Le Monde

Le Monde Radio-Télévision
Tous les programmes

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15615 – 7 F — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 AVRIL 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Pays-Bas préfèrent un hélicoptère américain au Tigre européen

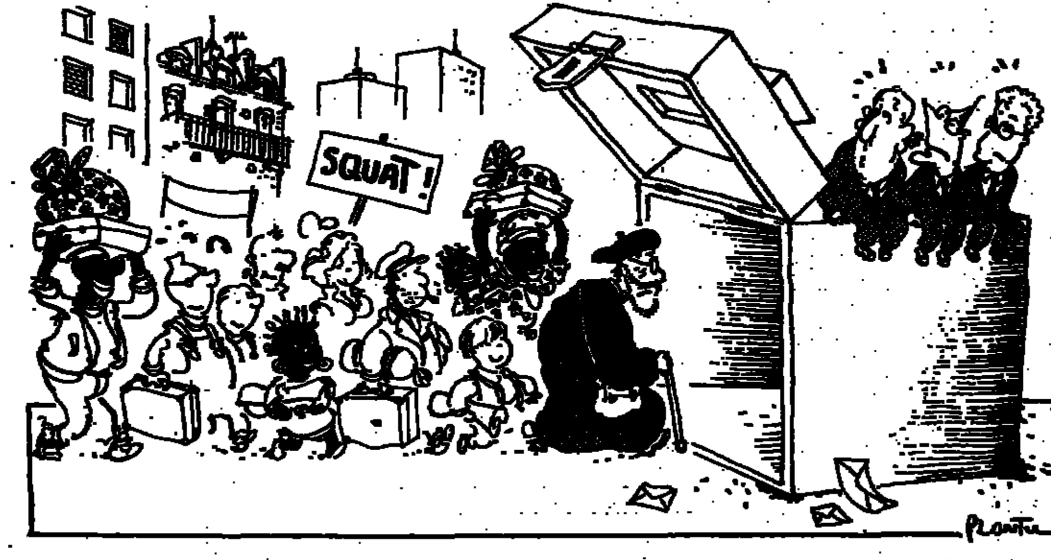
TOURNANT LE DOS à une offre franco-allemande, les Pays-Bas ont choisi, vendredi 7 avril, de commander aux États-Unis trente hélicoptères de combat Apache. Pour justifier son refus du Tigre européen, le premier ministre néerlandais a invoqué les délais de livraison plus rapides de l'hélicoptère américain et ses performances militaires.

Le chancelier allemand et le premier ministre français ont conjugué leurs efforts pour permettre à Eurocopter, le constructeur du Tigre, de gagner le marché. Bill Clinton, de son côté, est intervenu spécialement auprès du chef du gouvernement néerlandais en lui rappelant l'appartenance de son pays à l'OTAN. Dans les milieux industriels de part et d'autre du Rhin, on considère que le refus de La Haye de privilégier la *« préférence européenne »* devrait entraîner une réaction des États concernés.

Lire pages 13 et 22

Une centaine d'associations veulent placer l'exclusion au cœur du débat présidentiel

Les manifestations du 8 avril condamnent les atteintes aux droits sociaux



PLUSIEURS MILLIERS de personnes devaient manifester, samedi après-midi 8 avril, à Paris et dans une quarantaine de villes de province, contre toutes les formes d'exclusion. Dans la capitale, les organisateurs attendaient au moins trente mille participants, le cortège devant se rendre de la place de la Bastille à la place Saint-Augustin. Cette journée de mobilisation est une première, ne serait-ce qu'en raison de la diversité de ses organisateurs. L'idée en a été lancée il y a deux mois par les associations Droit au logement et Droits devant !, qui occupent depuis décembre 1994 un immeuble de la rue du Dragon à Paris.

Plus d'une centaine d'associations, de mouvements et de syndicats ont répondu à l'appel et se rangeront derrière une banderole commune « Pour les droits et l'égalité, contre les exclusions et la précarité ». Outre les associations de mal-logés ou de sans-abri, des mouvements de chômeurs (Agir ensemble contre le chômage [« AC »]), des syndicats enseignants, le MRAP, SOS-Racisme, la CGT, la CFDT et le mouvement Aides appellent à défiler. *« De plus en plus nombreux sont celles et ceux, Français et étrangers, qui, dans notre pays, voient leurs droits humains et leurs acquis sociaux menacés, ou qui en sont d'ores et déjà privés »*, annonce l'appel commun à la manifestation.

A deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, ce mouvement du 8 avril devait constituer un test. Ses organisateurs entendent faire pression sur les candidats à la présidence de la République, estimant que la lutte contre les exclusions n'est pas suffisamment au cœur du débat électoral. Gratuité des transports pour les chômeurs, application de la *« loi de réquisition »* de logements vides, extension du RMI aux jeunes de moins de vingt-cinq ans devaient être les principaux thèmes repris par les manifestants, soutenus par l'abbé Pierre.

Jacques Chirac, Edouard Balladur et Lionel Jospin avaient déjà repris, lors d'un colloque, le 27 mars, l'idée avancée par le collectif Alerte, qui regroupe trente associations de solidarité, d'une véritable *« loi programme »* de lutte contre l'exclusion.

Lire page 8

Un physicien pour la diplomatie turque



ERDAL INÖNÜ

FILS D'ISMET PASCHA, dit Inönü, qui fonda la Turquie moderne aux côtés d'Atatürk, Erdal Inönü vient de quitter son laboratoire de physique des particules afin de diriger la diplomatie au sein du gouvernement de Tansu Ciller, dans lequel il avait déjà été vice-premier ministre jusqu'à l'automne 1993. Ce social-démocrate de soixante-neuf ans a la tâche ingrate d'expliquer les raisons de l'intervention militaire de son pays dans le nord de l'Irak, contre les séparatistes kurdes du PKK. Après Bonn et Washington, il a été reçu, vendredi 7 avril, à Paris. Dans un entretien au *Monde*, il insiste sur la durée *« limitée »* de l'opération anti-PKK et souligne la volonté de son gouvernement de faire progresser les réformes démocratiques. La France, pour sa part, n'a pas l'intention de suspendre la livraison prochaine d'hélicoptères de transport de troupes que la Turquie a commandés à Eurocopter pour plus de 1 milliard de francs.

Lire page 2

Les détours du tour extérieur

SCANDALE dans la haute fonction publique ! Alors que tant d'appelés rêvent d'accéder au Conseil d'Etat, voici qu'un heureux élu du tour extérieur s'offre le luxe de démissionner de son poste de maître des requêtes. Inversement, la nomination d'une collaboratrice de François Mitterrand au prestigieux grade de conseiller d'Etat vient d'être imposée contre la volonté du corps tout entier.

Jean-Dominique Giuliani, directeur de cabinet de René Monory, souhaitait ne prendre ses nouvelles fonctions de maître des requêtes qu'après le renouvellement du mandat du président du Sénat, le 2 octobre prochain. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, n'a pas autorisé cette dérogation. Devant ce refus, M. Giuliani, fait sans précédent dans l'histoire du Conseil, a démissionné, suscitant le courroux de ceux qui guignaient une place que le premier ministre avait accordée au collaborateur de M. Monory, à un moment où il espérait que celui-ci soutiendrait le candidat Balladur.

Une telle mésaventure ne risque pas d'arriver avec la nomination de Paule Dayan. Fille de Georges Dayan, un ami intime de François Mitterrand décédé en 1981, elle travaille à l'Elysée depuis mai 1981. Elle a, le 29 mars, bénéficié de la cohabitation courtoise qui veut que le président de la République et le premier ministre se partagent équitablement les nominations au tour extérieur dans les grands corps. Mais, bien qu'elle soit avocate de formation, le Conseil n'a pas souhaité l'accueillir. Consultés de façon informelle, les présidents de section ont tous fait savoir qu'ils étaient opposés à son arrivée. Le décret officialisant sa nomination, paru samedi 8 avril au *Journal officiel*, fait même état de l'avis défavorable du vice-président du Conseil d'Etat.

Là encore, il s'agit d'une première. Depuis une loi du 28 juin 1994, les nominations au tour extérieur dans les grands corps doivent être soumises pour avis au chef de ces corps. Mais un avis ne s'impose pas. MM. Mitterrand et Balladur ont donc pu maintenir la nomination de Mme Dayan. Il ne faudrait pas croire, pour autant, que le Conseil d'Etat a une révulsion particulière devant l'arrivée de collaborateurs de l'Elysée : il n'avait rien trouvé à redire, il y a quelques semaines, à la nomination, comme maître des requêtes, de Jean-François Mary, chef du service de presse de la présidence de la République.

A-t-il fait preuve, devant la nomination de l'ancienne avocate, de vigilance professionnelle ou de corporatisme ? La question est aussi vieille que la procédure du tour extérieur, qui permet au gouvernement de nommer une personnalité de son choix chaque fois que quatre maîtres des requêtes ou trois conseillers d'Etat sont promus à l'ancienneté. Ceux qui intègrent le Conseil d'Etat par la voie du très sélectif concours de sortie de l'ENA ont tendance à critiquer le caractère « politique » de ce type de recrutement. A leurs yeux, les magistrats du tour extérieur devraient leur promotion au zèle mis à servir le pouvoir en place plutôt qu'à leur intelligence du droit administratif. Pourtant, le tour extérieur a parfois le mérite d'introduire du sang neuf dans les grands corps, dont il diversifie les horizons professionnels ainsi que les origines sociales.

Rafaële Rivais

La force du dollar faible

LE DOLLAR est au plus bas, la Bourse de New York est au plus haut. Depuis plus de deux mois maintenant, la devise américaine glisse constamment vis-à-vis du yen, du deutschemark et du franc. Wall Street dans le même temps saute de record en record. A Washington, les dirigeants de la Maison Blanche comme ceux de la Réserve fédérale se déclarent rituellement favorables à un « dollar fort » mais se révèlent incapables d'en arrêter la chute. A New York, les boursicoteurs se réjouissent de l'excellente santé des entreprises et de la poursuite d'une croissance forte sans inflation. Que de paradoxes ! Mais s'agit-il vraiment de paradoxes ? Et si le « dollar faible » était en réalité l'arme principale utilisée aujourd'hui par les Américains dans la guerre économique ?

Le dollar est faible : il y a là d'abord un abus de langage. Vue de Tokyo et de Francfort, la devise américaine est certes très affaiblie. Après une forte chute – de plus 15 % depuis le début de l'année –, le billet vert a atteint cette semaine son plus bas niveau historique vis-à-vis du yen – un dollar à moins de 84 yens. A la suite d'un recul de 11,4 %, il a aussi approché, sans le toucher, son minimum par rapport au mark. Mais, observé de Montréal, Mexico ou Memphis (Tennessee), le dollar est fort. La monnaie américaine s'est en effet appréciée par rapport au dollar canadien et au peso mexicain, les devises de ses deux principaux partenaires commerciaux. Interrogé sur la valeur du dollar, un habitant de la cité d'Elvis aurait certainement une seule réponse : *« Un dollar vaut un dollar. »* C'est que la valeur extérieure du dollar laisse totalement indifférents les Américains. Globalement d'ailleurs, c'est-à-dire comparé à un panier de devises représentatif du commerce extérieur américain, le billet vert n'a finalement que peu varié au cours des derniers mois. En 1994, alors qu'il perdait 18 % par rapport au mark et 15 % vis-à-vis du yen, le dollar s'était même légèrement apprécié (de 4 %).

Nuance essentielle donc : le dollar n'est en réalité faible que par rapport aux monnaies des principaux concurrents industriels des Etats-Unis – le Japon et l'Europe. L'Amérique de Clinton a découvert que l'exportation est aujourd'hui une source essentielle de croissance et de création d'emplois. Depuis son arrivée à la Maison Blanche, le président démocrate a mobilisé toutes ses administrations au service de l'exportation – le secrétariat au commerce comme le département d'Etat. Moins ouverte jusqu'à présent – les exportations ne représentent que 15 % du PNB des Etats-Unis, contre plus de 25 % en France par exemple –, l'économie américaine est entrée dans une phase de profonde mutation. Un dollar faible aide ses entreprises – dans l'aéronautique, la défense ou les télécommunications notamment – à damer le pion à leurs concurrentes nippones ou européennes.

Arme commerciale, le dollar faible doit aussi favoriser le réarmement industriel des Etats-Unis. Au cours des années 80 déjà, la baisse du dollar vis-à-vis du yen avait provoqué un afflux massif d'investissements japonais sur le territoire américain. Cette arrivée des Nippons avait stimulé alors l'industrie américaine elle-même. Une nouvelle phase est engagée aujourd'hui. Pour se rapprocher des marchés et ne plus souffrir de coûts alourdis par une monnaie surévaluée, les constructeurs automobiles allemands vont fabriquer leurs modèles aux Etats-Unis. Les Français y réfléchissent aussi. Grâce aux délocalisations des années 80, les groupes automobiles japonais sont d'ailleurs aujourd'hui moins sensibles au nouvel envol du yen.

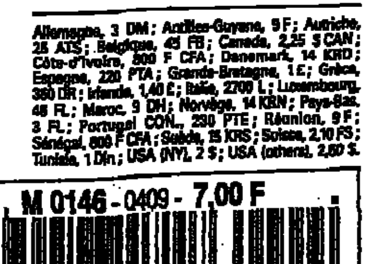
Conséquence enfin des déficits budgétaires et extérieurs américains, le dollar faible est aussi un moyen pour les financer plus facilement. Depuis plus de quinze ans, l'Amérique vit à crédit. Les débats actuels au Congrès autour du programme républicain de réduction massive des impôts indiquent qu'elle n'a guère l'intention de renoncer à cette facilité. Emetteur de la monnaie mondiale, elle a ici un avantage décisif dont elle cherche à tirer le profit maximum. Elle émet et émettra toujours les dollars dont elle a besoin. Trouvera-t-elle toujours preneur ? Y aura-t-il toujours des prêteurs ? Il y a certes aujourd'hui une certaine défiance des grands épargnants mondiaux à l'égard de ce pays devenu en moins d'une décennie le principal débiteur du monde. Mais les Etats-Unis se sont trouvé de nouveaux financiers : les pays d'Asie du Sud-Est notamment – comme Taïwan –, des nations qui travaillent en dollars ou en « quasi-dollars ». Ces nouveaux prêteurs ne sont guère affectés par la prétendue chute du billet vert.

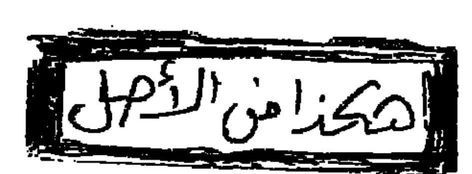
Les Etats-Unis savent aussi qu'ils disposent encore d'un potentiel de confiance considérable dans le monde. A Moscou comme à Mogadiscio, on s'échange toujours des petits billets verts – plutôt que des yens ou des marks. Sur les grands marchés mondiaux – ceux du pétrole comme ceux de la pâte à papier –, la devise américaine reste la monnaie de référence. Dans les caisses des banques centrales de tous les pays du monde, les réserves en dollars restent dominantes. C'est que le marché du dollar reste le plus grand marché du monde, le marché le plus liquide et le plus sûr aussi. C'est enfin et surtout que le dollar est la monnaie d'une économie qui reste puissante et dominante. Le dollar faible aide à la renforcer encore.

Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, expliquait, vendredi 7 avril sur Europe 1, que, selon lui, ni l'administration américaine ni la Réserve fédérale n'avaient *« l'intention, la volonté ou le désir de jouer un dollar faible »*. A voir donc. Le secrétaire américain au Trésor de Nixon, Maxime Connally, avait l'habitude de dire, s'adressant aux Japonais et aux Européens : *« Le dollar, c'est notre monnaie, et c'est votre problème. »* Cela reste vrai.

Erik Izraelewicz

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





POLLUTION Inscrite dans le droit fil du sommet de Rio, en 1992, la conférence de Berlin sur les changements climatiques s'est achevée le 7 avril sur l'adoption, par consensus, d'un texte de compromis se contentant de proroger les négociations visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Considérant que les engagements pris à Rio afin de stabiliser les émissions de CO² d'ici à l'an 2000 étaient *« inadéquats »*, les quelque 120 pays représentés à Berlin ont décidé d'entamer une nouvelle série de discussions pour obtenir la rédaction, d'ici la prochaine conférence sur le climat, prévue en 1997 à Kyoto au Japon, d'un *« protocole »* sur les émissions de gaz carbonique au-delà de l'an 2000. ● **DIPLOMATIE** La tenue à Berlin de cette réunion organisée par l'ONU a conforté la position de l'Allemagne, candidat à un siège de membre permanent au Conseil de sécurité.

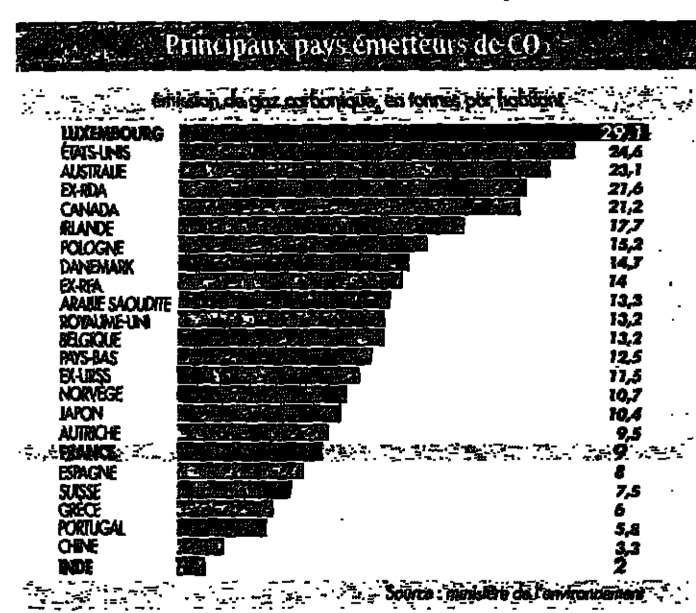
La conférence de Berlin adopte un compromis sur l'effet de serre

Les 120 pays participants ont décidé de poursuivre les négociations sur la réduction, après l'an 2000, des émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère. Un accord devra être trouvé avant la prochaine réunion sur les changements climatiques, prévue à Kyoto au Japon, en 1997

BERLIN
de notre envoyé spécial

Comme on pouvait le prévoir, un accord a été finalement trouvé à Berlin pour appliquer la convention sur le changement climatique après l'an 2000. Jusqu'à la dernière minute, une atmosphère de crise a été entretenue dans les couloirs de la conférence, laissant entendre que les Etats-Unis ou certains Etats pétroliers allaient bloquer le processus visant à obtenir un consensus. Il n'en a rien été. Et, vendredi 7 avril à midi, la présidente de la conférence, Angela Merkel, ministre allemand de l'environnement, a abattu son marteau pour déclarer le texte adopté. Quelques militants écologistes ont alors tenté de perturber la séance, mais en vain. Le Koweït et l'Arabie saoudite n'ont pas eu le temps d'intervenir et n'ont pu qu'exprimer leur *« réserve »* après l'adoption du texte. Quant à la délégation américaine, elle a préféré annuler une conférence de presse que devait tenir son chef, le sous-secrétaire d'Etat Timothy Wirth.

Qu'ont donc décidé les excellences réunies à Berlin ? Tout d'abord, elles ont reconnu que les engagements pris en 1992 à Rio étaient *« inadéquats »* pour réduire les émissions du CO_2 dans l'atmosphère. Surtout, il a été ressenti comme urgent que de nouvelles mesures soient prises pour après l'an 2000, étant donné que le réchauffement climatique est un processus très long (la durée de vie d'une molécule de gaz carbonique est d'environ un siècle). Il a donc été décidé de lancer immédiatement des négociations pour que la prochaine conférence des parties, prévue à Kyoto en 1997, produise un *« protocole »* définissant la politique de réduction du CO_2 après l'an 2000.



Aux Etats-Unis et en Allemagne, l'industrie est encore très polluante.

Les pays représentés à Berlin se donnent encore deux ans pour préciser les mesures à prendre, notamment les réductions à atteindre à échéances 2005, 2010 et 2020. Plusieurs pays de l'OCDE ne voulaient pas de quantification des réductions de gaz à effet de serre, notamment les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ils ont cédé. Les Etats-Unis ont même eu la désagréable surprise de ne pas retrouver leur fameuse *« mise en œuvre conjointe »* – on s'exonère de sa pollution en aidant les pauvres à réduire leurs émissions de gaz. La seule concession qui leur a été faite est de tenir compte d'éventuelles opérations de *« piégeage »* du gaz carbonique obtenu, notamment par le reboisement en plantant beaucoup d'arbres qui absorbent le carbone par photosynthèse. Les pays en développement, pour leur part, n'ont rien cédé. Ils ont même obtenu que le protocole de 1997 *« n'introduise aucun nouvel engagement »* pour eux. Leur seule obligation est de *« respecter les engagements déjà pris »* et *« continuer à faire progresser l'application de ces engagements »*. Ce qui n'a pas manqué de déclencher l'ire des lobbies américains du charbon et du pétrole, très présents à Berlin. *« L'accord donne toute liberté de polluer à la Chine, à l'Inde et au Mexique »*, a commenté John Shlaes, le porte-parole de ce lobby. Certains représentants français du ministère de l'industrie et des professionnels du pétrole n'en pensaient pas moins...

La conférence de Berlin n'a cependant pas tout retenu des propositions avancées par les pays en développement. L'accord ne mentionne pas le texte proposé d'emblée comme document de travail par un sous-groupe des 77. Quant au protocole soumis par l'Association des petits Etats insulaires (Aosis), très préoccupés par la montée du niveau de la mer et la recrudescence des cyclones, il sera examiné *« au cours des négociations à venir »*. Le ministre français de l'environnement, Michel Barnier, a commenté le texte au nom de l'Union européenne – devant une salle vidée par l'usage du français. Il s'est félicité de *« ce texte clair, équilibré et volontariste »*. Et y a vu l'amorce d'un *« second souffle à l'esprit de Rio »*.

Les ONG, en revanche, ont dénoncé de dérisoires tentatives. *« Pour éviter l'effondrement complet du processus »*, un peu grisées par leur succès auprès des délégués du tiers-monde, elles ont même cru un moment la partie gagnée après avoir entendu le chancelier Kohl prendre des engagements fermes et audacieux. Elles reviennent aujourd'hui sur terre et découvrent que le consensus cher à l'ONU ne peut déboucher que sur de fragiles compromis.

R. C.

COMMENTAIRE

UN SUCCÈS POUR L'ALLEMAGNE

La conférence de Berlin est historique pour au moins une raison : pour la première fois, l'Allemagne recevait sur son sol une conférence plénière des Nations unies. Le fait peut paraître anodin puisqu'il fallait attendre la réunification de l'ex-RDA et de l'ancienne RFA avant que puisse intervenir cet événement, mais, pour les Allemands et pour le chancelier Kohl en particulier, organiser une telle conférence au nom de l'ONU avait un objectif stratégique : préparer l'obtention d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies à New York.

Il fallait donc à tout prix réussir la première conférence du genre. De plus, le choix de la convention climat était habile puisque, en matière de protection de l'environnement, les Allemands se sentent très forts. Il est vrai que, notamment sous la houlette de Klaus Töpfer, le ministère de l'environnement a pris des mesures radicales qui ont quelque peu bousculé les industriels. Et l'on peut compter sur Angela Merkel pour prendre dignement la succession. Avec son marteau et sa parfaite maîtrise de l'anglais, la Berlinoise a fait autorité tout au long de la conférence. La récompense, dès aujourd'hui, est le choix de Bonn comme siège du secrétariat de la convention climat.

Seule fausse note à cette euphorie allemande, l'opération de Greenpeace, consistant à monter sur la plate-forme d'une cheminée de la plus grosse centrale électrique fonctionnant au lignite. Non pas dans un Land de l'Est, où tout est excusable, mais près de Cologne, au cœur de la « bonne Allemagne ». En Rhénanie, la riche Allemagne continue en effet à brûler le charbon du pauvre – le plus polluant.

En outre, il faut pour cela défigurer le paysage avec des mines à ciel ouvert creusées par des excavatrices géantes jusqu'à 300 mètres de fond. Mais la compagnie d'électricité (RWE) et la police ont finalement laissé faire, ce qui a permis à Greenpeace de tenir chaque jour une conférence de presse télévisée en direct. Encore un bon point donc pour l'Allemagne démocratique.

Roger Cans

Les « affaires » ont empoisonné la dernière séance du Parlement belge

BRUXELLES
de notre correspondant

La Chambre des représentants belge a raté sa sortie, vendredi 7 avril, pour sa dernière séance avant les élections du 21 mai, étape décisive dans la marche de la Belgique vers un fédéralisme intégral. Dans la Chambre élue en novembre 1991, il y avait 125 députés néerlandophones et 87 francophones. Désormais, il n'y en aura plus que 150, au total, et, ne pouvant plus cumuler les mandats, les candidats devront choisir entre le Parlement fédéral et des assemblées régionales dotées d'une large autonomie. Le Sénat, dont c'était aussi la dernière séance, fonctionnera également sur des bases nouvelles.

Charles-Ferdinand Nothomb, le social-chrétien francophone qui présidait la Chambre depuis de nombreuses années, avait fignolé son discours d'adieu. Mais celui qui incarne les « Belgicains », attachés à l'unité du royaume, a été privé de l'émouvante tombée de rideau qu'il espérait dans l'hémicycle historique frappé de la devise « L'union fait la force».

Les « affaires » ont empoisonné le climat. Un vote à bulletin secret a approuvé la recommandation d'une commission spéciale de donner suite à une requête de la justice visant les anciens ministres Willy Claes, Guy Coëme et Louis Tobback, mis en cause dans des affaires de pots-de-vin (*Le Monde* du 8 avril). A une très large majorité, les députés ont accepté *« les actes d'instruction à charge et à décharge »* concernant les trois hommes. Ceux-ci pourront être entendus très prochainement par les juges, des perquisitions seront possibles chez eux. La première a d'ailleurs eu lieu, dès jeudi soir, au domicile de M. Tobback, ancien ministre de l'intérieur.

Dans les couloirs, Philippe Busquin, président du PS francophone, nous expliquait que le Parlement tenait à montrer au peuple que personne n'est au-dessus de la loi, mais que sa décision n'était pas une manifestation de défiance à l'égard des trois collègues. Néanmoins, le porte-parole de l'opposition libérale francophone, Armand De Decker, a immédiatement demandé au gouvernement quelle conséquence il comptait tirer de ce vote en ce qui concerne M. Claes : *« Il est plus que probable que la pression internationale va s'intensifier contre lui. Quelles seront les instructions données à l'ambassadeur de Belgique pour préserver la fonction de secrétaire général de l'OTAN ? »* Cette question pertinente eut le don de susciter des protestations véhémentes : *« salaud »*, *« ordure »* ! Dans un boucan de tous les diables, il fallut suspendre la séance sous l'œil des caméras venues filmer les dernières heures de ce que *La Libre Belgique* appelait nostalgiquement *« le Parlement de papa »*.

Jean de la Guérivière

Erdal Inönü, ministre turc des affaires étrangères

« L'opération militaire en Irak, limitée dans ses objectifs devrait être terminée en quelques semaines »

Après Bonn et Washington, le ministre turc des affaires étrangères, Erdal Inönü, était, vendredi 7 avril, à Paris, où il a rencontré le ministre de la défense François Léotard, avant de s'entretenir, samedi, avec son collègue Alain Juppé, en marge du Forum euro-méditerranéen de Sainte-Maxime. Malgré l'intervention de l'armée turque dans le nord de l'Irak, la France va, prochainement, livrer à Ankara des hélicoptères de transport de troupes, tout en souhaitant une fin rapide de l'opération. Dans un entretien au *Monde*, M. Inönü a exposé la position de son pays et tenté de répondre aux critiques des Occidentaux.

– Vos arguments ont-ils convaincu vos interlocuteurs occidentaux ?

– L'essentiel est de faire comprendre que l'opération en Irak a une durée, des objectifs et une envergure limités. Elle est dirigée contre les camps et les bases installés par le PKK dans la région, au cours des derniers mois, pour attaquer les villages situés du côté turc de la frontière. C'est une frontière très montagneuse, difficile à contrôler ; c'est pourquoi nous avons engagé quelque 35 000 hommes. Une partie des gens du PKK s'est enfuie, mais il s'agit d'abord, pour nous, d'éliminer les bases. L'idée était de terminer l'opération en quelques semaines et je pense que, prochainement, on en verra la fin.

– Quand ?

– Je ne veux pas donner de date précise. Les caches d'armes étant nombreuses, on ne peut pas dire quand ce sera terminé ; c'est pour cela que je parle de quelques semaines. Les effectifs engagés ont donné l'impression que nous voulions nous installer en Irak du Nord, mais c'est inexact.

– Le président Demirel a parlé d'un an...

– C'était au début : il n'a pas voulu donner l'impression aux terroristes qu'on se retirerait rapidement.

– Comment ferez-vous pour surveiller la frontière, après la fin de l'opération militaire ?

– C'est un problème difficile parce qu'il y a là-bas un vide d'autorité provoqué par la guerre du Golfe, par la fuite des Kurdes à la suite de la répression menée par Saddam Hussein, qui a ensuite retiré ses troupes. Pendant quelque temps, les Kurdes installés dans cette région ont pu établir un contrôle ; nous les avons aidés d'ailleurs, et nous continuons.

– Militairement ?

– Nous leur fournissons une aide matérielle ; les ONG dépendent de la Turquie pour le passage de l'aide humanitaire et elles continuent à travailler. L'opération à la frontière ne les a pas perturbées. On s'efforce de ne pas porter préjudice aux populations sur place. On a dit qu'il y a eu des morts dans des villages, mais c'étaient des victimes du PKK. Le PKK a pu s'installer aussi à cause du conflit entre les deux partis kurdes d'Irak : celui de Massoud Barzani et celui de Jalal Talabani. Mais j'espère que, après la fin de l'opération, ils comprendront qu'il est de leur intérêt de s'entendre pour contrôler cette région ; et nous les y aiderons, pour éviter une hégémonie du PKK.

– Le PKK a-t-il des bases en Syrie ?

– Il est bien connu que le leader du PKK réside en Syrie. Au début, les gens du PKK étaient entraînés dans les camps de la Bekaa, au Liban. Nous avons fait des démarches, auprès du gouvernement syrien, qui ont porté des fruits. Quand nous parlons du leader du PKK, nos interlocuteurs à Damas disent qu'il ne réside pas en Syrie et qu'ils ne soutiennent pas le terrorisme.

» Mais il ne faut pas donner trop d'importance à ce problème. Notre objectif est aussi le perfectionnement de la démocratie en Turquie. Nous avons beaucoup de projets de réforme déposés devant le Parlement. Il est vrai que les députés ont du mal à les accepter dans cette atmosphère de réaction à la terreur. C'est un dilemme que nous ne pouvons pas résoudre facilement. L'essentiel, c'est la volonté du peuple turc d'arriver à une démocratie plus parfaite ; on a donc besoin de ces réformes. L'alliance des deux partis sociaux-démocrates dans le nouveau gouvernement a donné une impulsion à cette démocratisation. J'ai espoir que, avant l'été, le Parlement accepte quelques réformes importantes, notamment un ensemble de vingt et un articles qui amendent la Constitution.

– Envisagez-vous des mesures spécifiques en faveur de la population kurde ?

– Dans la déclaration du premier ministre et du président du nouveau parti de gauche, un paragraphe indique que le gouvernement fera tout son possible pour écarter les obstacles à l'expression de l'identité culturelle des différents secteurs de la population. C'est une manière de dire qu'il existe une identité culturelle de nos citoyens kurdes, par exemple.

– Ce discours est tenu depuis longtemps. Mais les mesures concrètes ne suivent pas...

– C'est vrai qu'on a l'impression qu'on n'a pas bougé. Mais l'empoisonnement de l'atmosphère par la terreur ne permet pas d'apercevoir ces ouvertures. Les réformes démocratiques ont besoin d'un soutien populaire ; or la terreur encourage les conservateurs. Ce n'est pas une raison pour ne pas continuer ; les réformes prendront peut-être beaucoup de temps, mais on y arrivera.

– Le gouvernement envisage-t-il de lever l'état de siège dans les provinces de l'Est ?

– Un projet de loi a été déposé devant le Parlement, qui, s'il est voté, permettra de lever l'état de siège. D'autre part, le ministre de la justice et le ministre d'Etat compétent sont d'accord pour supprimer l'article 8 de la loi antiterroriste. Cet article, hérité de l'ancien régime (militaire), est rédigé de telle sorte que n'importe quelle allusion à l'existence de différentes ethnies en Turquie peut être assimilée à de la propagande séparatiste. Je pense que cet article sera supprimé avant l'été.

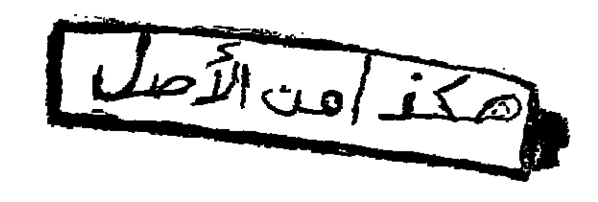
– Croyez-vous que le Parlement européen se contentera de ces réformes ?

– J'ai l'espoir d'expliquer aux parlementaires européens qu'ils doivent avoir une vue juste des choses avant de prendre une décision ; qu'ils doivent avoir une attitude équilibrée par rapport à la Turquie.

– L'attitude des Européens a-t-elle une influence sur le Parlement turc ?

– Tout ce que vous critiquez comme violations des droits de l'homme nous touche nous-mêmes, avant de concerner le Parlement européen. C'est d'abord pour nous qu'il faut procéder à des réformes. C'est à nous de changer la situation, et nous ne le faisons pas parce que d'autres nous le demandent. Nous espérons qu'il y aura assez de réformes importantes avant que la question de notre participation à l'Union douanière se repose devant le Parlement européen.

Propos recueillis par Claire Tréan et Daniel Vernet



Les ministres des finances des Quinze préparent la monnaie unique

Les déficits publics examinés à Versailles

LES QUINZE PAYS de l'Union européenne sont déterminés à progresser vers l'Union économique et monétaire (UEM). Tel est le message que leurs ministres des finances, réunis samedi 8 avril à Versailles, devaient s'efforcer d'adresser tant aux marchés financiers qu'à l'opinion publique.

La crédibilité du message n'est pas assurée alors que la dégringolade non maîtrisée du dollar perturbe le système monétaire européen (SME), mettant en péril la reprise économique au sein de l'Union et rendant plus aléatoire la capacité des Etats membres à remplir les « critères de convergence » exigés par le traité de Maastricht pour le passage à la troisième étape du programme d'UEM, celle de la monnaie unique. La rumeur propagée vendredi 7 avril par une agence japonaise, d'une réunion d'urgence à Londres des pays du G7 pour stabiliser le dollar n'a pas été confirmée.

La crédibilité du message de Versailles est d'autant plus difficile à asseoir que, dans son récent rapport, l'Institut monétaire européen (IME), l'institution chargée de préparer la mise en place de la Banque centrale européenne et de la monnaie unique, a dénoncé l'insuffisance des efforts consentis pour assainir les finances publiques (*Le Monde* du 5 avril). Alexandre Lamfalussy, le président de l'IME, ainsi que les gouverneurs des banques centrales seront présents à Versailles et auront donc l'occasion de préciser leurs préoccupations. La Commission européenne, qui prépare, dans la perspective du conseil européen de Cannes, en juin, un « Livre vert », décrivant les divers scénarios possibles de passage à la monnaie unique, mettra l'accent, à Versailles, sur la mobilisation en train de s'opérer pour assurer la préparation technique de l'opération. L'introduction de l'écu, la monnaie unique définie par le traité, est désormais programmée de façon opérationnelle.

L'effort d'organisation consenti, de nature à frapper les esprits dans les milieux professionnels et l'opinion publique, ne convaincra pas si, dans le même temps, les politiques économiques menées par les gouvernements ne permettent pas d'assurer la convergence nécessaire au passage à la troisième étape. Prendre la décision d'imprimer les écus, fixer la durée des phases de transition précédant leur mise en circulation ne fera pas illusion, sauf si les ministres, conscients du problème, réaffirment leur volonté de réduire sans faiblesse les « déficits excessifs».

Ce serait là, de surcroît, le meilleur moyen de calmer les marchés, acteurs indésirables mais incontournables du processus conduisant l'Europe à l'Union monétaire. En l'absence d'une volonté de coordination des politiques économiques au niveau occidental, la seule chance pour les pays de l'Union de traverser la tempête sans que sombre leur projet de monnaie unique réside probablement dans une action conjoncturelle irréprochable.

Philippe Lemaitre

Les élections locales japonaises ont lieu dans un climat de désillusion

La plupart des partis se sont livrés à une valse des alliances

Les élections locales qui ont lieu dimanche 9 avril dans l'archipel nippon – un deuxième tour se déroulera le 23 – sont les premières depuis les grands changements politiques de 1994 : l'arrivée d'un socialiste à la tête du gouvernement, et la création d'une formation unifiée de l'opposition non communiste. Les électeurs japonais n'ont semblé manifester qu'un intérêt limité pour cette consultation.

TOKYO
de notre correspondant

Le climat d'insécurité qui plane sur Tokyo, après l'attentat au gaz qui a eu lieu, le 20 mars, dans le métro, puis l'agression dont a été victime le chef de la police nationale, contribue à un certain désintérêt de l'opinion pour la campagne en vue des élections locales des 9 et 23 avril, à l'occasion desquelles seront désignés les gouverneurs des plus grandes villes (Tokyo et Osaka), ainsi que de 13 préfectures, et 2 000 maires et conseillers généraux et municipaux.

Ce sont pourtant les premières élections depuis la formation, en juin, du cabinet présidé par le socialiste Murayama, et après le réalignement des forces politiques qui a donné naissance, en décembre, à une grande formation d'opposition, le Nouveau Parti du progrès (Shinshinto, NPP). Mais la consultation a lieu dans un climat de profonde désillusion de l'opinion après les espoirs de changement des deux dernières années. Désenchantement que la « cuisine » à laquelle se sont livrés les partis n'a fait qu'accentuer. A l'exception des communistes, les huit formations parlementaires ont procédé, dans leurs alliances pour le choix des candidats, à un mixage des plus opportunistes, où l'électeur est bien en peine de retrouver les clivages supposés exister entre majorité et opposition sur le plan national.

Ainsi, à Tokyo, les partis de la coalition au pouvoir s'allient au Komeito (parti bouddhiste qui s'est dissous pour se fondre dans le NPP mais qui conserve localement sa machine politique) pour soutenir un ancien secrétaire général adjoint du gouvernement, tandis que le NPP, principale formation d'opposition, déchiré par ses luttes internes, a renoncé à présenter un candidat.

En Hokkaido, en revanche, la coalition gouvernementale est divisée : le Parti libéral-démocrate et le Parti pionnier soutiennent une candidate, ex-députée socialiste, reniée par ce parti qui s'est, quant à lui, allié au NPP pour soutenir un autre candidat...

PROJETS SOMPTUAIRES

Dans cette valse des appartenances, se profilent deux tendances : un déclin des socialistes qui, bien qu'au gouvernement pour la première fois en près de cinquante ans, présentent moitié moins de candidats que lors les élections précédentes ; et une augmentation importante de candidats issus de l'administration : selon toute probabilité, à l'issue des élections d'avril, 30 des 47 gouverneurs seront d'ex-bureaucrates. Or, selon un sondage du *Tokyo Shimbun*, 74,6 % des personnes interrogées critiquent l'opportunisme des partis qui s'allient localement avec leurs adversaires au Parlement ; et 69,4 % sont hostiles à la multiplication des candidatures d'anciens hauts fonctionnaires. Par le passé, l'élection du gouverneur de Tokyo était un test politique national. Aujourd'hui, les observateurs soulignent la dépolitisation de la capitale. Bien que le gouverneur sortant, Shunichi Suzuki (84 ans), qui a régné sur la ville pendant seize ans, soit contesté par une partie de la population pour des projets somptuaires (la coûteuse et monumentale mairie et une pharaonique World City Expo), à quoi s'est ajouté récemment un scandale touchant deux établissements de crédit, la relève ne suscite guère d'enthousiasme chez les électeurs. Les grandes forces se sont groupées autour d'un ancien bureaucrate, Nobuo Ishihara (68 ans), que Shunichi Suzuki a imposé comme son dauphin. En face de cette personnalité un peu grise sont notamment en lice deux indépendants plus « flamboyants », dont Kenichi Ohmae (52 ans), ancien directeur du bureau de conseil MacKinsey à Tokyo. Connu à l'étranger, ce « visionnaire » a lancé, depuis 1992, un mouvement réformiste (la Réforme de Heisei), qui pourfend bureaucratie et centralisation du pouvoir.

L'autre personnalité médiatique est Tetsuno Iwakuni (58 ans), ancien maire d'Izumo, petite ville située à 650 kilomètres au sud-ouest de Tokyo, sur la mer du Japon. Comme Ohmae, c'est une personnalité internationale, ancien vice-président de la maison de titres Merrill Lynch à New York. En tant que maire d'Izumo depuis 1989, il a procédé à des réformes qui ont retenu l'attention. Aujourd'hui, cet homme ambitieux vise la capitale.

Pour médiatiques qu'elles soient, ces deux personnalités n'ont cependant aucune expérience de gestion d'une mégalopole comme Tokyo dont le produit brut est pratiquement le double de celui de l'Australie. Le score des candidats indépendants, face à M. Ishihara soutenu par les machines politiques traditionnelles, sera une indication de l'indépendance et de la volonté de changement de l'électorat de la capitale.

Philippe Pons

L'enjeu de Tokyo

Le grand Tokyo forme une nébuleuse qui s'étend sur 60 kilomètres, le long de la baie de Chiba, et rassemble plus de 30 millions d'habitants, dont 11,5 millions vivent dans les 23 arrondissements du Tokyo administratif. La ville constitue une prodigieuse concentration de puissance et d'énergie : 790 000 entreprises, 160 000 magasins, 80 000 restaurants, 45 000 bars et cabarets, 2 800 hôtels.

Le produit brut de Tokyo s'élève à 565 milliards de dollars, soit l'équivalent du PNB du Canada. Le revenu annuel par habitant s'élève à 56 725 dollars, soit deux fois le revenu d'un Japonais moyen. Le budget de la ville – 76 milliards de dollars – dépasse ceux de la Malaisie et de Singapour réunis. Quant à la mairie, c'est une formidable fourmilière de 13 000 bureaucrates.

La BERD tient à Londres son assemblée annuelle

M. de Larosière a amélioré l'image de la banque

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

L'assemblée annuelle de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) qui doit se tenir à Londres lundi 10 et mardi 11 avril se présente mieux qu'en 1994. Jacques de Larosière, qui n'occupait la présidence de la banque que depuis peu de temps, pouvait être gêné par le mauvais souvenir laissé par son prédécesseur, Jacques Attali. Cette année, l'ancien gouverneur de la Banque de France peut présenter le bilan de dix-huit mois d'activité et mettre en avant des réussites dans plusieurs domaines.

La banque est aujourd'hui présente dans l'ensemble des pays anciennement communistes, à l'exception du Tadjikistan. Dans l'enveloppe de ses crédits, M. de Larosière insiste sur la réduction du poids des pays *« à succès »* de la transition, c'est-à-dire la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie et la Slovaquie.

Jusqu'à ces derniers jours, on ne parlait plus guère de la BERD, ce dont M. de Larosière a dû se réjouir. Londres et la City semblent avoir été anesthésiés, sinon convaincus, par la stratégie du nouveau président, qui a usé de toute son expérience pour aplanir les controverses et calmer le jeu. Cela par une politique de quasi-silence médiatique et de réduction drastique des coûts. La réussite a été telle que seul *The Independent* a jugé bon de relancer la classique campagne anti-Berd à quelques jours de la réunion annuelle de cette institution.

Le quotidien londonien a, en particulier, vivement dénoncé le projet de modernisation de la centrale nucléaire slovaque de Mohovce, reprenant à son compte les arguments hostiles de l'Autriche et de Greenpeace, très active à Londres. Citant des sources anonymes, *The Independent* en a profité pour s'en prendre globalement à une sorte de mafia française qui, regroupée autour de M. de Larosière et d'EDF, tenterait d'imposer une solution nucléaire après avoir soudoyé les Allemands pour obtenir leur soutien.

L'assemblée annuelle devrait donner l'occasion d'autres débats : l'augmentation du capital de la banque, et les droits de l'homme. Jusqu'à présent, la Banque a engagé 5,7 milliards d'écus (37 milliards de francs), sur un capital de 10 milliards. Seule une majoration de son capital pourrait lui permettre de poursuivre ses activités à un rythme soutenu en 1996. Certains pays actionnaires, dont le premier d'entre eux, les Etats-Unis, risquent de se montrer très réticents.

Deuxième sujet de discussions : les droits de l'homme, dont le respect est clairement qualifié de nécessaire dans les statuts de la banque, et auxquels la Russie, par exemple, a fait de graves entorses en Tchétchénie.

COUPES CLAIRES

En attendant, M. de Larosière a su désamorcer les critiques en se livrant à des coupes claires dans le budget de fonctionnement de la banque, après avoir reconnu le coût excessif du conseil d'administration dont les frais d'activité représentent 12 % du budget contre un peu plus de 3 % à la Banque mondiale. D'ores et déjà, les frais de fonctionnement de la BERD ont été réduits de 9 % en 1994, en particulier par la location d'un étage de l'immeuble, alors même que la banque développait son programme de prêts.

Un récent mémorandum cité par le *Financial Times* a confirmé que la BERD envisageait de quitter son somptueux immeuble de la City, dont le loyer est de 14,7 millions de livres par an (120 millions de francs), pour un immeuble moins cher à la location. Il n'est toutefois pas question pour le moment que la banque se transporte en Allemagne comme le souhaitent certains. Ses statuts prévoyant que son siège se trouve à Londres, il faudra d'abord les modifier avant un éventuel déménagement.

P. de B. et F. L.

Pékin est déterminé à renforcer ses positions en mer de Chine

PÉKIN
de notre correspondant

Incidents – mineurs mais révélateurs – et contestations se multiplient dans les eaux bordant la Chine. Certains semblent relever d'une technique de grignotage articulée autour d'une revendication chinoise de souveraineté sur la plus grande partie de la mer de Chine méridionale, d'autres d'un simple sans-gêne militaro-policier, comme cela vient de se reproduire à Hongkong. La plupart illustrent la fragilité du calme qui règne dans la région.

Après le regain de tension de ces dernières semaines entre la Chine et les Philippines à propos de l'archipel des Spratleys, c'est au tour de Taïwan de rappeler sa propre revendication de souveraineté, identique a celle du continent encore que moins bruyamment affirmée.

L'affaire a donné lieu, le 25 mars, à un bref incident avec le Vietnam, ainsi que l'a confirmé la marine taïwanaise : un bateau *« étranger, de taille moyenne »* s'est introduit dans les eaux entourant l'îlot de Taïping, le plus grand de l'archipel, où est installée une garnison taïwanaise, qui a procédé à quatre tirs d'avertissement, qualifiés par Hanoï d'*« acte d'agression »*.

On constate toutefois, de la part de protagonistes, le souci de ne pas envenimer une situation quelque peu préoccupante en raison de la détermination de la Chine a défendre ce qu'elle affirme être son bien. Taïwan a récemment renoncé à envoyer une unité de sa police de la mer patrouiller dans les Spratleys. De même, les Philippines, dont la marine avait détruit certaines structures et bornes-frontière installées par Pékin sur des rochers de l'archipel, ont dit ne pas avoir l'intention, pour le moment, d'en démolir de nouvelles.

CONTREBANDE

Pour sa part, la Chine a rappelé sa position par la voix du chef de sa diplomatie, le vice-premier ministre Qian Qichen : Pékin souhaite que l'on *« abandonne la polémique »* et accepte l'idée que les riverains de la mer de Chine méridionale *« gerent ensemble »* les iles contestées, mais rejette toute idée de convoquer une conférence régionale à ce sujet, préférant traiter ces différends sur une base bilatérale. Quant au fond de sa revendication, Pékin n'a toujours pas produit les documents qui en attesteraient le bien-fondé, se contentant de souligner que les Spratleys lui appartiennent depuis *« les temps anciens »*.

A Hongkong, l'incident du 18 mars est d'une nature quelque peu différente : des hommes de la police maritime continentale semblent avoir braqué leurs armes sur des policiers locaux, qui, selon le gouvernement de la colonie, s'efforçaient d'interpeller deux contrebandiers à bord d'une embarcation, dans les eaux territoriales de Hongkong. Les deux hommes ont été, selon Hongkong, *« kidnappés »* et emmenés vers le continent. Pékin a d'abord tenu un discours ambigu, puis a catégoriquement nié : *« Le fait est que la partie chinoise a arraisonné deux embarcations de contrebandiers dans les eaux chinoises et non dans les eaux relevant de l'actuelle juridiction de Hongkong »*, a affirmé le porte-parole du ministère des affaires étrangères, contredisant ainsi le gouverneur Chris Patten. Celui-ci a ordonné que soient révisées les procédures policières, destinées à empêcher la pénétration d'intrus dans les eaux de la colonie.

Ce type d'incident, qui a tendance à se répéter à l'approche de la rétrocession de Hongkong à la Chine, a lieu alors que Pékin et la partie britannique s'efforcent de reprendre leurs travaux sur la transition du pouvoir. Le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd et M. Qian se sont mis d'accord pour se rencontrer, pour la première fois depuis plus d'un an, le 18 avril, à New York. Mais les conversations techniques qui ont repris, le 4 avril, à Hongkong semblent piétiner.

Francis Deron

En Malaisie, les élections législatives seront anticipées

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES auront lieu en Malaisie les 24 et 25 avril. La dissolution anticipée du Parlement était attendue depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 23 février). Pour le chef de l'opposition, Lim Kit Siang, cette consultation sera *« la moins libre et la moins propre »* de l'histoire du pays.

Le premier ministre, Mahatir Mohamad, qui dirige la fédération depuis 1981, espère être réélu haut la main. Ce n'est pas là une manifestation d'optimisme forcé : plus des trois quarts des 180 députés élus en 1990 étaient membres du Front national, une alliance multiethnique de 14 partis, créée, il y a trois décennies, autour du parti dont l'actuel homme fort de Kuala Lumpur est l'indéboulonnable président : l'Union nationale malaise (UMNO). Au plus, peut-on imaginer une réduction de sa majorité, et la perte d'un ou deux Etats sur 13. A ce jour, l'opposition dirige le Kelantan, au nord-est de la péninsule.

M. Mahatir a poussé le bouchon plus loin, ces derniers jours, en déclarant qu'il entendait demeurer au pouvoir nettement au-delà de l'an 2000, terme normal du prochain mandat, qui serait son quatrième : *« jusqu'en 2020 »*, date qu'il a lui-même fixée comme devant marquer l'accession de son pays au rang envié de *« cinquième dragon d'Asie »*, talonnant ainsi Taïwan, Singapour, la Corée du Sud et Hongkong. Performance que les opérateurs étrangers présents en Malaisie jugent plausible, vu le boom que connait ce pays de près de 20 millions d'habitants, notamment depuis 1987, année à partir de laquelle la croissance n'est jamais passée sous la barre des 8 %.

PRAGMATISME

Ce qui pourrait n'être qu'une boutade, ou une provocation, de la part du premier ministre, sera sans doute compris d'une autre manière par ses adversaires, tant dans la forte minorité chinoise qui se reconnaît dans le Parti d'action démocratique (DAP) que parmi les Malais qui ont choisi de s'opposer à leur coreligionnaire Mahatir, soit en suivant la voie de l'islamisme au sein du parti PAS, soit en s'alignant derrière son principal rival, le prince Razaleigh et son Samangat 46 (Esprit de la lutte anticoloniale de 1946, dissident de l'UMNO et allié du PAS). Ceux-ci estimeront probablement que le chef du gouvernement a laissé poindre une inclination autoritaire dont il a déjà fait montre à plusieurs reprises envers la presse, la magistrature, tel Etat fédéré, ou maint adversaire politique.

Car il est de fait que les aspects de la démocratie les plus proches de ce « style Westminster », qu'a légué l'ancien colonisateur britannique lors de l'indépendance en 1957, ont été peu à peu gommés, au nom d'une opposition désormais agressivement proclamée à l'encontre d'un certain *« esprit de soumission à l'Occident »*, qui aurait été, laisse parfois entendre M. Mahatir à voix haute, la marque de deux au moins de ses trois prédécesseurs au poste de premier ministre.

La très particulière rhétorique de M. Mahatir à la véhémente inspiration « tiers-mondiste », panachée d'un zeste de discours islamique (mais anti-islamiste !) s'accompagne d'un pragmatisme très prononcé en matière économique – domaine dans lequel il se comporte en champion déclaré du libéralisme, de la déréglementation, du marché, de l'ouverture commerciale et de l'appel aux capitaux étrangers.

Le chef du gouvernement est très fier que son pays soit le seul Etat de la planète à majorité musulmane *« qui marche bien »*. Nombre de firmes internationales ne s'y sont pas trompées qui, depuis plus de deux décennies, plébiscitent la Malaisie comme un des principaux destinataires de leurs investissements, dans le cadre de ce cette Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui est, depuis vingt ans, l'objet de leurs faveurs.

Jean-Pierre Clerc

Élections législatives sur mesure au Zimbabwe pour un parti et un président tout-puissants

Malgré les difficultés économiques, l'opposition ne peut inquiéter Robert Mugabe

Les Zimbabwéens devaient élire, samedi 8 et dimanche 9 avril, le nouveau Parlement. Ces élections ne devraient pas remettre en cause la suprématie de l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), le parti du président Robert Mugabe, malgré les difficultés économiques et l'hégémonie exercée par le pouvoir. L'opposition ne présente pas des candidats dans toutes les circonscriptions.

HARARE
de notre envoyé spécial

Il ne faut attendre aucune surprise des élections générales, tant le parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), est assuré de remporter la totalité ou presque des cent cinquante sièges du Parlement. En vertu d'une loi électorale taillée sur mesure, trente sièges seront directement ou indirectement pourvus par le président Mugabe qui, depuis l'indépendance arrachée en 1980, tient fermement en main les rênes de l'Etat et celles du quasi-parti unique que constitue le ZANU-PF. Dans cinquante-cinq autres circonscriptions, l'opposition a été incapable de présenter un candidat. M. Mugabe, avant même que les bureaux de vote aient ouvert leurs portes, dispose ainsi de quatre-vingt-cinq députés, soit neuf de plus que la majorité absolue. Selon toute vraisemblance, la nouvelle Assemblée ressemblera à la précédente, qui ne comptait que trois députés de l'opposition. Elle ne s'était opposée qu'une fois à la volonté du gouvernement, en refusant de ratifier un texte limitant le droit de chasse.

Entré en campagne à la fin du mois de mars, le président Mugabe n'a en réalité qu'une crainte : que le taux de participation soit si faible qu'il entache la légitimité du scrutin. Au cours de la vingtaine de rassemblements qu'il a présidés pendant la campagne électorale, le chef de l'Etat n'a cessé d'appeler à se rendre en masse aux urnes.

C'est que les quelque 4,8 millions d'électeurs, souvent inscrits sur les listes pour ne pas s'attirer d'ennuis, n'ont guère de raisons de s'enthousiasmer. Aujourd'hui comme hier, le parti dirigeant quadrille le pays, et son président continue de se comporter comme un homme qui ne rend de comptes à personne. Son parti jouit, sans contrôle, des moyens de l'Etat – il est le seul à bénéficier d'un financement électoral officiel – tandis que l'opposition, tolérée plutôt qu'acceptée, n'a pas encore réussi à s'unir ni à présenter une alternative crédible.

Les occasions, pourtant, ne manquaient pas : le Zimbabwe traverse de nouveau une difficile période de sécheresse, en même temps qu'il affronte les conséquences sociales d'un plan d'ajustement structurel particulièrement rigoureux. Un instant contenue, l'inflation est repartie alors que, selon les économistes, 45 % de la main-d'œuvre potentielle est au chômage. Cinq cent mille sans-abri – sur une population de onze millions d'habitants – vivraient dans les rues des grandes villes.

MANŒUVRES D'APPAREIL

Aucun des cinq partis d'opposition, qui présentent, dans tout le pays, une soixantaine de candidats, n'a pourtant été capable de capter ce mécontentement diffus. Cette faiblesse n'a pas empêché le président Mugabe de s'en prendre à ses opposants, *« mélange hétéroclite d'opportunistes et de renégats poussés par leurs ambitions personnelles »*.

Absent de l'arène publique, le débat politique s'est en réalité amorcé à l'intérieur du ZANU-PF, à l'occasion des primaires qui ont désigné ses candidats. Une cinquantaine de députés sortants n'ont pas été reconfirmés par les instances du parti. Ces élections internes ont donné lieu à des affrontements d'une rare férocité, où les manœuvres d'appareil l'ont disputé à l'achat de voix de militants. Selon le ministre de la santé, Timothy Stamps, lui-même exclu de la présélection, les primaires ont été *« opaques et désastreuses »*.

Parmi ceux qui sont restés sur le carreau, une dizaine ont décidé de se présenter en candidats indépendants, dénonçant les fraudes qui auraient permis leur élimination. Tel est le cas de Margaret Dongo, député du ZANU-PF dans la précédente législature, privée d'investiture pour avoir dénoncé la gérontocratie qui préside aux destinées du pays. Agée de trente-cinq ans, cette militante qui a rejoint la lutte de libération à quinze ans se dit sûre de gagner si les résultats ne sont pas truqués. Excédé, le président Mugabe s'est personnellement engagé à faire mordre la poussière à cette dissidente, pourtant bien implantée dans sa circonscription populaire d'Harare.

De mémoire de Zimbabwéen, c'est la première fois que de tels craquements se font entendre au sein du parti dominant. Crispé sur son pouvoir, le président Mugabe, autrefois chef de file de la « ligne de front » face à l'Afrique du Sud, fait aujourd'hui pâle figure à côté d'un Nelson Mandela qui conduit avec succès une transition démocratique qui s'annonçait autrement difficile. Mais, convaincu qu'il est le seul à pouvoir sauver le pays, il sera très probablement, l'an prochain, à soixante et onze ans, le candidat du ZANU-PF à l'élection présidentielle.

Georges Marion

Les corps de six mille victimes du génocide rwandais ont été inhumés

Une émouvante cérémonie a marqué la commémoration du début des massacres

KIGALI
de notre envoyé spécial

Il faut avoir vu avec quelle ardeur des Rwandais peuvent se jeter dans des fosses communes remplies de centaines de cadavres, à la recherche d'indices permettant de retrouver les restes d'un parent disparu, pour comprendre l'importance de la cérémonie organisée, vendredi 7 avril, date qui entre dans l'histoire rwandaise comme *« la journée de la commémoration du génocide et des massacres d'avril-juillet 1994 »*. Trop de familles décimées ne pourront jamais observer le deuil faute d'avoir pu identifier les dépouilles mortelles des leurs.

Quelque vingt mille personnes ont lentement gravi la pente de la colline Rebero, qui domine Kigali, pour assister à la nouvelle inhumation des corps torturés d'Agathe Uwillingiyimana, une Hutue membre de l'opposition, premier ministre du président Juvénal Habyarimana, sauvagement assassinée, le 7 avril 1994, et de plusieurs ministres. Ces corps ont été retrouvés à l'hôpital central de Kigali, où d'incroyables massacres ont été commis par des militaires et des miliciens hutus. Six mille autres cadavres, non identifiés, ont été découverts dans l'enceinte de l'hôpital. Tous ont été officiellement portés en terre au sommet de cette colline où, bientôt, s'élèvera un monument dédié aux victimes du génocide. La cérémonie fut longue et empreinte d'une émouvante dignité.

Les corps des ministres étaient placés chacun dans des cercueils. Les autres étaient rassemblés dans deux cents volumineuses caisses de bois blanc. Ils avaient été acheminés, jeudi, au stade de Nyamirambo, pour une veillée funèbre. Vendredi, tous les dignitaires du nouveau régime, les invités du gouvernement, le corps diplomatique et plusieurs milliers d'anonymes se sont retrouvés sur la pelouse du stade, avant de partir en convoi pour Rebero, à une douzaine de kilomètres.

CHÂTIER LES COUPABLES

Les cercueils ont été chargés sur des camions-bennes, de gros semi-remorques prêtés par la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuar), et des camionnettes. Le cortège a traversé une partie de Kigali avant d'emprunter la piste conduisant au sommet de la colline où se trouvent les ruines d'un luxueux hôtel ayant appartenu à feu Juvénal Habyarimana. Une vaste tribune rudimentaire, couverte de bâches en plastique frappées du sigle d'agences de l'ONU, fait face à plusieurs rangées de caveaux bétonnés. Au fur et à mesure que les camions déchargent leur macabre cargaison, l'odeur lourde des corps décomposés emplit l'atmosphère.

Les cercueils alignés près des fosses sont aussitôt recouverts de draps violets et de drapeaux rwandais, alors qu'une chorale entonne des chants de deuil. Un prêtre catholique, un pasteur protestant, un révérend adventiste et un imam musulman bénissent les disparus au cours d'une brève cérémonie œcuménique.

Le président Pasteur Bizimungu et le vice-président Paul Kagamé s'approchent pour se recueillir et assister à la descente des corps d'Agathe Uwillingiyimana et d'un inconnu représentant l'ensemble des victimes du génocide. Une minute de silence précède les discours du ministre du travail et des affaires sociales, des invités d'honneur, du vice-président et du chef de l'Etat. La communauté internationale est de nouveau mise en cause et tous appellent la justice à châtier les coupables, tout en prêchant la nécessaire réconciliation nationale sans laquelle le Rwanda ne connaîtra jamais la paix.

Frédéric Fritscher

Désarroi et partialité des africanistes occidentaux

SI, DÉBUT 1994, les spécialistes du Rwanda et du Burundi s'attendaient à des massacres, personne n'avait prévu le génocide. *« Pas même Paul Kagamé »*, l'actuel homme fort du Rwanda, indique Gérard Prunier, chercheur au CNRS. *« Depuis un an et demi, circulait l'hypothèse du complot. Mais, honnêtement, je n'y croyais pas. Cela semblait trop fou. »* Selon lui, la brutalité et la rapidité d'exécution des massacres ont entraîné un effet de stupeur qui a paralysé les réactions.

Après le 6 avril, l'information sur la situation du pays et le contexte politique du conflit a mis du temps à dépasser les cercles spécialisés. *« Les dénonciations de spécialistes, c'est très lourd et maladroit ; on se lance dans des considérations compliquées sur les ethnies,* explique Gérard Prunier. *Quant aux intellectuels généralistes, ils étaient assommés. »* Parmi eux, certains reconnaissent qu'ils se sont sentis empêchés par une information perçue comme incomplète ou « intrumentalisée ». Pour Alain Finkielkraut, les intervenants, politiques ou chercheurs, se refusaient à *« inscrire le génocide dans l'histoire des violences entre les des deux communautés, comme s'il fallait nier le cycle de vengeance pour que la dénonciation soit plus forte »*.

Mais les africanistes, une demi-douzaine de spécialistes occidentaux du Rwanda et du Burundi, sont loin d'être impartiaux. Jean-Pierre Chrétien, autre chercheur au CNRS, fait autorité en France sur la lecture du conflit et a influencé la position d'organisations humanitaires et d'historiens des génocides. En Belgique, ancienne puissance coloniale, il est contesté par le professeur Filip Reyntjens. Un débat d'experts qui a débouché, depuis un an, sur une polémique tout à fait contemporaine. Favorable à une certaine forme de réconciliation entre les exilés et le gouvernement rwandais, M. Reyntjens s'est attiré l'hostilité de la diaspora tutsie.

L'impossible neutralité serait une particularité du Rwanda et du Burundi, qui ne comptent que deux ethnies. *« Depuis trente-cinq ans, la plupart des chercheurs sont pro-Hutus ou pro-Tutsis,* déplore Gérard Prunier. *Il semble qu'il faille toujours être pour quelqu'un contre quelqu'un d'autre. »* Spécialiste de l'Ouganda, Gérard Prunier estime échapper au manichéisme. *« En Ouganda, les luttes politico-ethniques ne sont pas binaires. Il y a une demi-douzaine d'acteurs, les alliances changent. »*

Aujourd'hui, la crise grossit au Burundi. Les interlocuteurs de Gérard Prunier au ministère de la défense s'étonnent qu'il se préoccupe de la situation des Hutus qui, dans ce pays, sont plutôt dans la position de victimes : *« On croyait que tu étais pro-Tutsis. »* Le chercheur pense que le système démocratique est le produit d'une évolution socio-économique particulière, difficilement applicable sur des terrains d'équilibre ethnique délicat. Au Burundi, il y a eu des élections, en juin 1993, financées par l'Union européenne. *« Des élections parfaites. Et tout a explosé. »* D'après lui, on peut imaginer un Rwanda démocratique *« en 2380, c'est possible »*. D'ici là, *« on ne peut que trouver des cotes mal taillées »*.

Corine Lesnes

Regain de violence sur tous les fronts en Bosnie

LES FORCES SERBES DE BOSNIE ont lancé, jeudi 6 avril au soir, une contre-attaque au nord-est du pays, dans les collines de Majevica, pour arrêter l'armée gouvernementale qui cherche à s'emparer de la station-relais de Stolice, a annoncé l'armée bosniaque. D'autres affrontements ont été signalés, au nord-ouest, dans la poche de Bihac, où l'armée gouvernementale tente de repousser une offensive des Serbes. Près de Sarajevo, une personne a été tuée et plusieurs autres blessées, vendredi, par une roquette, à Hrasnica, une banlieue sous contrôle gouvernemental. Entre l'aéroport de Sarajevo et le centre-ville, un face-à-face tendu oppose des « casques bleus » français et des soldats serbes au point de contrôle tenu depuis trois ans par ces derniers. Vendredi 7 avril, les Français y ont déployé quatre blindés et une trentaine de soldats pour *« empêcher les menaces, les vols, les agressions et les débarquements forcés de passagers »* de véhicules, ont indiqué des porte-parole de la Forpronu. Les Serbes ont réagi en installant une douzaine de mines autour des positions des « casques bleus ». – *(AFP, Reuter.)*

La construction du ferry « Estonia » était défectueuse

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur le naufrage du ferry *Estonia*, qui a fait 852 morts en septembre 1994, en mer Baltique, a mis en cause la construction de l'avant du navire, dans un rapport préliminaire publié vendredi 7 avril. Les experts suédois, estoniens et finlandais ne mettent toutefois pas directement en cause les chantiers navals allemands Meyer, d'où est sorti le ferry en 1979, estimant qu'ils ne disposaient pas à l'époque de certaines connaissances techniques et que les règles de sécurité étaient moins *« exigeantes »* qu'aujourd'hui.
Selon le rapport, les dégâts occasionnés à la porte-visière ont provoqué l'enfoncement de la porte située derrière celle-ci (la rampe d'accès avant) *« à cause d'une interférence mécanique »* entre elles, inhérente au plan du bateau. De son coté, une commission allemande a estimé que le bâtiment naviguait à trop vive allure. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la durée du service militaire a été portée à deux ans par la** chambre basse du Parlement russe, lors d'une session à huis-clos, vendredi 7 avril. Le service militaire avait été ramené de deux ans à un an et demi en 1993. La loi adoptée par la Douma prévoit aussi la suppression des sursis accordés aux étudiants. Le pourcentage de conscrits ne répondant pas à l'appel est évalué à 50 %. L'armée russe compte aujourd'hui 1,7 million d'hommes et devrait être ramenée à 1,5 million. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : une procédure judiciaire a été engagée contre le général Ja**ruzelski et onze autres anciens dirigeants communistes, vendredi 7 avril. Ils sont accusés de l'assassinat de 44 ouvriers lors de manifestations qui s'étaient déroulées en 1970. – (AFP.)

■ **AUTRICHE : l'archevêque de Vienne qualifie de « diffamations » les ac**cusations de pédophilie portées contre lui. Plusieurs de ses anciens élèves affirment avoir été contraints par lui à des relations sexuelles il y a une vingtaine d'années. Il s'était démis, jeudi 6 avril, de la présidence de la conférence épiscopale, pour laquelle il venait d'être réélu. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE

■ **MEXIQUE : la guérilla zapatiste a accepté, vendredi 7 avril, une rencontre** *« directe »* avec le gouvernement mexicain dimanche 9 avril, dans la communauté indigène de San Miguel (Chiapas), indique un communiqué des zapatistes. Ces derniers avaient déjà accepté le principe d'une telle rencontre mais à Mexico (*Le Monde* du 31 mars). – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : Bensalem Aouinti, 33 ans,** l'un des deux étudiants grévistes de la faim détenus à la prison centrale de Fez, est dans le coma à la suite de la détérioration de son état de santé, a annoncé, vendredi 7 avril, l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Les deux détenus politiques sont en grève de la faim depuis plus d'un mois. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ANGOLA : Jonas Savimbi est disposé à rencontrer le président Dos San**tos. Le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée) a déclaré, vendredi 7 avril, à Bailundo, au centre de l'Angola, qu'il était maintenant prêt à appliquer les accords de paix de Lusaka et à rencontrer le président Dos Santos. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : un journaliste sud-africain et deux Burundais ont été tués** dans une embuscade tendue sans doute par des extrémistes hutus, jeudi 6 avril. Vincent Francis, chef du bureau de Johannesburg de World Television News (WTN), son chauffeur et son interprète ont été criblés de balles alors qu'ils revenaient à Bujumbura d'un reportage. Leur cameraman, laissé pour mort, a réussi à donner l'alerte. – *(AFP.)*

ASIE

■ **TADJIKISTAN : treize garde-frontières russes ont été tués et une tren**taine d'autres blessés, vendredi 7 avril, le long de la frontière tadjiko-afghane, lors d'une attaque lancée à partir du territoire de l'Afghanistan. Les forces russes ont annoncé vendredi avoir tué dix opposants islamistes qui tentaient d'entrer au Tadjikistan. Moscou maintient dans ce pays 15 000 hommes pour soutenir le régime néo-communiste en place. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : 24 personnes ont été tuées,** vendredi 7 avril, au sud du pays, lors de combats entre un demi-millier de gouvernementaux et un groupe d'irréguliers. Ceux-ci appartiendraient, selon Manille, au mouvement extrémiste musulman Abu Sayyaf qui, trois jours plus tôt, a investi Ipil, une ville en majorité chrétienne de l'île de Mindanao, y faisant 50 morts. Parmi les nouvelles victimes figurent cinq civils que les rebelles avaient pris en otages. – *(AFP, Reuter.)*

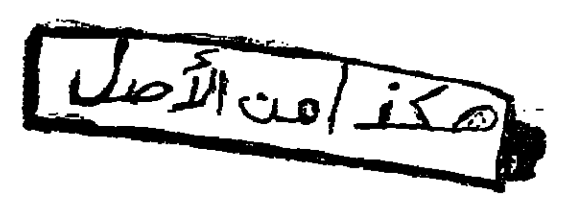
ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les prix de détail ont augmenté de 0,1 %** dans la partie ouest du pays, selon les chiffres définitifs publiés par l'Office fédéral des statistiques. En un an, la hausse est de 2,3 %.

■ **GRANDE-BRETAGNE : la production manufacturière a augmenté de** 0,5 % en février par rapport à janvier et de 3,3 % par rapport à février 1994. L'ensemble de la production industrielle (énergie comprise) augmente de 0,3 % en un mois et de 3,8 % en un an. – *(AFP.)*

Le nombre de chômeurs a augmenté aux Etats-Unis

LE TAUX DE CHÔMAGE s'est établi à 5,5 % de la population active en mars, contre 5,4 % en février. Les créations nettes d'emplois se sont élevées à 203 000 contre 345 000 le mois précédent (chiffre révisé), a annoncé, vendredi 7 avril, le département du Travail. Les secteurs les plus créateurs d'emplois ont été les services et la construction, avec respectivement des gains de 149 000 et de 58 000. En revanche, le secteur manufacturier a détruit 4 000 emplois en mars. Il s'agit de la première baisse nette dans ce secteur depuis décembre 1993. La distribution a également vu ses effectifs diminuer, en mars, de 9 000 emplois. Les services publics ont, en revanche, créé 10 000 emplois nets. Au total, les Etats-Unis comptaient, en mars, 7,24 millions de demandeurs d'emplois, soit une augmentation de 15 000 par rapport à février pour une population active de 125,3 millions de personnes (+ 149 000 par rapport à février). Le nombre de salariés employés à temps partiel et recherchant un emploi à temps plein atteignait 1,30 million en mars contre 1,74 million en février. La durée moyenne de la semaine de travail est restée inchangée, à 34,5 heures en mars, a précisé le département du Travail. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

RESSERREMENT À deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, les sondages continuent à faire état d'un resserrement de l'écart entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, même s'ils donnent des résultats contradictoires pour la place de second entre le premier ministre et Lionel Jospin. Alors que la campagne officielle va commencer, lundi 10 avril, les chiraquiens tentent de contrecarrer la remontée de M. Balladur. ● **RÉFORME.** Devant un auditoire enthousiaste, Jacques Chirac a plaidé, vendredi 7 avril à Lille, pour l'urgence de la réforme, en s'en prenant de nouveau aux tenants de la *« pensée unique »*. ● **FEMMES.** Les principaux candidats à la présidentielle courtisent les femmes, qui représentent 53 % de l'électorat. Devant le Conseil national des femmes, le 7 avril, ils ont fait assaut de propositions pour renforcer leur place dans la vie publique.

M. Chirac tente de contrecarrer l'effritement régulier de ses positions

Alors que les deux camps de la majorité retiennent leur souffle, les politologues et les observateurs évitent de s'avancer sur l'ordre du tiercé qui sortira des urnes au premier tour de la présidentielle

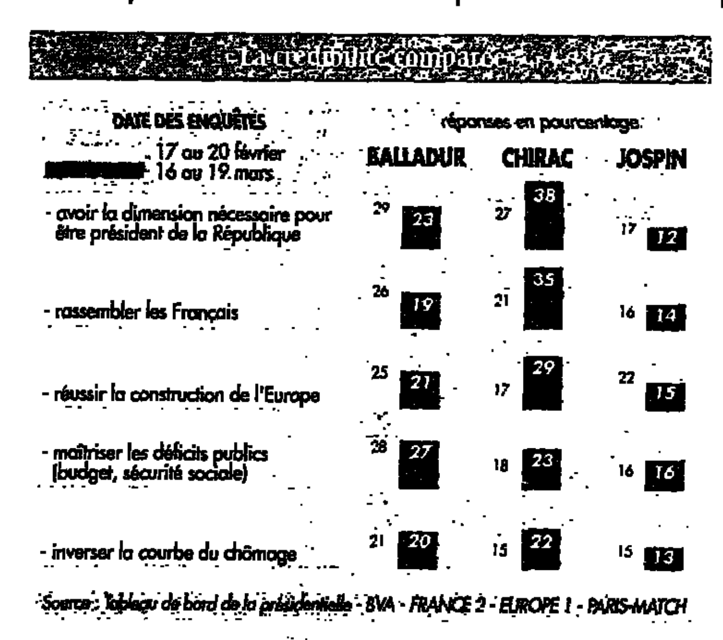
LES POLITOLOGUES et les observateurs sont peu nombreux, aujourd'hui, à parier plus d'un trognon de pomme sur le tiercé qui sortira des urnes au soir du 23 avril. Au moment où les sondages révèlent un resserrement de l'écart entre Jacques Chirac et Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, les deux camps de la majorité retiennent leur souffle tandis que Lionel Jospin force l'allure dans l'espoir de s'intercaller entre les deux candidats. Depuis 47 jours, maintenant, le maire de Paris tient la corde et le premier ministre-candidat mène une course-poursuite qui lui a évité la même mésaventure qu'à Raymond Barre en 1988 et qui lui offre mieux : le redressement. Depuis un mois et demi, M. Chirac a bousculé M. Balladur, en effectuant une percée foudroyante à laquelle nombre de ses partisans ne croyaient plus. En huit jours, il a réussi à passer devant le chef du gouvernement alors que depuis deux ans, il piétinait loin derrière lui.

« Je m'en souviens très bien, c'était le 21 février, le jour d'un voyage en Haute-Normandie. » Le premier secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré, n'est pas près de l'oublier, ce 21 février. Les chiraquiens pouvaient se dire que l'espoir allait, enfin, changer de camp. Pour la première fois, un sondage leur donnait un motif de satisfaction : M. Chirac se hissait au niveau de M. Balladur. Un mois auparavant, le 25 février, devant des cadres néogaullistes réunis à Vincennes, Alain Juppé avait joué la pythie. *« Depuis quelques semaines, l'élan grandit dans le pays. Allons ensemble vers la victoire »*, avait lancé le ministre et président par intérim du mouvement. Les sondages, pourtant, sont d'une effroyable stabilité pour M. Chirac.

INCROYABLE CONJONCTION

M. Juppé s'arrangeait donc un peu avec la réalité. Car l'élan n'est apparu qu'à la fin de la première quinzaine de février. Choisissant de présenter son programme présidentiel le 17 du mois, M. Chirac a bénéficié d'une incroyable conjonction d'éléments défavorables à M. Balladur. Le 13, le premier ministre rate la présentation de son propre projet. Le 16, il subit l'ultime journée d'action des étudiants contre la circulaire des IUT et le 19, il réalise une prestation laborieuse sur France 2 alors que la veille, *Le Point* a révélé que M. Balladur avait autorisé des écoutes téléphoniques dans l'affaire Schuller-Maréchal. Pour couronner le tout, le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) fait remarquer au premier ministre qu'on le voit trop sur les écrans. *Exit* M. Balladur, bienvenu M. Chirac. Entre-temps, celui-ci a parfaitement « vendu » son projet devant une foule de 15 000 militants, à la porte de Versailles.

Le basculement s'est opéré si vite que certains hebdomadaires ont été pris à contre-pied. Leur couverture de la semaine du 16 au 22 février en témoigne. *L'Express* publie une photo de M. Chirac, en se demandant : « Peut-il encore gagner » ? *L'Evénement du jeudi* pose la question à l'envers : « Balladur peut-il perdre » ? A l'intérieur, les articles sont plus dubitatifs : *« Le vent tourne... Edouard le magicien n'a plus la main... Pasqua dans la ligne de mire. »* Le ministre de l'intérieur, justement, est mis au ban d'essai par deux autres hebdos. *Le Nouvel Observateur* le présente, en couverture, comme « L'homme qui peut faire perdre Balladur » tandis que *Le Point* (18 février) voit dans l'imbroglio Schuller-Maréchal « L'affaire qui fait peur à la majorité ». Les chiraquiens, M. Chirac en tête, qui, secrètement, espéraient voir M. Pasqua rallier leur camp, se félicitent doublement de son choix.



A la mi-mars, Jacques Chirac bénéficie d'une confiance supérieure à celle d'Edouard Balladur.

Non seulement ils laissent entendre que le ministre de l'intérieur porte la poisse à son candidat (écoutes, espions), mais encore ils enregistrent, avec satisfaction, que son engagement aux côtés de M. Balladur, qui clôt une série de ralliements, ne fait pas plonger M. Chirac dans les sondages. Bien au contraire, après un mois de janvier très noir, les partisans du maire de Paris voient arriver des éclaircies à la fin de la première quinzaine de février.

« Certains indicateurs, comme l'avenir ou la crédibilité de Jacques Chirac, étaient en hausse et nous désespérions un peu car on n'en voyait pas la traduction dans les sondages publiés sur les intentions de vote », confie Jean-Louis Debré. Le porte-parole du RPR ajoute d'autres signes comme la mobilisation montante dans les réunions publiques ou l'amoncellement accru du courrier au « QG » parisien de l'avenue d'Iéna. Jusqu'à cette divine surprise du 21 février. C'est le point de départ d'une nouvelle phase. Pendant de nombreux mois, MM. Chirac et Balladur s'étaient partagé équitablement l'électorat du RPR. Et voilà que le premier des deux tente une OPA, en la réussissant largement.

« LE RETOUR DE L'ÉLASTIQUE »

« Après avoir semé, semé, semé, on se disait bien que la graine allait prendre », assure un proche du maire de Paris, qui se souvient d'avoir vu, à ce moment-là, un *« homme très heureux »* poussant *« un grand ouf de soulagement »* quand une première enquête d'opinion l'a placé à égalité avec M. Balladur. Dans son édition du 25 février, *Le Point* voit, en couverture, « Balladur sous pression » et dans les pages intérieures sur « la mauvaise pente ». Pendant huit jours, certains chiraquiens embarquent sur le petit nuage de l'euphorie. Les moins discrets font ostensiblement sentir que maintenant rien ne sera plus comme avant. Les autres avec leur chef de file font en sorte de cacher joie intérieure et optimisme excessif. *« Chirac a immédiatement fait une réunion pour éviter qu'on pavoise*, rappelle un dirigeant du mouvement. *Il a reconnu que ça allait mieux mais que rien n'était définitif. Ils nous a demandé de redoubler d'efforts et de multiplier les déplacements en province. »*

Stratégie payante ? Après cette inversion de tendances, M. Chirac n'a cessé de grimper dans les sondages pendant quinze nouveaux jours. Il a atteint son apogée après la présentation de son projet sur la politique étrangère et la défense. Position durable ? Les deux dernières semaines révèlent un effritement régulier des positions du maire de Paris. *« C'est le retour de l'élastique »*, explique un sondeur, sans se livrer au moindre pronostic. Le rêve des balladuriens, il est vrai, est de vivre, avant le 23 avril, les huit jours de folie qu'ont connus les chiraquiens. Ceux-ci n'ont aucune envie de subir ce cauchemar.

Olivier Biffaud

Le maire de Paris insiste sur l'urgence de la réforme

LILLE
de notre envoyé spécial

Cinq mois après y avoir annoncé sa candidature, Jacques Chirac est revenu à Lille, vendredi 7 avril. Devant un auditoire beaucoup plus enthousiaste que d'ordinaire, l'ancien président du RPR est revenu sur la fiscalité (*Le Monde* du 8 avril). *« Nous sommes les champions du monde de la réforme fiscale différée »*, a-t-il lancé en préambule. Sans apporter de précision sur les moyens à mettre en œuvre, M. Chirac a fixé les objectifs suivants : réduire les prélèvements obligatoires *« en rendant notre fiscalité plus favorable à l'argent qui s'investit »* ; diminuer l'impôt sur le revenu ; réformer la fiscalité sur les transmissions d'entreprises ; modifier l'assiette de la taxe professionnelle.

Cette réunion régionale a été l'occasion pour M. Chirac de fustiger à plusieurs reprises *« les tenants de cette pensée unique, de cette routine intellectuelle qui prétend tout régenter »*.

« On s'est moqué du monde il y a quelques mois, a ajouté M. Chirac, *quand certains ont dit, par l'intermédiaire d'une énième commission du Plan, que la France allait mieux mais qu'elle ne le savait pas. Quelle ignorance de la réalité ! Quelle méconnaissance des Français ! »* Pour le candidat, *« il y a urgence à réformer »*. Il a ainsi résumé son projet : *« Bâtir une société de liberté, d'égalité et de fraternité, avec pour principe l'égalité des chances, pour méthode la réforme, pour exigence la solidarité. »*

Pour la première fois depuis longtemps, il s'en est pris aux socialistes et *« aux idéologues de gauche »*, pour provoquer les sifflets du public, mais sans omettre de relever les conséquences de la politique suivie *« depuis deux ans »*, que ce soit la progression du nombre des chômeurs de longue durée ou l'augmentation de l'endettement. Auparavant, un député UDF du Nord, Françoise Hostalier, avait elle-même suscité une véritable *bronca* en citant à deux reprises le nom du premier ministre.

Jean-Louis Saux

Les candidats courtisent de plus en plus l'électorat féminin

LES FEMMES sont de plus en plus courtisées par les candidats. C'est à qui déplorera le plus leur sous-représentation parmi le personnel politique, leur rémunération de 25 % en moyenne inférieure à celle des hommes et leurs difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale.

La journée du 7 avril a confirmé combien les 53 % d'électrices étaient cajolées. A l'initiative du Conseil national des femmes françaises qui rassemble 120 associations d'obédiences diverses – présidé par Paulette Laubie, chef d'entreprise, il compte parmi ses membres Françoise Gaspard, ancien député européen PS, et Marie-Thérèse Hermange, adjointe RPR au maire de Paris et député européen –, les trois principaux candidats se sont succédé devant plus de quatre cents femmes.

Edouard Balladur, appelé par Simone Veil, caution morale en la matière, a ouvert le feu. Le premier ministre a rappelé son souhait de *« forcer la nature »* en instaurant des quotas de 1/3 de candidates d'un autre sexe lors des scrutins de liste. Pour ce faire, il envisage de modifier la Constitution par voie référendaire. M. Balladur s'est engagé à appliquer immédiatement cette règle en cas de victoire : son futur gouvernement compterait alors au moins dix femmes sur une trentaine de ministres. Jacques Chirac était très attendu sur ce terrain, car il avait jusque-là manifesté les plus grandes réticences à exposer sa position. Il a refusé de suivre M. Balladur quant au nombre de femmes ministres, arguant qu'il lui paraissait *« difficile de trouver assez de femmes compétentes et expérimentées »* pour constituer la moitié d'un gouvernement. *« C'est un métier, n'importe qui ne peut s'improviser n'importe quoi »*, a-t-il conclu.

CONTRAINTE FINANCIÈRE

M. Chirac a rappelé sa divergence de vue avec son rival sur les quotas. Hostile par principe à ce système, il a fait part des risques que comporterait pour lui une réforme constitutionnelle. *« Si elle échoue, cela risquerait de figer la situation pour longtemps »*, a déclaré le candidat du RPR.

Désireux de prouver sa bonne volonté, il a cependant demandé à tous ceux qui constituent des listes pour des élections municipales d'accorder autant de place aux femmes qu'aux hommes. Enfin, il a suggéré la création d'un observateur de la parité auprès du premier ministre et la mise en place d'une commission sur ce sujet semblable à celle présidée par Marceau Long sur le code de la nationalité.

La surprise est venue d'une convergence inattendue entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le candidat du RPR et celui du Parti socialiste ont avancé la même proposition : que le financement public des partis politiques soit modulé en fonction de la place que ces derniers accordent aux femmes. *« Je connais bien les partis et cela sera une incitation forte »*, a déclaré M. Chirac.

« L'instauration de quotas ne changera pas la faible représentation politique des femmes en France tant que le mode de scrutin le plus usité sera uninominal, a renchéri plus tard M. Jospin. *La contrainte financière sera plus efficace. »*

Ce rapprochement entre les deux candidats fut le seul. Et M. Jospin a aussi réaffirmé sa volonté de mettre un terme au cumul des mandats qui empêche, selon lui, les femmes d'obtenir une représentation dans la vie publique.

Michèle Aulagnon

Sondages contradictoires pour M. Balladur et M. Jospin

DEUX SONDAGES donnent des résultats contradictoires sur les chances de Lionel Jospin d'être présent au second tour de l'élection présidentielle. Selon l'enquête Sofres réalisée les 4 et 5 avril – auprès de 1 000 personnes, méthode des quotas – pour TF 1-RTL, Jacques Chirac demeure en tête des intentions de vote avec 24 % devant M. Jospin (22 %), Edouard Balladur (20 %), Jean-Marie Le Pen (12 %), Robert Hue (8 %), Philippe de Villiers (5,5 %), Arlette Laguiller (4,5 %), Dominique Voynet (3,5 %) et Jacques Cheminade (0,5 %).

En revanche, le sondage CSA réalisé le 5 et le 6 avril – auprès de 1 004 personnes, méthode des quotas – pour France 3-France Inter-Le Parisien donne M. Balladur en deuxième position (22,5 %) derrière M. Chirac (26 %), et devant M. Jospin (18,5 %), les autres candidats à l'exception de Robert Hue (9 %) obtenant à peu de chose près les scores publiés par la Sofres. Le pourcentage des indécis s'élève à 28 % selon la Sofres et 33 % selon le CSA. Dans tous les cas, M. Chirac l'emporterait au deuxième tour. La marge d'erreur pour des échantillons de mille personnes est de deux ou trois points.

■ **TRANSPARENCE : Pierre Moscovici, trésorier de la campagne de Lionel Jospin,** a émis des « *doutes* » vendredi 7 avril sur les comptes de campagne présentés par Edouard Balladur et Jacques Chirac. Il estime notamment que les deux candidats ont dépassé les budgets de dépenses autorisées. A propos des recettes, il juge les montants « *invraisemblables* » au regard des chiffres publiés lors des précédentes élections. « *Je mets au défi les trésoriers d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac de présenter la liste des dons des personnes physiques* », a-t-il ajouté. Alain Juppé pour M. Chirac et René Galy-Dejean pour M. Balladur ont rejeté ces accusations.

■ **REGRETS : Charles Pasqua a estimé vendredi 7 avril à Chalon-sur-Saône** (Saône-et-Loire) que si l'UDF et le RPR « *avaient eu un seul candidat dès le premier tour, nous l'aurions remporté très facilement dès le premier tour* ». Le ministre de l'intérieur a ajouté qu'il ne se trompait pas d'adversaire : « *Je soutiens Edouard Balladur*, a-t-il dit, *mais je ne combats pas mon propre camp, je ne combats pas Jacques Chirac* ». M. Pasqua s'est cependant dit « *choqué* » d'entendre dans cette campagne ses « *propres amis politiques critiquer le gouvernement qu'ils ont soutenu de tous leurs votes pendant deux ans* ».

■ **PASSÉ : Jean-Marie Le Pen a pris violemment à partie** vendredi 7 avril à Metz (Moselle) Jacques Chirac, le rendant responsable de tous les maux dont souffre la France. « *M. Chirac a joué tous les rôles* », a déclaré le président du Front national, affirmant que le maire de Paris a été tour à tour « *furieusement travailliste* », « *reaganien* », « *pour l'Algérie française avant d'être pour l'Algérie algérienne* », « *Clinton français un peu moins jeune* » et enfin « *socialiste* ». Et il a ajouté : « *Dès que Delors s'est esquivé sur la pointe des pieds, Jacques Chirac s'est rué dans le socialisme comme d'autres se ruent dans la servitude* ».

■ **DÉCEPTION : Robert Hue a estimé** vendredi 7 avril à Amiens (Somme) que M. Jospin faisait « *une campagne décevante qui n'était pas mobilisatrice* ». Et il a poursuivi : « *Le Parti socialiste et son candidat Lionel Jospin ont choisi de se situer dans la continuité et le prolongement de la politique du gouvernement socialiste passé qui a conduit à l'amertume, à l'échec, et au retour de la droite au pouvoir* ».

■ **GAUCHE : Dominique Voynet a** déclaré vendredi 7 avril à Lille : « *Pour nous, il n'y a pas d'autre gauche que l'écologie.* » Selon elle, Lionel Jospin est « *porteur d'un projet insuffisamment ambitieux* ». Quant à Robert Hue, il est « *bien sympa et donne une image souriante du Parti communiste. Mais il se laisse aller à quelques facilités* ».

Valéry Giscard d'Estaing évite la réunion d'Edouard Balladur à Clermont-Ferrand

Le premier ministre s'en est pris à ceux qui « tiennent successivement, et parfois en même temps, deux ou trois langages » sur l'Europe

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyée spéciale

Faute de mots, il faut se contenter de signes. L'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, avait indiqué qu'il ne se prononcerait pas officiellement, avant le premier tour, en faveur de l'un ou l'autre des candidats de la droite. La visite d'Edouard Balladur dans la région Auvergne, que préside M. Giscard d'Estaing, était pour lui l'occasion de donner un de ces nouveaux petits signes destinés à nourrir les commentaires. Comme il s'y était engagé en recevant le 16 mars Jacques Chirac, il a accueilli officiellement M. Balladur au siège du conseil régional à Chamalières. L'entretien, privé, n'a duré que vingt-cinq minutes, contre les soixante-cinq accordées au maire de Paris. Seule information, ce dernier l'avait qualifié de « *très* » chaleureux, M. Balladur en est sorti « *tout à fait* » satisfait.

Le deuxième signe attendu était la présence ou non de M. Giscard d'Estaing au dîner républicain organisé dans la soirée par le candidat Balladur. Alors qu'il avait honoré, certes tardivement, la réunion électorale de Jacques Chirac, l'ancien chef de l'Etat n'est pas venu partager la potée auvergnate avec l'actuel premier ministre.

Au petit jeu des signes, Edouard Balladur s'est amusé, lui aussi. L'occasion était trop belle pour réaffirmer son attachement à l'Europe. « *Nous avons besoin d'une union économique monétaire le plus tôt possible et nous ne devrons pas ménager notre peine pour y parvenir* », a déclaré M. Balladur, avant de critiquer ceux qui « *tiennent un, deux ou trois langages successivement et parfois en même temps* ». « *Avoir de la suite dans les idées est indispensable pour obtenir un contrat d'adhésion avec les Français mais aussi sur le plan international* », a affirmé le premier ministre. Pour la campagne officielle, il a déclaré qu'il n'avait retenu que « *des thèmes constructifs, en ignorant la polémique* ». « *Elle n'est ni dans mon goût ni dans ma nature. Les Français le savent. Ils m'ont vu à l'œuvre* », a-t-il dit.

L'AUTRE PRÉSIDENT AUVERGNAT

Quelques heures auparavant, lors d'une rencontre avec ses comités de soutien, M. Balladur avait observé qu'« *il n'y aura sans doute pas de débat télévisé avant le premier tour. J'en prends mon parti* ». Contrairement à son candidat, Nicolas Sarkozy, ministre de la communication, a fait mine de refuser le deuil de ce débat en lançant : « *Si les autres candidats ont de l'appétit, qu'ils viennent débattre séparément chacun d'eux. S'ils ont l'estomac un peu noué par l'enjeu, qu'ils viennent tous ensemble.* » Il a ensuite appelé les électeurs à « *choisir entre ceux qui promettent tout et celui qui pourra tenir ses promesses* ».

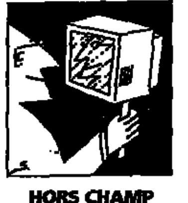
A aucun moment le nom de M. Giscard d'Estaing n'a été cité au dîner. Faute du parrainage de l'ancien chef de l'Etat, M. Balladur a revendiqué longuement celui de son prédécesseur, originaire lui aussi d'Auvergne, Georges Pompidou.

Lors de ce déplacement en Auvergne, M. Balladur a rendu également visite à Pharmaciens sans frontières (PSF), saisissant cette occasion pour évoquer la situation des cinq membres français de cette organisation retenus en otages depuis le 4 mars dans la région de Sarajevo. « *Nous sommes extrêmement attentifs et nous faisons tout ce que nous pouvons pour régler ce problème* », a affirmé le premier ministre devant le président de PSF.

Pascale Robert-Diard

Quand Jacques Chirac torture Jean-Pierre Elkabbach

ELLE n'a pas voulu s'asseoir dans la loge du directeur général, au premier étage. Elle n'a pas voulu non plus s'asseoir sur le plateau, avec les invités. Elle veut être là, tout près, mais « *pas visible à la caméra* », explique un technicien. On lui a trouvé une chaise discrète, loin des projecteurs. On lui a donné un moniteur, pour qu'elle puisse suivre, mot à mot, les paroles de son père. Pour sa dernière émission avant la campagne officielle, Jacques Chirac est venu seul, c'est-à-dire avec sa fille Claude. Il est le dernier invité, « *et non des moindres* », comme dit Bruno Masure, de « La France en direct », sur France 2.


HORS CHAMP

Les soutiens sont là. Patrick Stéfanini, fidèle directeur de campagne. Christian Cabrol, le professeur. Alain Terzian, le producteur des *Visiteurs*. Jacques Chirac serre chaleureusement la main de tout son petit monde. Après, seulement, le maire de Paris salue Jean-Pierre Elkabbach, en oubliant Jean-Luc Mano, directeur de l'information. Arlette Chabot, sa directrice adjointe, suit l'émission à l'étage. Le 9 janvier, au journal de 20 heures, la journaliste s'est attiré les foudres du maire de Paris en lui demandant s'il comptait aller jusqu'au bout de sa campagne.

Tous les techniciens le savent. Toutes les maquilleuses le racontent. A chaque rencontre, avant chaque émission, Jacques Chirac évite désormais soigneusement le président de France-Télévision. Mieux : il le torture. Les deux hommes ont déjeuné ensemble, un jeudi 23 mars. « *Jean-Pierre Elkabbach, c'est ce monsieur qui a écrit un livre avec Edouard Balladur et qui filme François Mitterrand à l'Elysée ?* », a plaisanté M. Chirac, selon l'un de ses proches, avant le rendez-vous. Dans l'entourage du maire de Paris, on raconte que la rencontre s'est « *vraiment mal passée* ». Depuis, M. Chirac ne cache plus sa mauvaise humeur : à la « Marche du siècle », le 29 mars, alors qu'il converse avec les producteurs de l'émission dans la loge de maquillage, il en interdit l'entrée au PDG de France-Télévision.

La brouille est perceptible à l'antenne. Sur France 2, le 6 avril, Jacques Chirac donne du « *cher maître* » et du « *docteur* » à ses interlocuteurs de la société civile, avant de s'étonner, quand vient le tour des journalistes, qu'une « *grande télévision* » n'ait rien de plus intelligent à dire. Huit jours plus tôt, sur France 3, il adresse, à l'inverse, quelques compliments à Jean-Marie Cavada : vous êtes vraiment, lui dit-il, « *un grand professionnel* ».

« *Eh bien ! Ça, je vais le répéter partout,* répond le patron de La Cinquième. *Selon le sort que vous aurez, ça me fera du bien ou du mal.* » M. Chirac est en verve : « *Prenez des risques ! J'ai failli vous dire : osez !* » Le candidat malheureux à la présidence de France-Télévision s'enhardit : « *Ce mot est déposé. Et puis, on verra les résultats qu'il donnera.* » Dans la salle de maquillage, Jean-Pierre Elkabbach se raidit. Il sait que c'est là, entre les tubes de rouge à lèvres, les câbles électriques et les couloirs des studios, que s'écrit, à l'avance, l'histoire de la télévision.

Ariane Chemin

« Il faut que ça pète ! »

« *Y AURAIT BESOIN que ça pète* ». Chaque matin, dans le trois-pièces d'un immeuble voué à la démolition, Gaëlle, vingt-cinq ans, RMIste et mère de deux enfants, fait sa gymnastique chinoise en regardant la Loire couler sous sa fenêtre. Sur le palier, elle a affiché une reproduction de graffitis dont celui-ci, le plus voyant : « *Les pauvres sont-ils cons ?* », et, à l'entrée, un petit mot de colère, juste pour dire que « *Tanguy est triste de savoir qu'il y a des crétins dans le quartier qui lui ont volé son tricycle* ». Gaëlle, aujourd'hui, est prête à participer à toutes les manifestations. Sa copine Laurence vient lui apporter sa petite à garder, un soir, et toutes les deux se moquent « *des intégrés, vachement opportunistes, faut voir comment ils sont rapias* ». Laurence ajoute : « *Remarque, à force d'être confrontées au système, nous, on a peur de rien.* » « *Que ça pète !* », répète Gaëlle dans une humeur de jour de fête.


CARTE POSTALE

Vendeuse à seize ans, licenciée à dix-neuf, un séjour « galère » à New York, une pause d'un an en Ardèche, Gaëlle s'est posée à Nantes par hasard un jour d'auto-stop avec l'envie de réaliser ce qui lui avait été toujours refusé, étudier. Plongée dans l'oeuvre de Voltaire, une « *disserte à faire ce soir, un examen demain matin* », Gaëlle réchauffe la purée de carottes, mime une fille des Beaux-Arts avec qui elle a bu un verre dans un café : « *Le genre idiote qui me dit d'un air maniéré :* "Tu sais, j'ai l'impression qu'il faut que j'aille au bout de la souffrance pour créer". » Gaëlle a répondu : « *Ouais, d'accord. Moi, c'est plutôt l'envie d'en sortir.* » Elle aussi voudrait faire les Beaux-Arts. Pour l'instant, elle travaille sur le diplôme d'accès à l'université.

Gaëlle ne décolère pas contre les « *gens aux petits postes et à petites responsabilités. Ils passent leur temps à te surveiller, simplement parce que tu as vingt-cinq ans, deux enfants, famille monoparentale. Et tu touches le RMI, en plus ! C'est tout juste si la directrice de la crèche qui va faire ses courses au supermarché, le cul coincé dans sa Visa, te soupçonne pas de te défoncer* ». Eux, « *les intégrés* », « *petits chefs* » et travailleurs sociaux ne « *se sentent finalement responsables de rien* ». « *Il faudrait des gens réglos, plus de sincérité.* »

Un jour Gaëlle sera menacée d'expulsion. Son immeuble a été mis à la disposition d'artistes et de RMIstes par la municipalité pour un loyer modéré le temps que cet ancien quartier populaire de « la Madeleine » devienne un îlot de modernité autour de la gare TGV et du Palais des congrès. « *Et vous croyez qu'on va dire oui ? Vous croyez qu'on va accepter qu'ils nous traitent de parasites alors qu'ils passent leur temps à faire des fausses factures, à détourner de l'argent ? Dans la région, il y a eu un scandale. Des chanteurs d'opéra ont touché des millions pour quelques minutes de prestations et nous on devrait la fermer ?* »

Gaëlle pense que les politiques ne pourront même pas s'en sortir « *avec une diplomatie foireuse avec les gens – d'ailleurs, quand ils se mettent en tête de faire de la diplomatie, on voit le résultat en Yougoslavie* ». Les intellos piégés dans « le *charity business* », le RMI, la télé, les somnifères. Gaëlle peste contre cette génération « Chamallow » : « *Les gens se sentent écrasés, la violence a du mal à éclater. C'est l'époque où on te dit : je te donne 2 000 F de RMI. Estime-toi heureux* ». C'est aussi « *une génération virtuelle* ». « *Les gens de mon âge n'ont souvent rien vécu, ils sont dans une bulle, ils sonnent creux, sont superficiels.* » Parfois, elle a l'impression de se retrouver à New York « *où ceux qui ont en dessous de vingt ans et au-dessus de cinquante n'existent pas* ». « *Les actifs sont contents d'eux, ils font des conneries, ce sont eux les responsables de la crise et ils sont devenus obsédés par le matérialisme.* » Gaëlle a l'impression de vivre sous une dictature sans dictateur, « *c'est diffus, éclaté et c'est plus dur pour se révolter* ». Mais entre une séance de yoga et des étirements chinois, elle en est certaine : « *Il faut que ça pète !* », dit-elle en regardant la Loire couler.

Dominique Le Guilledoux

A SUIVRE

Passe-temps



On s'était habitué à eux. Ils tenaient les grands rôles. On n'imaginait pas une campagne électorale sans eux. Et puis soudain, plus rien ou si peu, assis en touche sur le banc de leurs rancœurs et de leur tristesse pour cette rencontre du premier tour qui leur a échappé, ce match entre équipes B où tous les coups semblent permis. Deux à droite, deux à gauche, mais quatre hommes en quête de hauteur, forcés de conjuguer leur avenir au passé.

Disparu depuis un mois Raymond Barre, qui, pendant tout ce septennat, avait rêvé d'une revanche sur lui-même et sur les chiraquiens. Le 6 mars, il vint à la télévision se faire hara-kiri pour « *ne pas ajouter à une situation politique confuse* ». Disparu depuis un mois Valéry Giscard d'Estaing, qui, depuis trop longtemps, avait rêvé d'une revanche sur lui-même et sur les chiraquiens. Le 7 mars, lui aussi vint à la télévision se faire hara-kiri. « *Pourquoi irais-je ajouter à la confusion ?* », s'était-il demandé, sans attendre la réponse.

Tous deux se sont revus, mardi, à l'Assemblée nationale pour la rentrée de la commission des affaires étrangères. De toute la confusion qui noie cette campagne, ils ont bien sûr fait des gorges chaudes. M. Barre se pince quand il entend le candidat Chirac faire des gammes sur son refrain de « *l'Etat impartial* ». M. Giscard d'Estaing attend encore qu'on veuille bien le satisfaire sur l'Europe, les charges sociales, le quinquennat. Mais il ne voit toujours rien venir, si ce n'est, comme chez M. Barre, qu'émissaires courbés en deux pour recueillir promesse de l'indispensable soutien du second tour. Pour s'occuper, ils se contenteront de quelques civilités.

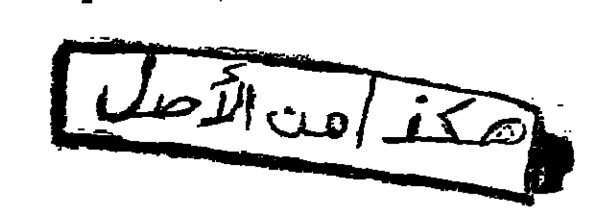
En recevant M. Chirac et M. Balladur en son hôtel de région, M. Giscard d'Estaing vient de terminer les siennes, même s'il a assisté au meeting du premier et s'est abstenu de paraître au « *dîner républicain* » du second. M. Barre est prêt à se faire violence, en accueillant Alain Juppé à Lyon le 19 avril et M. Balladur quand bon lui semblera. Ils ne parlent pas, mais font dire que « *cette campagne les attriste* ». Entre les deux tours, on les pressera de se déclarer, et cette perspective ne les fait pas rire non plus. Faire voter pour Chirac, qui leur fait peur, pour Balladur, qui leur a détourné leur commerce, voire départager les deux, il va y avoir des chapeaux difficiles à avaler.

BONNE FIGURE

Avec Jacques Delors et Michel Rocard, la gauche a aussi ses deux vieux observateurs, mais de ce côté finalement on sait se tenir. Ils auraient pu faire la mauvaise tête. Ils préfèrent faire bonne figure. Pour la cause supérieure du socialisme, ils ont accepté de faire quelques « B.A. » pour le candidat Jospin. M. Delors a accepté de présider un comité de soutien et de délivrer quelques sages paroles dans la cacophonie ambiante. Jeudi, il s'est fendu de quelques conseils, pressant M. Jospin « *de se faire mieux connaître des Français* » et de continuer à bien vendre « *ses propositions raisonnables, proportionnées et équilibrées* ». Mercredi prochain, il participera à un grand banquet républicain à Toulouse, si cette sciatique infernale ne se réveille pas une nouvelle fois. Car elle s'est à nouveau signalée l'autre jour, lui ôtant tout regret sur son refus de décembre de monter en première ligne.

Michel Rocard lui se sent en pleine forme, et voilà bien son drame. « *Je me sentais prêt dans la tête* », confiait-il récemment entre deux petites phrases convenues. Ces dernières semaines furent pour lui mortifiantes, mais il eut la noblesse de n'en rien montrer. Combien de fois n'avait-il rêvé d'en découdre avec son copain de promo à l'ENA, Chirac, trop promu à ses yeux ? Mais les plats sont passés. Il vient de s'envoler pour vendre, pendant une grosse semaine, du Jospin en Polynésie et Nouvelle-Calédonie. A chacun sa façon de tuer le temps !

Daniel Carton



هكذا من الأصل

Le duel Chirac-Balladur trouble la préparation des municipales en Ile-de-France

Les élus engagés derrière le premier ministre craignent un « retour de bâton » si le maire de Paris l'emporte le 7 mai. Leurs rivaux qui ont fait le choix inverse pourraient tenter de profiter de l'« état de grâce » pour leur disputer leur siège

La succession des élections présidentielle, en avril et mai, et municipales, en juin, perturbe les rapports des partis de la majorité localement, sous l'effet de la concurrence entre Jacques Chirac et Edouard Balladur. C'est particulièrement vrai en Ile-de-France, où les élus RPR qui ont pris position pour le premier ministre, parfois sous l'influence de Charles Pasqua, craignent le « retour du bâton » que leur choix pourrait leur valoir, aux élections municipales, de la part de rivaux restés fidèles au maire de Paris. Cette crainte est vive dans les Hauts-de-Seine, département dont M. Pasqua préside le conseil général. Dans les Yvelines, où Franck Borotra (RPR) préside le conseil général, seul un député du RPR a pris position pour M. Balladur. Alain Juppé, président du RPR par intérim, promet à tous qu'il n'y aura pas de « rétorsion ». Dans les grandes villes comme dans les petites, les candidats attendent le résultat du combat présidentiel pour partir en campagne. Là où la concurrence est forte, on a préféré reporter le choix des militants à l'après-mai.

LA PRÉPARATION des élections municipales s'annonçait plus calme qu'à l'habitude, entre le RPR et l'UDF, jusqu'à la cristallisation du duel entre Jacques Chirac et Edouard Balladur. L'échec du scénario des « primaires » pour désigner un candidat unique de la majorité à l'élection présidentielle perturbe, aujourd'hui, un grand nombre de municipalités de droite, particulièrement en Ile-de-France, où peu de villes importantes échappent aux arbitrages des états-majors nationaux de l'UDF et du RPR. Dans le meilleur des cas, les équipes municipales de droite, dont l'équilibre est le fruit d'un savant dosage entre le RPR et l'UDF, attendent le résultat de l'élection présidentielle pour partir en campagne, en croisant les doigts pour que le duel fratricide au sommet ne déclenche pas de cataclysme dans leurs rangs. Souvent, les prises de position des maires en faveur de l'un ou l'autre des présidentiables ont déjà suscité des convoitises jusqu'alors inavouées. « *La position personnelle des maires, députés et sénateurs n'a engagé qu'eux-mêmes. Des adjoints ont clairement maintenu des convictions contraires à celles de leur maire* », constate le très chiraquien Eric Raoult, secrétaire général adjoint du RPR et député de Seine-Saint-Denis, convaincu que le combat présidentiel révèle des rivalités jusqu'à présent sagement remisées au placard de l'union de la majorité. « *Quand un maire UDF a pris parti pour Balladur, cela crée inévitablement une certaine émulation des adjoints chiraquiens* », raconte-t-il, très pudique sur les contentieux internes au parti gaulliste.

Le département des Hauts-de-Seine risque fort de connaître quelques surprises : les maires RPR se sont massivement prononcés pour M. Balladur dans le sillage du tout-puissant président du conseil général, Charles Pasqua, soucieux de ménager leur avenir municipal, mais le renversement des sondages en faveur de M. Chirac sème un vent de panique. Certains maires tiennent rancune à M. Pasqua de les avoir contraints à faire le « mauvais choix », alors que leur cœur vibrait pour le maire de Paris ; les plus engagés dans la campagne du premier ministre-candidat s'exposent, comme Jacques Baumel à Rueil-Malmaison, à une contestation ouverte dans leurs propres troupes, voire à la constitution d'une liste chiraquienne vengeresse.

POUSSÉE CHIRAQUIENNE

Le balladurien Jean-Pierre Fourcade (UDF), vice-président du conseil régional, est convaincu que les « vieux » maires, qui n'ont pas préparé leur succession, courent des risques, comme ceux de Courbevoie, Meudon ou Boulogne-Billancourt. Dans les autres départements, la crispation de la majorité sur le duel Chirac-Balladur est moins flagrante.

Dans les Yvelines, seul le maire de Poissy, Jacques Masdeu-Arus, député (RPR), semble s'être déterminé en faveur de M. Balladur, par M. Pasqua interposé, avec une arrière-pensée municipale.

Dans les autres départements d'Ile-de-France acquis à la majorité, les interférences entre élection présidentielle et élections municipales sont quasi inexistantes, faute de « grosses pointures » gaullistes susceptibles de mettre le feu aux poudres. Dans le Val-d'Oise, seuls les maires de deux petites communes ont déclaré attendre le résultat de la présidentielle pour composer leur liste. En Seine-et-Marne, il semble que la plupart des maires sortants seront réinvestis, quel qu'ait été leur engagement derrière l'un ou l'autre des candidats de droite.

Huit parlementaires sur treize et vingt-deux des trente-cinq conseillers généraux de la majorité se sont rangés derrière le premier ministre-candidat. La seule personnalité notable à avoir choisi M. Chirac est Paul Dubrule, maire (divers droite) de Fontainebleau. Une victoire du maire de Paris pourrait bénéficier au coprésident du groupe Accor, qui ne doit pas son fauteuil directement aux électeurs, puisqu'il avait succédé à Paul Séramy, décédé, en 1992.

Dans l'Essonne, tout au plus attend-on le résultat du premier tour pour étalonner les forces à droite. Georges Tron, député (RPR) et proche collaborateur de M. Balladur à Matignon, sera alors fixé plus précisément sur ses chances de prendre la mairie de Draveil à Jean Tournier-Lasserve (divers droite), qui n'a pas encore fait savoir s'il se représentera.

Enfin, dans les deux départements de la petite couronne encore dominés par la gauche et, plus particulièrement, par le Parti communiste, la nécessité de faire front contre des listes de gauche plutôt consensuelles est déterminante.

En Seine-Saint-Denis, le RPR, massivement chiraquien, pose comme seul principe intangible dans ses négociations avec l'UDF le respect de sa représentativité départementale, à savoir deux tiers des têtes de liste pour lui et un tiers pour l'UDF dans les villes à conquérir.

Dans le Val-de-Marne, les situations difficiles à droite (Limeil-Brévannes et Cachan) sont liées à des considérations locales et à des problèmes de personnes.

Ces tendances font dire à M. Raoult que l'élection présidentielle sert de « *bassin de retenue* » aux municipales. Dans les grandes villes comme dans les plus petites, partout en France, les candidats attendent le résultat du combat suprême pour partir en campagne. Les investitures « évidentes » n'ont pas été mises en question par la proximité, dans le temps, des deux scrutins. Quant aux villes où la concurrence est très forte, on a préféré reporter le vote des comités départementaux à l'après-présidentielle. Selon M. Raoult, la stratégie du président par intérim du RPR consiste à éviter le télescopage des scrutins. « *Juppé ne veut pas de rétorsion et il se montre intransigeant sur ce point* », insiste-t-il.

Pascale Sauvage, avec les correspondants d'Ile-de-France

A Lyon, Bruno Gollnisch réveille le Front national

Le candidat à la mairie tient sa grande réunion le 9 avril avec Jean-Marie Le Pen. Mais, passé les élections, le parti est aux abonnés absents

LYON
de notre bureau régional

Entre deux élections, le Front national semble plutôt en léthargie, ne compte que sur les éclats de son « Lider maximo », Jean-Marie Le Pen, ou, dans la région Rhône-Alpes, sur ceux de Bruno Gollnisch, vice-président du mouvement, député européen, président du groupe FN au conseil régional.

Dimanche 9 avril, au Palais des sports de Lyon, Bruno Gollnisch, quarante-quatre ans, candidat à la mairie, interviendra en « *vedette américaine* », juste avant Jean-Marie Le Pen. A force de fréquenter son président, ce professeur de civilisation japonaise et de droit international à l'université Jean-Moulin-Lyon-III, a fini par en mimer certaines attitudes : bras levés et poings serrés face au public, discours à tiroirs ponctués de citations encyclopédiques.

Cette réunion du 9 avril, organisée dans la cadre de l'élection présidentielle, se veut aussi le temps fort de la campagne pour les municipales. Le FN, qui revendique « *20 000 adhérents* » dans la région Rhône-Alpes, dont « *8 000 sur le Rhône* », espère faire le plein : 7 000 personnes, dont certaines venues en car, et qui paieront 40 francs d'entrée. Après les flonflons de la fête, M. Gollnisch entreprendra plus modestement des « réunions d'appartement », pour y développer ses thèmes privilégiés et déjà bien rodés : « *l'argent sale* », « *le système mafieux à Lyon* », « *la mosquée* » et bien sûr le couple habituel « *immigration-insécurité* ». Depuis la fin des années 80, le Front national se tient, à Lyon, sur la crête des 15 % des voix aux élections, parfois plus dans les quartiers bourgeois.

Pourtant, l'élection passée, et célébrée comme il se doit dans le local du cours de la République à Villeurbanne, le Front national est quasiment aux abonnés absents. « *On ne voit guère leurs militants*, explique un membre de l'équipe du maire (ex-PCF) de Vaulx-en-Velin. *Ils font un travail de l'ombre, une agitation de boîtes aux lettres, d'affiches sur les murs* ». Dans cette commune de la banlieue lyonnaise, le parti d'extrême droite, qui compte trois conseillers municipaux depuis 1989, parvient depuis à totaliser près de 27 % des suffrages. Les troupes de militants ne sont pas légion. Dans les mois sans élections, le local de Villeurbanne est ouvert de 15 à 17 heures. Toute la logistique du mouvement est basée, en fait, au conseil régional, où le groupe (28 élus sur 157) dispose de quatre permanents et demi. Et les deux orateurs, Bruno Gollnisch et Hugues Petit, un universitaire grenoblois, profitent surtout des sessions pour tirer, devant la presse, quelques salves idéologiques, ou provoquer des incidents de procédure.

Quand le calendrier politique traverse des eaux très basses, Bruno Gollnisch – toujours entre Bruxelles, Paris et Lyon – essaie de remonter le courant en « *convoquant* » les journalistes au Delta, une grande brasserie dans le quartier de la Part-Dieu. Les « *révélations* » promises sur « *les affaires lyonnaises* » ne valent pas chandelle. Mais le Front national cherche ainsi à entretenir sa flamme. En attendant les grands soirs électoraux.

Bruno Caussé

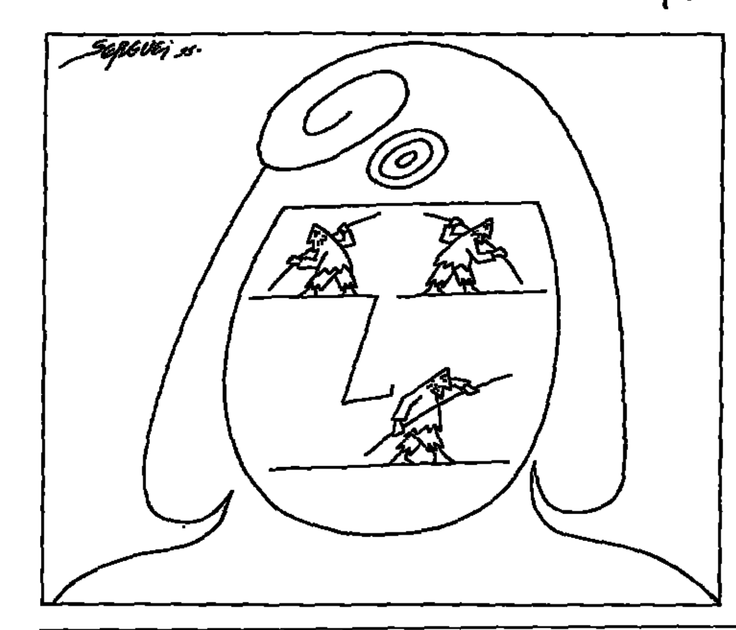
■ **PAYS DE LA LOIRE : le député** et maire PS de Nantes, Jean-Marc Ayrault, a présenté, vendredi 7 avril, la liste d'union qu'il conduira pour les élections municipales. Baptisée « Nantes avance », elle rassemble, outre les socialistes, des représentants du PC, du Mouvement des citoyens, de Radical, de l'UDB (Union démocratique Bretonne) et divers mouvements écologiques (Les Verts, Ecologie 44, Ecologie solidarité et Alternative rouge et verte). Face au maire sortant, deux autres listes se sont déjà annoncées, l'une du Front national et l'autre de l'union RPR-UDF, dirigée par Elisabeth Hubert, député RPR de Nantes. – *(Corresp.)*

■ **DOUARNENEZ : le conseil municipal a voté**, vendredi 31 mars, une subvention de fonctionnement de 1 million de francs au Port Rhu, depuis le 28 décembre 1994 sous le coup d'une mesure de mise en règlement judiciaire jusqu'au 30 juin 1995. Cette somme éloigne momentanément le spectre de la liquidation judiciaire. Une provision de 3 millions de francs a été apportée par le ministère de la culture pour faire face, en cas de besoin, aux échéances financières. Port Rhu a été assuré de recevoir de la direction des Musées de France une aide de 1,2 million de francs par an pendant cinq ans pour l'entretien de ses collections de bateaux. – *(Corresp).*

PRÉCARITÉ Pour la première fois, une centaine d'associations et de syndicats les plus divers se retrouvent derrière une banderole commune appelant à combattre toutes les exclusions. Salariés, chômeurs, sans-abri, mal-logés, RMIstes, militants antiracistes... Des milliers de personnes devaient manifester, samedi 8 avril, à Paris et dans plusieurs villes de province. ● LES PHÉNOMÈNES d'exclusion ne cessent de grandir mais leur mesure exacte n'est pas faite. Les différentes études de l'Insee, ou du Bipe, n'offrent guère de garanties. Cinq millions de pauvres, quatre cent mille sans-abri ? Face à ces chiffres contestés, la plupart des associations demandent la création d'un observatoire statistique spécialisé. ● EN PREMIÈRE ligne de la lutte contre l'exclusion, les travailleurs sociaux s'interrogent sur l'efficacité de procédures et la multiplicité des acteurs.

Plus de cent associations manifestent contre l'exclusion

A l'appel de mouvements de chômeurs, de mal-logés et de syndicats, des milliers de personnes devaient défiler, samedi 8 avril, à Paris et en province « pour les droits et l'égalité, contre les exclusions et la précarité »



UN DRAGON s'imposait, tant la rue du même nom, dans le sixième arrondissement de Paris, est devenue le lieu emblématique de la lutte contre toutes les formes d'exclusion, depuis l'occupation, au n7, d'un immeuble de la Cogedim, le 18 décembre 1994, par les associations Droit au logement (DAL) et Droits devant. Un dragon s'est donc imposé, samedi après-midi 8 avril, en tête du cortège parisien, qui devait défiler de la place de la Bastille à la place Saint-Augustin sur les thèmes « Pour les droits et l'égalité, contre les exclusions et la précarité ».

L'animal fabuleux, en carton-pâte, multicolore comme la foule des manifestants, se voulait impressionnant, à l'instar d'une participation francilienne qui ne devait pas, selon les prévisions des organisateurs, être inférieure à 30 000 personnes. Impressionnant, mais pas terrifiant, à l'image de DAL et de Droits devant, dont les principaux responsables (les professeurs Jacquard et Schwarzenberg, Mgr Gaillot, Jean-Baptiste Eyraud, Jean-Claude Amara et Jacques Higelin) prônent la non-violence.

RÉPONSE POSITIVE DES SYNDICATS

Les deux associations avaient arrêté le principe de cette manifestation il y a deux mois et leur appel tous azimuts – sauf en direction des partis politiques – a été entendu. C'est un collectif fort d'une centaine d'associations, de mouvements et de syndicats qui l'a organisée, avec des répliques dans une quarantaine de villes de province. A quinze jours du premier tour de l'élection présidentielle, l'initiative du 8 avril devait constituer un test d'importance.

Selon un récent sondage, 62 % des Français estiment que la lutte contre l'exclusion occupe une place insuffisante dans les actuels débats. C'est bien pourquoi le mouvement du 8 avril, qui se définit aussi comme *« un contre-pouvoir de la société civile »*, entend exercer une pression sur la classe politique et sur les candidats présidentiables.

Pour la première fois, sans-abri, exclus, chômeurs et salariés devaient marcher côte à côte. La réponse positive des syndicats à l'appel de DAL et de Droits devant – notamment la confédération CGT et les syndicats d'enseignants – a été évidemment déterminante.

Ce qui devait aussi marquer le cortège parisien, c'était son apparence festive, avec de nombreuses animations artistiques et une *« télé de la rue »*. Des revendications spécifiques n'étaient naturellement pas absentes, comme la gratuité des transports pour les chômeurs, la Sécurité sociale pour tous, l'application de *« la loi de réquisition »* en matière de logement et l'extension du RMI aux jeunes âgés de 18 à 24 ans.

L'ABSENCE DE L'ABBÉ PIERRE

Dès jeudi, de sa retraite normande, l'abbé Pierre avait adressé aux participants un message audiovisuel, assurant notamment : *« Allez de l'avant : courage ! Devant nous est la nécessaire et seule belle guerre* [contre la misère] *pour que soient servis premiers les plus faibles. »* Le fondateur d'Emmaüs promettait : *« Si ma santé me le permet, je serai là avec vous. »* Trop fatigué, l'abbé Pierre devait renoncer, samedi en fin de matinée, à ce voyage.

M. C.

Des travailleurs sociaux amers et réduits à « bricoler »

*« **NOUS DISTRIBUONS** des secours d'urgence. Nous organisons la file d'attente aux douches ou à la laverie. Nous casons les gens dans des dispositifs... Nous leur appliquons un traitement de masse tout en sachant que cela ne règle rien. Jusqu'à quand allons-nous continuer à nous faire du mal ? »* Ces propos de Philippe Cany, éducateur spécialisé, responsable de l'antenne Clin d'œil, à Troyes (Aube) – qui intervenait à la tribune d'un colloque consacré à « l'action sociale et la prévention » –, seraient sans doute repris par de nombreux travailleurs sociaux, confrontés au déferlement de l'exclusion. *« Nous posons seulement des cataplasmes pour que les gens n'explosent pas »*, ajoute Joëlle Desbordes, chargée de l'insertion des RMIstes au conseil général des Hauts-de-Seine. Cette stratégie du *« cataplasme »* atteint aujourd'hui ses limites avec, constate-t-elle, la multiplication des *« actes de violence individuels »*.

Au premier rang de la lutte contre l'exclusion, confrontés à toutes les détresses individuelles, les travailleurs sociaux ont du vague à l'âme. *« Nous avons l'impression d'avoir tiré jusqu'au bout tous ces dispositifs d'assistance passive, mis en place par référence à une société de plein emploi qui se dérobe »*, résume Bernard Quaretta, directeur de la Société dijonnaise d'aide par le travail (SDAT). *« Toutes nos réponses sociales sont présentées comme temporaires. Elles excluent de fait tous ceux dont l'avenir est incertain. Même donner de l'argent n'a qu'un effet curatif de courte efficacité »*, estime Daniel Desceliers, éducateur parisien affilié à la Coordination nationale des collectifs d'assistants des services sociaux (Concass).

LE RMI, « STATUT À LONG TERME »

Bien sûr, tout le monde en convient : *« Il faut soutenir coûte que coûte tous ces gens qui ont à peine la tête hors de l'eau. Pour qu'ils puissent un jour saisir la bouée qui passe à leur portée »*, dit Dominique Cuny. Et la directrice du centre social de la caisse d'allocations familiales de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) d'ajouter : *« Le RMI ne soigne pas, mais cela peut encore éviter qu'une grand-mère se fasse piquer son sac ! »*

L'insertion de plus en plus hypothétique des bénéficiaires du revenu minimum suscite une grande amertume chez de nombreux travailleurs sociaux. Ils s'étaient, en 1989, *« passionnés »* pour ce dispositif, le premier à considérer le bénéficiaire *« dans sa globalité et non plus saucissonné par problèmes »*. Aujourd'hui, le RMI a contribué *« à conférer un statut aux exclus, mais comme si c'était une profession »*, s'inquiète Dominique Cuny, qui observe que des jeunes *« revendiquent le statut d'allocataire, comme projet à long terme »*. De plus, les « avantages » dont bénéficient les RMIstes semblent parfois presque insupportables en regard de la situation d'autres populations : jeunes, chômeurs de longue durée, familles surendettées. *« Les RMIstes sont devenus des nantis de l'exclusion »*, souligne avec inquiétude Joëlle Desbordes.

Pour tous ceux qui ne peuvent en bénéficier, les travailleurs sociaux se plaignent d'être réduits à *« bricoler »*. Le travail en réseau ? Le partenariat ? *« C'est la tarte à la crème ! »*, s'insurge Anne-Marie, assistante-sociale en Bourgogne-Franche-Comté. *« En fait, chacun travaille avec sa logique, son public, ses crédits. Dans cette foire d'empoigne, le but de chaque service est de vérifier qu'une autre institution ne serait pas plus compétente pour pouvoir lui repasser le bébé ! »*, s'emporte une autre.

Quand les services de l'Etat, des conseils généraux, des communes se mettent à faire de l'action sociale, quand les associations caritatives *« se professionnalisent de plus en plus »*, la situation devient vite ingérable. *« On ne sait plus qui est qui, qui fait quoi »*, relève Bernard Quaretta en déplorant que cette situation favorise *« le nomadisme institutionnel »* des exclus. *« Comment rappeler les règles minimales de vie en société ? »*, ajoute Jean-François Villanné, directeur de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Aube. *« On engueule un gamin qui a fait une connerie, il s'enfuit et va se plaindre à la mission locale d'à côté qui lui donne 150 francs. C'est la solution de facilité pour l'un et pour l'autre ! »*

« ENTRÉE EN RÉSISTANCE »

Pourtant, tous les travailleurs sociaux constatent que les exclus, de plus en plus isolés, ont besoin d'un *« référent »*. *« Même quand ils savent qu'on ne pourra pas leur trouver de travail ou de logement, les gens viennent nous voir, ne serait-ce que pour se situer, savoir comment vivent les autres »*, se félicite Marie, assistante sociale à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). *« Les services sociaux apparaissent comme les derniers endroits où ils sont encore considérés comme des citoyens... »*

« Toute aide, même très sociale, devrait impliquer l'échange », ajoute Philippe Cany. En ce sens, le contrat d'insertion du RMI montre la voie à suivre, à condition de *« ne plus leurrer les gens en leur promettant une insertion professionnelle improbable »*. De nombreux travailleurs sociaux s'inquiètent d'un *« dévoiement de l'accompagnement social qui*, selon Daniel Desceliers, *tend à uniformiser les exclus »*. *« Certains enquêteurs de la CAF en arrivent à demander aux familles comment elles mangent, pour savoir si elles ne sont pas en train d'usurper leur RMI ! »* Dans l'ensemble, les travailleurs sociaux sont convaincus qu'ils ne pourront pas *« tout faire »*. *« Nous sommes entrés en résistance »*, aime à rappeler Marie, d'Aubervilliers... Jusqu'à ce que les pouvoirs publics engagent une réflexion sur *« une prévention digne de ce nom »* ?

Valérie Devillechabrolle

★ Colloque « L'action sociale et la prévention » – organisé du 22 au 24 mars à Saint-Claude (Jura) par l'Union des centres communaux d'action sociale du Grand Est de la France, en collaboration avec l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée.

Les zones d'ombre d'une évaluation statistique

Sans-abri, pauvres, exclus... Le flou des définitions et des méthodes d'estimation empêche une mesure précise des situations de détresse

*« **UN MÉNAGE** = un toit »*. Ce concept, observe-t-on au Conseil national de l'information statistique (CNIS), a prévalu en France pour établir toutes sortes de données socio-économiques. Il a prédominé dans le recensement de 1990, effectué par l'Insee, alors que la montée de l'exclusion était perceptible et que s'enflait la cohorte des sans-logis. Dans le premier numéro (janvier 1995) de *Fondations*, nouvelle revue de la Fondation abbé Pierre pour le logement des défavorisés, Jean-Marie Firdion, de l'INED (Institut national des études démographiques), note *« la faible sensibilisation* [en 1990] *des agents recenseurs au repérage et au décompte des sans-abri »*. Il conclut : *« Des estimations du nombre de sans-abri, basées sur les résultats du recensement, amènent à des approximations dont on mesure mal les marges d'erreur, ce qui leur enlève toute crédibilité. »*

UN ÉCART DE 1 À 3

Or, bon nombre d'enquêtes se sont appuyées sur ces résultats, qui plus est en les extrapolant. C'est ce qui explique que les chiffres les plus variables aient été lancés. Aujourd'hui, aucune instance n'est capable de dire, au plus près, combien de personnes sont à la rue en France. L'imprécision est telle que l'estimation de la population des sans-logis varie du simple au triple : de 202 000, d'après le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), à 627 000 selon la Feantsa (Fédération européenne d'associations travaillant avec les sans-abri), estimation sur laquelle il faut émettre toute réserve.

Ce décompte du BIPE date aussi de 1990, et il est basé... sur le recensement de l'Insee. C'est celui que continuent de retenir des organismes comme le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées (dans son rapport 1994). Sur les 202 000 *« exclus du logement »*, le BIPE a distingué à l'époque 98 000 personnes sans domicile fixe, 45 000 vivant dans des *« abris de fortune »* et 59 000 accueillies dans des centres d'hébergement, des foyers d'urgence ou des cités de transit. A l'évidence, les situations d'exclusion se sont multipliées en un lustre. Mais le chiffre de 400 000 à 500 000 sans-abri « permanents », couramment avancé par l'abbé Pierre et la plupart des responsables du mouvement humanitaire, n'a pas de fondement scientifique. Certes, cette dernière évaluation découle d'un certain nombre d'enquêtes réalisées depuis 1990 par des organismes sérieux : le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), aujourd'hui dissous, le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), le SESI (Service enquêtes et statistiques informatiques du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville), les conseils économiques et sociaux régionaux, les CCAS (Centres communaux d'action sociale) et diverses associations de solidarité.

Mais, pour n'être pas inintéressantes, ces études ont le défaut, soit de se référer, encore et toujours, au recensement de 1990, soit d'être trop partielles. De surcroît, il n'existe aucune instance qui aurait pu recouper et coordonner les résultats enregistrés. C'est pourquoi le réseau associatif Alerte a réclamé la création d'un observatoire statistique national. Une idée qui ne s'était imposée ni aux gouvernements des années 1990 ni aux principaux candidats à l'élection présidentielle, mais que ces derniers ont aussitôt adoptée.

Les autres données relatives à la pauvreté et à l'exclusion ne permettent pas davantage d'appréhender correctement le phénomène. Il faut de nouveau avoir recours au travail du BIPE, avec les réserves déjà émises, pour dénombrer les mal-logés. Il y a cinq ans, ils étaient 1 429 000 à occuper des *« logements hors normes »*, 470 000 à être domiciliés dans des *« logements de substitution »* (meublés et chambres d'hôtel) et 147 000 à vivre dans des *« habitations mobiles »* (surtout des gens du voyage). Soit, avec les 202 000 *« exclus du logement »*, un total de 2 248 000 personnes.

Comme il paraît invraisemblable que la misère ait pu régresser de 1989 à 1993, l'ambiguïté réside dans les définitions : pauvres, exclus, sans-abri, défavorisés, personnes en difficulté, à faibles (ou sans) ressources, personnes démunies, sans-domicile-fixe, etc. La tâche est complexe, mais un observatoire statistique – s'il voit le jour – devra dire clairement de qui et de quoi l'on parle... Aujourd'hui, on avoue ne pas trop savoir d'où provient l'affirmation, reprise par Alerte, selon laquelle *« 12 à 13 millions de personnes vivent à peine au-dessus du seuil de pauvreté. »*

UN « SCHÉMA D'INVESTIGATION »

Même les chiffres très officiels du chômage et du RMI (revenu minimum d'insertion) ne fournissent que des indications sur l'étendue de la précarité en France : 1 247 965 personnes au chômage depuis un an, et plus à la fin février 1995 (+ 10,7 % par rapport à la fin février 1994) sur 3 296 000 demandeurs d'emploi et 940 000 bénéficiaires du RMI (dont 833 000 en métropole) à la fin décembre 1994. Beaucoup d'enquêtes ont, depuis 1990, pris pour base le nombre de RMIstes, alors que les gens vivant actuellement dans la rue sont loin d'être tous titulaires de cette allocation.

D'autres indices sont plus éloquents. Il passe environ 500 000 personnes par an dans les quelque 700 CHRS (centres d'hébergement et de réadaptation sociale). La Fédération française des banques alimentaires a distribué aux associations 2 500 tonnes de denrées supplémentaires de 1993 à 1994 et les Restaurants du cœur ont fourni 40 % de repas en plus de l'hiver 1993-1994 à l'hiver 1994-1995.

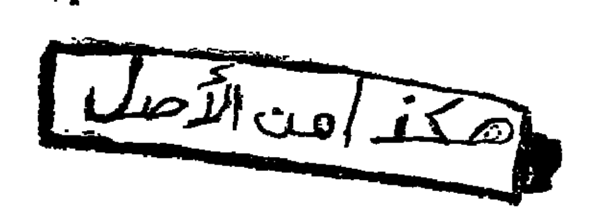
Le rapport sur *« la grande pauvreté »*, que doit présenter Geneviève de Gaulle, présidente d'ATD-Quart monde, les 23 et 24 mai en séance plénière du Conseil économique et social, n'a pas été conçu pour apporter de nouveaux éléments chiffrés. Il se situe dans le prolongement du rapport de 1987 du Père Joseph Wrésinski, membre fondateur de cette association. Il conviendrait, pourtant, de remettre à plat l'instrument statistique.

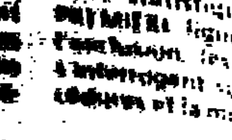
Le CNIS s'y emploie pour partie. Cet organisme a constitué, en octobre 1994, un groupe de travail de 250 personnes (représentatifs, en particulier, des administrations et des associations), dirigé par Pierre Calame, président de la fondation Pour le progrès de l'homme. Le CNIS, qui est avant tout *« producteur de méthodologie »*, doit élaborer un *« schéma permanent d'investigation »*. Les *« premiers éléments »* en seront présentés à son assemblée plénière de juin, et l'ensemble devrait être prêt *« fin 1995, début 1996 »*. A partir de ce schéma, une enquête exhaustive sur l'exclusion pourra alors être entreprise par les services publics, dont les résultats ne seront vraisemblablement pas connus avant 1997. Encore faut-il que la tâche soit menée à bien. Car, depuis 1990, il est difficile de dire que les gouvernements successifs ont eu la volonté politique de savoir exactement combien la société française avait secrété de laissés-pour-compte.

Michel Castaing

Cinq millions de pauvres ?

En termes de niveau de ressources, les statistiques ne sont pas plus récentes que celles concernant le logement. Le chiffre rond et commode et couramment avancé de cinq millions de « pauvres » ou d'« exclus » – mots employés indifféremment – émane de l'enquête Budgets des familles, réalisée par l'Insee en 1989. A cette date, l'Institut a fait état de 2 169 744 ménages vivant *« avec un revenu disponible inférieur à 2 480 francs par mois par unité de consommation »*, somme retenue comme « seuil de pauvreté ». S'agissant de ménages, leur nombre a été arbitrairement multiplié par environ 2,5 pour obtenir celui des personnes... Le rapport de Christian Chassériaud, établi pour le compte du ministère des affaires sociales, a, en novembre 1993, évalué, en croisant notamment les divers dispositifs d'insertion, à 1 400 000 le flot des *« personnes en situation de grande difficulté sociale »*.





هكذا من الأصل

Les syndicats de la FSU s'interrogent sur l'évolution du métier d'enseignant

Les congrès du SNES et du SNUIPP ont abordé la réforme du collège et les rythmes scolaires

Les deux principaux syndicats d'enseignants de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le SNES (second degré) et le SNUIPP (instituteurs et professeurs d'école) ont, chacun de son côté, tenu leur congrès du 3 au 7 avril. Le SNES a fortement critiqué la réforme du collège qu'il qualifie de *« parodie »*, alors que le SNUIPP entend dissocier le temps de service des maîtres de l'horaire des élèves.

DEUX ANS après l'éclatement de la FEN, les deux syndicats leaders de la nouvelle Fédération syndicale unitaire (FSU), née de la scission de décembre 1992, affichent une assez belle santé. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), qui regroupe les professeurs des lycées et collèges et revendique plus de 77 000 adhérents, n'a rien cédé à son concurrent de la FEN, le Syndicat des enseignants (SE), qui ne parvient pas à « mordre » sur l'enseignement secondaire ; le jeune SNUIPP, qui en annonce 47 000, serre désormais ce dernier de très près. L'avantage pris par la FSU aux dernières élections professionnelles, puis les récents mouvements de grève et manifestations assez massivement suivis par la profession enseignante, mais boudés par la FEN, ont nettement creusé la différence. Invité au congrès du SNES, Marcel Paytavi, secrétaire général du syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN), a porté un coup supplémentaire à la FEN en annonçant que son syndicat ne se présenterait pas sous cette étiquette aux prochaines élections professionnelles. Reste que la tenue d'un congrès à quelques semaines d'une élection présidentielle est un exercice difficile.

C'est sans doute ce qui a conduit les deux syndicats à donner un contenu très professionnel aux débats de leur congrès, après les mises en garde politiques de rigueur exprimées par les deux secrétaires généraux, Monique Vuaillat, pour le SNES, et Daniel Le Bret, pour le SNUIPP. Le SNES, qui se réunissait à Reims, avait choisi comme thème d'étude « Vivre le métier aujourd'hui » et le SNUIPP avait organisé, en clôture de son congrès, un débat public sur « L'évolution du métier d'instituteur ».

PARODIE

« Donnons plus de force à nos propositions, qui sont incomplètes et fragiles si elles se situent seulement sur le terrain des structures, des moyens et des grands principes généraux sur la formation des maîtres », a lancé Monique Vuaillat, à Reims, pour justifier le choix du thème central du congrès du SNES. Chez les professeurs, outre le souci exprimé par certains de réfléchir davantage aux contenus de l'enseignement, le débat s'est largement polarisé sur la réforme du collège, expérimentée cette année en classe de sixième dans 368 établissements. A la quasi unanimité de ses 502 délégués, le SNES a adopté un texte qualifiant de « parodie » la consultation sur les nouveaux programmes de sixième qui vient d'être lancée par le ministère. Le syndicat fustige les *« délais trop courts »*, l'absence *« d'un cadre clair définissant les cycles et les horaires »* et *« une déréglementation sans précédent des horaires »*. Les études dirigées prévues dans la réforme des classes de sixième, précise encore le texte adopté par le congrès, *« ne doivent être encadrées par des enseignants volontaires dans le respect de leur qualification. »*

Le SNES, qui a toujours manifesté une totale hostilité à l'idée des contrats d'association à l'école de François Bayrou censés permettre de confier certaines tâches dans les établissements scolaires à des chômeurs diplômés, prend ainsi date, du même coup, avec Jacques Chirac, qui a, lui aussi, évoqué cette possibilité dans son programme électoral. Monique Vuaillat a d'ailleurs, à propos de Jacques Chirac, violemment critiqué son idée *« démagogique et dangereuse »* d'un référendum sur l'éducation.

Le SNUIPP, pour sa part, a rappelé, à Vaulx-en-Velin, sa volonté de dissocier le temps de service des maîtres de l'horaire des élèves. Au lieu des vingt-six heures actuelles, le syndicat réclame un abaissement à vingt-quatre heures d'enseignement (dont trois heures de concertation) et il souhaite remettre en cause *« le tabou de la polyvalence des maîtres »*. Cette évolution radicale du métier d'instituteur est, pour le syndicat, *« une condition pour inventer d'autres rythmes pour les élèves »*. L'argument n'a pas pleinement convaincu l'auditoire de chercheurs et de personnalités appelés à la rescousse, en premier lieu Bernard Borecki, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

Christine Garin

Rejet d'une requête des avocats d'Alain Carignon

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rejeté, vendredi 7 avril, une requête des avocats d'Alain Carignon visant à annuler l'instruction ouverte contre le maire RPR de Grenoble et ancien ministre écroué pour corruption. La défense faisait valoir que M. Carignon ayant été ministre de 1986 à 1988, puis de 1993 à 1994, son cas relevait de la Cour de justice de la République et non pas d'une juridiction de droit commun.

La chambre a estimé que les faits reprochés au maire de Grenoble *« n'étaient pas en relation avec ses activités de ministre »* et que le juge Philippe Courroye était compétent pour instruire ce dossier. La justice reproche à Alain Carignon, qui est en prison depuis le 13 octobre 1994, d'avoir reçu environ 20 millions de francs en échange de l'attribution du marché de l'eau de la ville de Grenoble au groupe lyonnais Merlin et à la Lyonnaise des eaux.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : le maire RPR de l'Alpe-d'Huez (Isère), Jean-Guy Cupillard,** reste en prison. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble a rejeté, vendredi 7 avril, une demande de mise en liberté de M. Cupillard, qui a été trésorier du RPR de l'Isère de 1970 à 1990 et est soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin de sociétés du BTP. Il a été mis en examen, le 8 février, pour *« corruption passive et complicité et recel d'abus de biens sociaux »* et écroué à la prison d'Aiton (Savoie). Selon M[e] Jean-Louis Abad, l'un de ses avocats, M. Cupillard est soupçonné d'avoir perçu des fonds qui ont servi au financement du RPR et du PR de l'Isère. *« Il y a absence de corruption et d'enrichissement personnel »*, a-t-il assuré.

■ **SUBORNATION : Jean-Jacques Weber,** député UDF-CDS et président du conseil général du Haut-Rhin, a été mis en examen pour subornation de témoin par le tribunal de grande instance de Colmar, a indiqué, vendredi 8 avril, son avocat, Thierry Moser. M. Weber, est accusé de malversations dans plusieurs affaires : voyage organisé à l'étranger, étude de câblage du département. Selon la justice, il aurait exercé des pressions morales sur un employé du conseil général. Pour M[e] Moser, *« ces accusations ne tiennent pas la route »*.

■ **ASSISES : impliqué dans le meurtre du curé de Castillon-la-Bataille,** Georges Guellard, vingt-quatre ans, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité vendredi 7 avril par la cour d'assises de Bordeaux. Le jeune homme était considéré comme l'auteur des coups mortels portés à l'abbé Jean-Pierre Sart. Stéphane Diamante, son complice, qui a toujours nié avoir frappé le prêtre en février 1992, lors d'un cambriolage, devra purger une peine de douze ans de réclusion criminelle.

Religio, le premier Salon international de la foi

CHARTRES
de notre envoyée spéciale

Puissamment, une volée de cloches rappelle à l'ordre le visiteur dès l'entrée. Ici, on ne pénètre pas dans un Salon professionnel comme les autres. Les hôtesses d'accueil en tailleur, le rituel des badges, les dépliants et les pin's que l'on accumule dans des sacs plastiques, tout cela ne doit pas faire illusion. Il y a quelque chose de plus profond, d'« immatériel », que sont chargées d'évoquer une persistante odeur d'encens, la musique d'orgue, la moquette violette et les télés qui diffusent en boucle « Le Jour du Seigneur ». Aux croisements des allées de Religio – le premier *« Salon professionnel des objets de culte et des fournisseurs des églises et du monde chrétien »*, qui se tient à Chartres du jeudi 6 au samedi 8 avril – point de bousculades. Des moines pieds nus dans leurs sandalettes de cuir croisent des religieuses en groupe, flopées de cols Claudine-jupes plissées autour de la cinquantaine marchant lentement, l'air préoccupé.

« Il y a deux Salons, en Italie près de Venise et en Suède, à Göteborg, mais ils sont destinés aux marchés locaux. En revanche, nous avons une vocation internationale et nous réunissons catholiques, protestants et orthodoxes », précise l'organisatrice de Religio, Nicole Peyronnet-Le Martin. *« Deux ou trois grosses entreprises sont en situation de monopole »* sur le marché français de l'objet de culte, évalué à 2 milliards de francs par an. *« Les petits artisans ne sont jamais en contact direct avec leur clientèle. Le Salon va amener un peu de transparence, permettre de comparer et de rééquilibrer les prix »*, explique-t-elle.

UN VRAI BESOIN

Religieux, mais aussi gestionnaires de maisons de repos ou de retraite et d'écoles catholiques : 6 000 professionnels sont attendus par 208 exposants de onze nationalités. Un « comité d'éthique », constitué de représentants des différentes confessions chrétiennes, a eu pour mission de veiller à la *« rectitude religieuse »* des exposants. *« Afin d'éviter les vierges aux yeux clignotants, les Saint-Antoine qui lèvent le bras quand on leur glisse une pièce, et surtout l'entrisme des sectes, dont nous avons refoulé deux représentants, un orfèvre et un fabricant de textiles »*, explique M[me] Peyronnet-Le Martin, qui a également tenu à ce que Tréca-Dunlopillo, qui expose des lits, se limite aux couchages une place. *« Ils nous ont avoué que certains avaient un système d'accroche, pour être doublés éventuellement, mais ont promis que ce serait exposé très discrètement »*... Dans son blouson d'aviateur, le jeune Père Christian-Marie estime que ce Salon *« répond à un vrai besoin »*. *« D'habitude, nous nous repassons discrètement des noms de magasins. Ici, c'est un peu le Leclerc de la religion, mais ce n'est pas gênant. Cela montre que nous existons, que nous faisons partie du monde moderne. »* Sœur Jean-Baptiste, chargée de l'équipement matériel du monastère bénédictin du Bec-Hellouin (Eure), est ravie elle aussi. *« Cela va me simplifier la tâche parce qu'au Salon Equip'hôtel, à la porte de Versailles, on ne trouve pas tout. »* Elle a profité de sa visite pour faire le tour des fabricants de cierges. Une véritable initiation à l'espionnage industriel. *« Nous en produisons nous aussi, et cela peut nous donner des idées... »*

Car les tendances les plus récentes de la mode cultuelle apparaissent ici, de l'angelot à ailes dorées, qui annonce, du haut de son nuage pailleté, le retour du baroque, à l'icône, signe de foi plus discret que le crucifix pour un intérieur. Côté mobilier, *« l'heure est au dossier réversible*, selon la maison Stella. *Il permet de changer de sens sans changer la position du banc, ce qui est très pratique pour les concerts. »* Les sièges tapissés velours ? *« Trop chers. »* Les prie-Dieu ? *« On n'en vend plus, sauf pour les monastères. »* Même l'agenouilloir serait menacé. Chez Martineau, spécialiste du bijou religieux, qui propose porte-clefs et aimants décoratifs à l'effigie de la Sainte Vierge, on note que les croix se font plus fines et plus dépouillées, que le chapelet vit une seconde jeunesse, et que sainte Rita, la sainte des causes désespérées, n'a jamais aussi bien marché. Ponsard et Dumas, spécialiste du costume ecclésiastique traditionnel, qui avait dû se rabattre un temps sur la robe de magistrature, vend 200 ou 300 soutanes l'an depuis quatre ans.

« C'est très joli, cette chasuble. Mais le col droit, ça ne fait pas un peu protestant ? » s'inquiète un prêtre, chez le Belge Slabbinck, selon lequel *« aubes et étoles se vendent mieux que les chasubles, pour une question de prix »*. A regret, l'on passera trop vite chez SIP Voyages et leur alléchante *« croisière de l'Apocaplypse »* avec inscription en individuel ou par paroisse, les champagnes Mailliard, qui lancent un vin de messe, les chauffages Delestre, pour qui *« tout va bien puisque, avec les élections municipales, les paroissiens font pression sur les maires »*. Et devant le stand du Crédit lyonnais, en attente d'un miracle.

Pascale Krémer

Paris-Roubaix demeure un des fleurons de la Société du Tour de France

L'organisateur a multiplié les créations de courses cyclistes bien au-delà des frontières

Dimanche 9 avril, 186 coureurs vont s'élancer pour la 93e édition de Paris-Roubaix. Une *« classique »*, comme disent les spécialistes, où les 53,7 kilomètres de secteurs pavés vont fournir leur lot d'émotions fortes et, sans doute, de chutes. La Société du Tour de France, organisateur de l'épreuve, ne se contente pas de gérer des courses dans l'Hexagone, elle utilise aussi son image pour exporter.

« REINE *des classiques* » pour les publicités, *« enfer »* pour le plus grand nombre, *« connerie »* pour Bernard Hinault qui l'emporta en 1981, Paris-Roubaix fait partie des courses qui salissent un maillot mais enjolivent un palmarès. La quatre-vingt-treizième édition, dimanche 9 avril, nourrira à coup sûr le mythe. Il est possible que les pavés buissonniers et mal équarris apportent leur lot de drames, de souffrances et d'anecdotes, et probable que les organisateurs se fassent à nouveau traiter de *« criminels »* par des coureurs à bout de force.

Ces *« criminels »* appartiennent à la Société du Tour de France. Un nom qui sonne comme un autre Brocéliande, un vivier de légendes plus riche encore, propre à nourrir l'imagination même des plus pâles émules d'Antoine Blondin. En 1903, lors du premier Tour, l'unique officiel, Géo Lefèvre, journaliste à *« L'Auto »*, était tout à la fois directeur de course, commissaire, juge et chronométreur : le Pygmalion se déplaçait au fil des étapes en train et à bicyclette. L'épopée était née. Aujourd'hui, la Société du Tour de France emploie quarante-cinq personnes à plein temps et de cent à deux cents intérimaires sur les compétitions. Elle réalise 170 millions de francs de chiffre d'affaires et un coquet bénéfice qu'elle ne *« communique pas »*.

Avoir dans son patrimoine un monument historique vous rend forcément respectable. Quand on est une société, il est également naturel de vouloir en tirer profit. *« Le Tour est pour nous un formidable levier, une locomotive »*, admet Jean-Marie Leblanc, le directeur général. Fort d'une réputation et d'une logistique à nulle autre pareille, l'entreprise-filiale d'ASO (Amaury Sport Organisation), qui dépend elle même du groupe Amaury qui possède *L'Equipe* et *Le Parisien*, s'est lancée dans une politique de rachat et de création d'épreuves jusqu'à devenir le premier organisateur au monde. La Société contrôle aujourd'hui une dizaine de grandes compétitions sur route.

Jean-Marie Leblanc jure ses grands dieux ne pas être attiré par le seul appât du gain. Les gens qui le fréquentent lui donnent aisément ce crédit. Nommé directeur des compétitions en 1988, puis directeur général en 1993, l'homme de confiance de Jean-Claude Killy, le président, vit depuis toujours par et pour le peloton. Il est de cette famille nomade, de ce grand cirque ambulant qui a bien du mal à vivre. *« Je suis un passionné de cyclisme, j'y est passé toute ma vie*, explique cet ancien coureur et journaliste sportif qui, pendant ses rares vacances, part à vélo avec des amis. *Ca me fait mal au ventre de voir des courses disparaître.* »

UNE MULTINATIONALE

Alors il rachète et, dans un milieu cycliste qui compte ses sous comme s'il s'agissait de pépites, affiche une santé insolente. Partout les autres organisateurs vivotent. *« C'est de plus en plus difficile. On sait ce que c'est que d'économiser »*, admet Josette Leulliot, dont la société, Monde Six, à peine 7 millions de francs de chiffre d'affaires, gère notamment Paris-Nice. *« Heureusement que nous avons la passion. Sinon, on peut dire qu'on s'embète pour pas grand-chose »*, résume Jacques Durand, responsable des Quatre Jours de Dunkerque.

Investissement après investissement, la Société du Tour de France, entreprise par essence hexagonale, s'est muée en multinationale. En s'appropriant en 1990 les deux classiques ardennaises, la Flèche wallonne et Liège-Bastogne-Liège, elle a mis un pied en Belgique, *« un petit pays »* selon Arsène Van Haeren, président du Royal Pesant Club cycliste liégois. *« Pour organiser une épreuve de la coupe du monde, nous étions un peu justes »*, explique-t-il, pas vraiment mécontent d'être épaulé par ce partenaire et *« tout son charroi »*.

Les acquisitions sont déficitaires, mais ne le restent pas forcément longtemps, toujours grâce au Tour, qui assure les trois quarts des revenus, et à ses rentrées publicitaires inépuisables. Les gros partenaires savent pertinemment que, pour voir flotter leur drapeau sur le navire amiral, il leur faut aussi affréter les corvettes de la flotte, fût-ce les pires coquilles de noix. Fiat, qui, grâce à une tergiversation de Peugeot, lui a arraché une exclusivité pourtant ancestrale sur le Tour, sait que la marque française ne s'est jamais pardonné cette bévue. Aussi les Italiens ne rechignent pas aux millions et sont présents sur toutes les manifestations organisées par la société. De même pour Coca-Cola, ou le Crédit lyonnais, qui jusqu'à une date récente se présentait comme *« la banque du Tour »*.

La publicité assure 53 % des recettes. Les contributions des municipalités en assurent encore 16 %. Là aussi la concurrence est rude. Chaque année présentent leur candidature trois fois plus de communes qu'il n'y a d'étapes. Les droits de télévision assurent encore 30 % du chiffre d'affaires. Le service public achète au prix fort la retransmission du Tour de France, car la ménagère de moins de cinquante ans et son mari en raffolent. Les cent dix heures de direct sont suivis, en moyenne, par près de quatre millions de téléspectateurs en France et sont revendus dans 150 pays. En échange, France 2 et France 3 consentent à payer la diffusion des autres épreuves cyclistes de la Société quand, ailleurs, elle le fait sans bourse délier.

Grâce en grande partie à la télévision, les exploits champêtres dans la douce France ont pris valeur universelle. A force d'être sollicité par les pays riverains et même lointains pour que la Grande Boucle fasse une incursion dans leurs terres, le directeur général a décidé de lancer, au sortir de l'épreuve, des critériums dans de grandes villes étrangères, en y emmenant une partie du plateau. Moscou est prévue dès cette année. Lisbonne, Copenhague et bien d'autres capitales devraient suivre.

Le Tour de France a fait le tour du monde. Jusqu'en Chine, où, à la fin du mois de mars, Jean-Marie Leblanc accompagnait Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme, à l'invitation des autorités locales. Dans ce pays de vélo mais point encore de cyclisme, les deux hommes ont réfléchi à un éventuel soutien logistique, et à uneparticipation en 1996 à l'organisation d'une grande épreuve de masse avec la présence de champions mondiaux. *« Je suis fier que l'on s'adresse à nous*, explique Jean-Marie Leblanc. *Quand on s'appelle la Société du Tour de France, on a le devoir de conseiller, de former, d'aider. Nous avons une image de marque à défendre.* » De Roubaix à Pékin.

Benoît Hopquin

Fabrice Santoro en demi-finales du tournoi de tennis d'Estoril

ESTORIL, tout près de Lisbonne, le soleil, la mer, les environs du vieux court central façon cloître et la terre battue ramènent le tennisman Fabrice Santoro à ses sensations. *« Parce que c'est sur cette surface que son jeu s'exprime au maximum*, explique Laurent Raymond, son entraîneur depuis dix-huit mois ». *« Parce que, grâce à la bienveillance du colonel Diaz, du bataillon de Joinville, je suis un soldat libre jusqu'à la fin de Roland-Garros »*, rayonne le Toulonnais. En février, à peine débarqué de l'Open d'Australie, il endossait l'uniforme de l'unité réservée aux sportifs de haut niveau et intégrait une chambrée de bidasses. Des désarrois du deuxième classe Santoro, Fabrice sourit désormais : *« Je vivais seul en gagnant ma vie depuis huit ans, j'ai pris des habitudes de confort et de liberté, alors les débuts étaient un peu durs »*.

Après six défaites au premier tour en huit tournois cette saison, Santoro respire enfin. C'est décidé, jusqu'à la fin de l'année, il se cramponne à la raquette de ses débuts. Même si son sponsor en arrête la fabrication, *« on essaiera d'en apprivoiser une autre progressivement d'ici là »*, rassure Raymond. *« Je veux avoir l'esprit libre et gagner des matches »*, renchérit Santoro. Vendredi 7 avril, il s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi d'Estoril en battant l'Autrichien Schaller (6-4, 6-3). Fabrice fait sa mue. *(Correspondance.)*

■ **L'équipe de France féminine** pour le match du premier tour du groupe mondial de la Coupe de la Fédération contre l'Afrique du Sud, les 21 et 22 avril à Metz, a été désignée, vendredi 7 avril. Cette équipe, dont la capitaine sera Françoise Durr, comprendra Mary Pierce, Julie Halard, Nathalie Tauziat et Alexia Dechaume-Balleret. Sandrine Testud a été retenue comme partenaire d'entraînement. – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : le joueur de Pau-Orthez Howard Carter** a été libéré, vendredi 7 avril, à l'issue d'une garde à vue de 72 heures au Havre, mais passera en jugement le 25 avril pour usage et acquisition de stupéfiants. Le basketteur d'origine américaine aurait reconnu ces délits au cours des interrogatoires, affirmant qu'il aurait pris contact par hasard avec les cinq revendeurs appréhendés avec lui, mardi 4 avril, au Havre. Le club a décidé *« sa mise à pied conservatoire à effet immédiat pour permettre de régulariser la procédure dans le respect du code du travail »*. – *(AFP.)*

■ **HANDBALL : Jean-Claude Tapie, président de l'OM-Vitrolles, a été suspendu de fonctions officielles pendant un an**, vendredi 7 avril, par la commission de discipline de la Fédération française de handball (FFHB). A cette interdiction d'un an de tribune officielle, vestiaire et terrain avec période probatoire de trois ans, s'ajoutent deux amendes de 46 000 francs et de 30 000 francs. Lors du match de championnat de France décisif pour le titre contre Montpellier, le 23 mars, le dirigeant a été jugé coupable de violences envers un arbitre ainsi que d'insultes, crachats et bousculade. – *(AFP.)*

■ **VOILE : le navigateur italien Giovanni Soldini** *(Kodak)*, qui occupait, vendredi 7 avril, la tête dans la classe 2 de la quatrième et dernière étape du BOC Challenge, dont le départ avait été donné dimanche 2 avril à Punta del Este (Uruguay), prévoit de faire escale à Vitoria (Brésil) à la suite d'une rupture de bas-étai. Le Français Christophe Auguin *(Sceta Calberson)* est en tête de l'étape et du classement général dans la classe 1.

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
division 1
32e journée
(Match avancé)

Lyon-Lens	1-1

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale retour

Rouen-Brest	4-3 (a. p)
(Aller : Brest-Rouen)	3-3

Rouen champion de France.

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– **Jean-Louis MÉNARD**
et **Pascale**, née **WENDLING**,
ont la joie d'annoncer, avec Sophia, la naissance de leur fils,

Charles.

Lyon, le 29 mars 1995.

Erratum

– Angélique † et **Jean-François** †
PÉLISSIÉ DU RAUSAS
auraient été heureux d'annoncer les naissances de

Marine,

le 3 janvier 1995, chez

Matthieu et Sophie,

de

Frédérique,

le 17 janvier 1995, chez

Etienne et Véronique,

de

Isabelle,

le 26 mars, chez

Christophe et Inès.

Elles sont les arrière-petites-filles de

Georges et Nicole ROSTAND.

(*Le Monde* du 6 avril 1995.)

Décès

– Mme Nina Nomber,
son épouse,
Le docteur Michel Nomber et Madame,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles parentes et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Eugène Gdalia NOMBER,
ingénieur chimiste ECB,
créateur de la section
Chimie-ORT Maroc,

survenu le 6 avril 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

On se réunira le lundi 10 avril, à 15 heures, à l'entrée du cimetière parisien Montparnasse.

167, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Dieu a rappelé à lui

Charlotte BORTHAYRE

le 5 avril 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Marina Storoge,
sa fille,

Renaud, Valérie, Mirentchu, Aude, Axel, Ariane,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Véronique Marin La Meslée,
Michel de Haro,

Les familles Storoge, Marin La Meslée, De Haro, Delaye, Féliers, Piquet,

la recommandent à vos prières.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Elle a rejoint dans la paix **Florence et Thibaut.**

3, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Landunuez, Barcelone, Brest.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

M. Michel CARVALLO

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Landunuez.

P.F. Couloigner,
Porspoder.
Tél. 98-48-10-74.

« Le temps de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. »
Second épître de Paul
apôtre, à Timotée,
chapitre IV, verset 7.

Anne-Henriette ŒTTINGER

s'est éteinte dans sa cent troisième année.

De la part des familles Martin du Gard et Œttinger.

Les obsèques auront lieu lundi 10 avril, à 15 heures, au cimetière d'Orion (Pyrénées-Atlantiques).

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 5 avril, après une maladie supportée pendant de longues années avec discrétion et un grand courage de

Sheila Mary HAGGIS
née Hellewell,

épouse tant aimée de Bernard Murray Haggis, décédé.

Elle était jusqu'à ces dernières années directrice chargée des services de l'enseignement des sciences à l'Unesco.

On se réunira au crématorium du cimetière du Père-Lachaise le mercredi 12 avril, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes mais des donations pour la recherche contre le cancer peuvent être adressées en souvenir de Sheila à la SONOEF, 63, avenue Foch, 92250 La Garenne-Colombes, ou à CRAC, service d'oncologie médicale, hôpital Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris.

Un service à sa mémoire sera célébré à Paris ultérieurement.

– Mme Christian Pineau,
son épouse,
Charles-Henry Pineau-Faure,
son petit-fils,

M. Claude Pineau,
M. Alain Pineau,
M. Gilbert Pineau,
Mme Danièle Dintillac,
ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. Jean-Pierre Giraudoux,
son frère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian PINEAU,
ancien ministre,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
Croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 11 avril 1995, à 9 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris (7e).

– Le comité directeur,
Et le bureau national du Mouvement de résistance (Libération Nord),
font part, avec la plus vive peine, du décès de

M. Christian PINEAU,
compagnon de la Libération,
président du Mouvement
dont il fut l'un des fondateurs
en octobre 1940.

– Jean Pierre-Bloch,
président d'honneur,
Pierre Aidenbaum,
président national,
Et les membres du comité directeur de la LICRA,
ont le regret de faire part du décès de

Christian PINEAU,
membre du comité directeur
de la Ligue internationale
contre le racisme et l'antisémitisme
(LICRA).

– La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes
a la tristesse de faire part du décès de

Christian PINEAU,
membre du comité d'honneur,
de la FNDIRP,
ancien déporté de la Résistance
à Buchenwald,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
président du Comité
des chefs de réseaux
de la France combattante,
président de Libération Nord,
vice-président de la Fondation
pour la mémoire de la déportation,
ancien ministre
des affaires étrangères,

survenu le 5 avril 1995 dans sa quatre-vingt-onzième année.

Un service religieux sera célébré le mardi 11 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, et sera suivi d'une cérémonie militaire dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien du Père-Lachaise.

Présence souhaitée à 8 h 30.

FNDIRP,
10, rue Leroux,
75116 Paris.

– L'Académie diplomatique internationale
a la tristesse de faire part du décès de

M. Christian PINEAU,
ancien ministre
des affaires étrangères,
vice-président de
l'Académie diplomatique internationale,
grand officier
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
Croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 avril 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris (7e).

4 bis, avenue Hoche,
75008 Paris.

(*Le Monde* du 7 avril.)

Services religieux

– Une cérémonie à la mémoire de

Raymond D. PINTO

sera célébrée le 12 avril 1995, à 18 h 45, à la synagogue Union libérale israélite de France, 24, rue Copernic, Paris-16e.

Anniversaires

– Dans la nuit du 7 avril 1986, sur la route d'El Arrouch, Algérie, nous quittait accidentellement

Agoune CHÉRIFA,
née Bouramoula.

Pour ceux qui l'ont connue et aimée, elle reste extraordinairement présente.

Ses enfants et petits-enfants.

– Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Jean-Michel DÉTROYAT,

rappelé à Dieu le 9 avril 1991, une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 10 avril 1989,

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour elle, et pour ceux qu'elle aimait.

– Il y a cinquante ans, le 9 avril 1945, tombait, en Allemagne, au cours d'une mission volontaire, à l'âge de vingt et un ans,

André WEISMANN,
polytechnicien 1943,
Médaille militaire,
Légion d'honneur,
Croix de guerre.

Dr Suzanne Weismann,
sa mère,
Claude et Florin Abelès,
sa sœur et son beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

167, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

Souvenirs

– Le 18 juin 1993,

Emmanuel GAPYISI,
ingénieur,
ancien secrétaire général
du ministère de travaux publics
du Rwanda,
cofondateur et directeur
du bureau d'études Africonsult,

mourait assassiné à Kigali.

En avril 1994 :

Emmanuel BAHIGIKI,
économiste,
ancien secrétaire général
du ministère rwandais du Plan,
expert au bureau d'études Africonsult,
Et sa famille.

Charles KALINIJABO,
juriste,
doyen de la faculté de droit de Kigali,
expert du PNUD.

Jean MUSONI,
architecte-urbaniste,
associé du bureau d'études Africonsult,
Et sa famille.

Narcisse MUNYAMBARAGA,
économiste,
ancien secrétaire général
du ministère de la jeunesse du Rwanda.

Benoît MURAKAZANDEKWE,
directeur financier
des Banques populaires du Rwanda.

Emmanuel NGANGO,
avocat,
président de l'Assemblée nationale
du Rwanda,
Et sa famille.

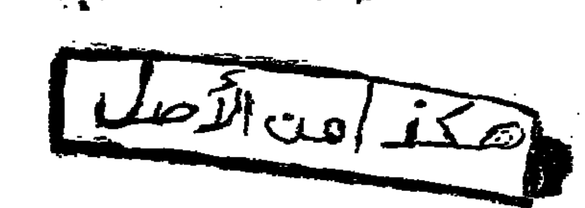
Ignace RUATANA,
économiste, journaliste,

mouraient assassinés à Kigali.

Les membres du bureau d'études ACT Consultants se souviennent de leurs amis et camarades de travail rwandais morts et de tous ceux dont ils sont sans nouvelles.

Conférence

– **Carrefour protestant 1995.** Thème général : « Va... Ne crains point » 3e conférence : « Affronter la guerre ». Amiral Yves Leenhardt (C.R.), ancien chef d'état-major de la marine. Pasteur Philippe Vassaux, aumônier honoraire des armées. Lundi 10 avril, à 20 h 30, à l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.



Le Monde

Cavalier seul néerlandais

« CE n'est ni un choix contre l'Europe, ni un choix pour l'Amérique », a expliqué le premier ministre néerlandais pour justifier sa décision d'acheter l'hélicoptère américain Apache de préférence à l'hélicoptère franco-allemand Tigre. Wim Kok, qui retardait le choix des Pays-Bas depuis plusieurs mois pour obtenir un consensus dans son gouvernement, savait à l'avance qu'il mécontenterait ses partenaires européens. La décision rendue publique par M. Kok sera interprétée comme la volonté de La Haye de standardiser ses matériels au profit de l'OTAN et un refus de renforcer une industrie européenne des armements qui peine à s'imposer face à la surpuissance des Etats-Unis.

Pris entre deux feux, les Pays-Bas peuvent invoquer toutes les raisons du monde pour fonder leur choix et, en particulier, comme l'a fait son premier ministre, prétendre que c'est le meilleur matériel possible qui a été retenu. Les partisans du Tigre n'ont pas tort de répliquer que Paris et Bonn ont eu le souci de fabriquer un hélicoptère moderne lorsque les deux pays se sont lancés, de concert, dans l'entreprise. De fait, l'argument technico-militaire avancé par La Haye n'est pas convaincant, s'agissant d'un produit mis au point par deux industries – l'allemande et la française – qui sont des pionnières dans ce domaine, comme le prouvent leurs nombreux contrats à l'exportation. Le Tigre a pour lui d'être une « machine » de nouvelle technologie. Les Etats-Unis le reconnaissent quand, déjà, ils préparent avec le programme Comanche le successeur de leur Apache.

Les Pays-Bas ont pris sur eux de faire cavalier seul. Ils renoncent pour des décennies – compte tenu de la durée de vie des matériels militaires – à s'intégrer, par le biais industriel, dans une construction communautaire de défense à l'heure où il leur faudrait plutôt songer à la consolider au nom d'une autonomie nécessaire de la sécurité en Europe.

Venant d'un pays qui, en matière d'armement, n'a pas toujours le réflexe européen, cette affaire serait moins dramatique si elle ne risquait d'influer sur l'attitude que la Grande-Bretagne doit prendre à son tour, l'été prochain, sur la modernisation de sa flotte d'hélicoptères de combat. Pas moins de quatre-vingt-dix « machines » sont en jeu et, là encore, le Tigre se retrouve face à l'Apache. Si l'on veut que l'Europe de la sécurité ne se limite pas à une simple rhétorique pour des sommets sans conséquences, comme elle l'est aujourd'hui, il faut que les gouvernements donnent une réalité à la préférence européenne et que les industries du Vieux Continent – dans l'armement, qui ne manque pas de savoir-faire, comme dans d'autres secteurs d'activités – ne soient pas perdantes d'avance.

La France et Schengen

SCHENGEN, nouvel espace de liberté pour les Européens, entraînera-t-il une régression du droit d'asile et des garanties juridiques pour les étrangers ? Deux semaines après la discrète entrée en vigueur de la Convention, la question se trouve posée par le jugement rendu le 6 avril par le tribunal administratif de Lyon. Les magistrats viennent d'annuler la décision de reconduire à la frontière deux demandeurs d'asile roumains d'origine tsigane déjà refoulés d'Allemagne. Le tribunal a estimé que leur simple signalement dans le fichier des étrangers non admissibles du système informatique Schengen ne lui permettait pas de contrôler la réalité et la validité de la décision allemande. Il est significatif que le premier contentieux français né de l'application de Schengen concerne les questions d'asile et d'immigration, sur lesquelles se focalisent des craintes nationales facilement exploitables en période électorale.

Sur le fond, la position des juges lyonnais se heurte au principe même de la politique européenne des frontières induite par Schengen. Celle-ci veut qu'une décision de refoulement prise par l'Allemagne soit *de jure* applicable en France. La loi française prévoit désormais que l'étranger signalé peut être renvoyé *« d'office »*, le recours qui lui reste ouvert n'étant pas suspensif. Cette règle, logique dans un espace communautaire, suppose cependant un strict contrôle judiciaire sur la gestion du fichier informatique qui déclenche cette procédure expéditive. Le flou qui entoure cette question est souligné, à juste titre, par le tribunal de Lyon, qui souligne la nécessité de construire l'Europe des libertés parallèlement à celle de la répression. Le Parlement européen n'a pas dit autre chose, en demandant aux Etats de Schengen de ne pas se contenter d'aligner les garanties du droit d'asile sur le *« plus petit dénominateur commun »*.

En France, le risque existe cependant que la décision lyonnaise apporte de l'eau au moulin de ceux qui voient en Schengen une atteinte à la souveraineté et flatte les partisans d'un repli nationaliste derrière des frontières mythiques. En campagne, M. Chirac a déjà envisagé une renégociation de la convention de Schengen pour cause de lutte contre l'immigration clandestine.

Alain Juppé vient de renchérir en évoquant la possibilité pour la France de *« reprendre ses billes et se retirer »* de la convention. Charles Pasqua, qui est entré à reculons dans Schengen et a obtenu que le plein effet des accords n'entre en vigueur que le 1er juillet, après les échéances électorales françaises, s'est bien gardé de protester contre le jugement lyonnais. Ces atermoiements français ont un effet négatif de l'autre côté du Rhin où l'on accuse la France de vouloir saboter Schengen. Par contraste, ils ne font que renforcer la double nécessité de populariser le fort symbole de la libre circulation, et de renforcer la transparence des indispensables systèmes de contrôle.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le choc des idées et des mots qui les servent

QUOTIDIEN d'information générale, *Le Monde* privilégie l'actualité dans les domaines de la politique, nationale et internationale, de l'économie, des rapports sociaux, des mœurs et de la culture sous toutes ses formes. Il cherche à en rendre compte le plus complètement et sérieusement possible ; il essaie de l'éclairer, à la mesure de ses moyens, mais il n'en est pas qu'un spectateur averti : il y joue un rôle, le cas échéant, en produisant des analyses et des jugements, qui l'engagent en tant qu'acteur social. Parallèlement, comme instrument du débat politique, au sens le plus large du terme, il contribue à l'alimenter en accueillant des contributions diverses qui lui parviennent spontanément ou qu'il sollicite.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Ces textes, dits extérieurs, sont publiés dans des pages spéciales de la séquence Horizons, sous l'intitulé, Horizons-débats (et, pendant l'actuelle campagne électorale, Horizons-Tribune présidentielle). Bien entendu, ils n'expriment pas la position du *Monde*, comme le croient parfois certains lecteurs, qui confondent ces commentaires avec ceux que nous assumons dans la page voisine de la même séquence, où figurent nos éditoriaux et les analyses de nos collaborateurs spécialisés.

La fonction de la page Débats consiste à accueillir des points de vue, des témoignages, des tentatives d'explication, des jugements critiques, voire polémiques, qui enrichissent, complètent, contestent – ou contredisent parfois – nos propres articles, comme il est normal dans le cadre d'une information contradictoire. Ces contributions extérieures, il nous arrive de les susciter, d'aller les chercher auprès d'auteurs compétents ou dans la presse étrangère, mais nous les sélectionnons aussi en fonction de l'actualité, de la place disponible et de leur qualité, dans le flux des textes qui nous parviennent quotidiennement. Comme on s'en doute, *Le Monde* ne peut publier qu'une infime part de cet apport spontané et il est obligé d'écarter des textes qui, intrinsèquement, auraient mérité un autre sort.

La page Débats est ouverte aux spécialistes, aux experts, aux chercheurs, aux acteurs sociaux, mais aussi aux autres, qui n'ont pas forcément pignon sur rue et accès facile aux médias. Ceux-là trouvent également un lieu d'expression dans le Courrier des lecteurs, lequel participe plus qu'on ne le pense au brassage des idées. A telle enseigne qu'il prolonge souvent, sous la forme de répliques plus ou moins vives aux articles qu'elle a proposés, le contenu de la page Débats. On en trouvera un exemple ci-dessous, avec un lecteur qui répond au point de vue d'un étudiant sur les mérites de certains leaders politiques.

Laboratoire d'idées, lieu d'élection des regards critiques, ou simplement différents, rendez-vous des empêcheurs de tourner en rond, collimateur devant lequel défilent les conformismes et stéréotypes, tribune qui fait exploser les silences éloquents et le non-dit, la page Débats, telle que la définit Michel Kajman, éditorialiste qui en a la responsabilité au sein de la rédation en chef, cherche à tenir tous ces rôles. Si *Le Monde* ne reprend pas à son compte tout ce qui est dit dans cet espace, car ce n'est pas lui qui s'exprime, il en assume la volonté d'expression multiforme et le ton personnel, direct, enflammé ou virulent de ses hôtes de passage, qui, en retour, s'exposent à de semblables répliques. Telles sont les règles du jeu.

On trouvera aussi dans cette page, pourtant réservée au courrier des lecteurs, un texte de notre collaborateur, Michel Contat, qui conteste une dérive du vocabulaire des acteurs politiques, à laquelle cède parfois *Le Monde* : ce rappel au bon usage de la langue n'y est donc pas malvenu, puisque nous sommes concernés aussi.

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

POUR ÉCLAIRER UNE JEUNE LANTERNE

Le Monde du 29 mars ouvre sa tribune électorale à un jeune, et c'est très bien. Là où cela pose problème, c'est que ce jeune homme, Cédric Brette, après nous avoir dressé, dans un style proche de celui de M. Balladur nouvelle manière, un très noir et somme toute très convenu tableau du monde politique, nous propose des modèles pour le moins contestables.

Il aura suffi que M. Barre prône l'effort, que M. Lalonde renonce à se présenter, que M. Rocard soit *« abattu en vol »* et que M. Deniau se taise pour qu'ils s'en trouvent magnifiés. Alors, puisqu'en dépit de ses études en sciences politiques Cédric Brette semble ignorer quelques faits de notre histoire récente, éclairons sa jeune lanterne :

– Raymond Barre n'est pas à proprement parler un agneau, et avant de se poser en donneur de leçons, il fut premier ministre, d'août 1976 à mai 1981. En tant que tel, il assuma la politique du gouvernement et l'on peut donc porter à son crédit le renforcement de la mainmise du pouvoir sur la télévision, la loi *« sécurité et liberté »*, le sacre de Bokassa 1er et le sauvetage de Mobutu par la légion à Kolwesi (certes approuvé par la gauche mais ça ne change rien), entre autres.

– Brice Lalonde, véritable girouette qui dans le domaine de l'opportunisme n'a d'égal que Jean-Pierre Soisson, n'a renoncé à se présenter que parce qu'il n'était pas assuré de réunir les 500 signatures et que tout indiquait qu'il aurait fait un score minable (...)

– Michel Rocard, après avoir quitté le PSU moribond et rallié le Parti Socialiste, fut parachuté à Conflans. Une fois installé, il n'a eu qu'une obsession : devenir Président de la république. Prêt pour ce faire à épouser les courbes des sondages il n'entreprit rien qui ne contribue à façonner son image de présidentiable. La défaite a des vertus rédemptrices mais elle n'efface rien.

– Avant d'être un académicien unanimement loué, Jean-François Deniau fut un ministre du commerce extérieur (sous Raymond Barre) qui négocia, sans aucun état d'âme humanitaire, la vente de matériel nucléaire civil à la Chine. Par ailleurs, grand défenseur de toutes les guérillas anticommunistes il n'a jamais eu, publiquement, un mot pour les victimes des dictatures de Pinochet et de la famille Duvalier ni pour celles de l'Apartheid. Encore maintenant il compte parmi ses amis des personnages tels que Alain Griotteray et Raymond Marcellin, bien connus dans le monde politique pour leur attachement à la cause des droits de l'homme...

Pour le reste, faisons remarquer à Cédric Brette que l'on peut être un homme de convictions, honnête de surcroît, et une ordure (pardon pour ce laisser aller) : nul doute que parmi les nazis il y avait des hommes intègres sincèrement convaincus que les juifs étaient une racaille dont il fallait débarasser l'humanité. Et alors ?

On a volontiers reproché à la génération de Mai 68 d'avoir trahi ses idéaux. Si l'on se réfère à certains de ses porte-drapeau on ne peut que confirmer. Cela n'arrivera pas à cette partie de la génération montante dont Cédric Brette est un représentant : Elle est déjà très raisonnable et d'idéaux elle n'en a point.

Jean-Manuel Cuesta
Paris

TRAIT LIBRE



L'AVISÉ LOCATAIRE

Certes, Jacques Chirac a bien raison d'être locataire d'un rez-de-chaussée tranquille blotti entre cour et jardin de 500 mètres carrés, un petit nid de 189 mètres carrés dans un délicieux quartier de Paris, avec des caves et une chambre de bonne, pour un prix si amical de 11 000 francs mensuels plus charges de 1 200 francs. Le prix d'achat de cet immeuble nous étant communiqué, on peut constater que, si notre maire avait dû consacrer plus de 6 millions de francs (en 1989) pour acheter cet appartement, il aurait pu, même en choisissant le populaire livret A, avoir une meilleure rentabilité de son pécule. Et puis être locataire, cela économise les réparations qui incombent aux propriétaires et cela fait aussi une sérieuse économie d'impôt sur la fortune. Bref, si M. Chirac peut gérer les deniers du menu peuple aussi bien que les siens, pourquoi, effectivement, ne pas lui donner nos suffrages ?

Florence Herlin
Paris

LA CHARGE DE LA FRANCE

Lors de l'émission « La France en direct » diffusée par France 2 jeudi 23 mars, Edouard Balladur a dit d'entrée de jeu, le regard planté dans celui des Français : *« Je suis en charge du gouvernement de la France »*. Il n'a échappé à aucun citoyen que l'actuel premier ministre et candidat à la magistrature suprême manie une langue châtiée, et même s'efforce de faire entendre les liaisons (*« des Françaises et des Français »*, ce qui le montre parfois brouillé avec l'accord du participe passé. Personne n'est parfait. Mais *« en charge de »*, un anglicisme aussi criant, quoique répandu, choque dans sa bouche, et choquera encore plus s'il est élu président. Son concurrent, Jacques Chirac, pour ne pas être en reste, a affirmé, encore à la télévision, à « 7 sur 7 », qu'il *« serait dangereux de mettre en charge »* quelqu'un comme Edouard Balladur, qui manque de métier. On attendait donc Lionel Jospin, et voilà que, patatras, dans sa tribune intitulée fièrement *« Gagner la bataille culturelle » (Libération,* 4 avril 1995), on lit : « La gauche a toujours été à la pointe de ce combat pour la culture, et l'action qu'elle a menée lorsqu'elle était en charge des affaires du pays témoigne de la permanence et du sérieux de son engagement à ce sujet ». On veut croire que le ministre de la culture et de la francophonie, qui doit avoir l'occasion de rencontrer les trois candidats, trouvera le ton pour leur dire qu'ils disposent de trois tournures françaises pour exprimer ce que l'anglais « to be in charge of » signifie : « avoir la charge de », « être chargé de », « avoir la responsablilité de ». Mais peut-être Jacques Toubon n'a-t-il pas de prévention contre cet anglicisme qui fait partie du vocabulaire courant de l'énarchie, et qui gagne parfois jusque dans les colonnes de ce journal. Peut-être aussi cette tournure fautive a-t-elle valeur de litote : avoir la charge, être chargé de, avoir la responsabilité de, c'est écrasant. La France se sent lourde, du coup. andis que si son responsable se dit simplement « être en charge » *de ses affaires, elle les lui abandonne avec l'esprit plus léger. Le génie de la langue serait-il en train de se convertir aux affaires, au sens de « business » ?*

Michel Contat
Paris

PAS DE DÉCOURAGEMENT À LA ZEP D'ORLY

A la suite de l'article sur « La zone d'éducation prioritaire en zone libre » (Le Monde du 22 février) une centaine d'instituteurs de la ZEP d'Orly nous adresse une pétition pour protester contre un jugement porté par notre collaboratrice. Ils nous écrivent :

« Nous ne traînons pas les pieds, nous sommes passionnés par notre métier, nous œuvrons pour la réussite de tous nos élèves. De même nous ne sommes pas découragés, bien que l'administration aggrave nos conditions de travail : trois fermetures de classes proposées pour la rentrée 95 sur Orly dont deux dans la ZEP.

» Cet article donne une image fausse des enseignants, sans analyse sérieuse du terrain, et il n'y a pas « un petit quart seulement » parmi nous qui lutte contre l'échec scolaire ! »

Sur le même sujet, Mme Danielle Gourley, institutrice à l'école Marcel-Cachin, nous fait part de sa détermination *« malgré les responsabilités gouvernementales successives – dont les moindres ne furent pas celles de M. Jospin. Pour mettre à mal l'école publique, laïque, en affinant la désectorisation, l'école à deux vitesses, le « à chacun son rythme » qui accentue de fait les inégalités, malgré l'administration* [et ses] *lenteurs politiques* (...), *malgré les chercheurs aux semelles de plomb et à la langue de bois qui endorment les instituteurs lors de conférences sur la lecture* (...).

» Oui, l'administration nous a dynamisés au moins sur un point depuis la rentrée, puisque, à la suite des six propositions de fermeture de classes de celle-ci, les instituteurs ont fait trois jours de grève et que les associations de parents d'élèves, les enseignants, les syndicats d'enseignants et le représentant de la municipalité d'Orly ont manifesté leur opposition à ces fermetures. »

Note du médiateur : *Le Monde* n'a rien à retrancher à une enquête menée sur le terrain, nourrie de plusieurs témoignages et qui, au demeurant, illustre les difficultés dont se plaignent les pétitionnaires.

HAUT RISQUE Les conseils d'administration de la Compagnie générale des eaux et de la Compagnie immobilière Phénix, sa filiale, ont arrêté les conditions de l'offre publique d'échange entre les titres CGE et CIP. Une opération justifiée par la débandade de l'immobilier, qui s'est traduite pour la filiale par un déficit de 2,29 milliards de francs en 1994. ● LES ACTIONNAIRES qui y souscriront bénéficieront d'une prime de 20 % par rapport à la parité des cours des derniers jours. L'OPE devrait se dérouler entre le 26 avril et le 18 mai. Le capital de la CGE ne serait dilué que de 2 % et l'impact sur le bénéfice sera limité à 1 %. ● CETTE OFFRE, de nature technique, n'évitera pas à la Générale des eaux les complications judiciaires relatives aux affaires dans lesquelles sa filiale est impliquée. Ni une recapitalisation de la CIP de plus de 2 milliards de francs.

La Générale des eaux absorbe Immobilière Phénix, en lourdes pertes

Pour assumer les conséquences financières de la stratégie aventureuse de sa filiale, la compagnie présidée par Guy Dejouany propose une offre publique d'échange sur la base d'une action CGE pour huit titres CIP

SOUCI D'IMAGE et de crédibilité... Secouée par les frasques de sa filiale la Compagnie immobilière Phénix (CIP), la Générale des eaux a décidé de boire le calice jusqu'à la lie. Et d'assumer seule le gros des inconséquences d'une société emportée par la débandade de l'immobilier. Le déficit net consolidé 1994, part du groupe, annoncé vendredi 7 avril, ne dépasse-t-il pas 2,29 milliards de francs, loin du trou de 1,65 milliard « espéré » en janvier (*Le Monde* du 20 janvier)...

En proposant une OPE sur les actions de sa filiale, le groupe de Guy Dejouany ouvre donc une porte de sortie, généreuse semble-t-il, aux actionnaires minoritaires de sa filiale qu'elle n'a pas su contrôler. *« L'offre est attractive, elle honore la Générale des eaux »*, a lâché, satisfait, l'un des administrateurs réunis en conseil, pour arrêter les comptes et approuver les modalités de cette offre.

Les comptes de la CIP, dirigée directement depuis le limogeage de Jean-Marc Oury, en décembre, par le numéro deux de la Générale des eaux, Jean-Marie Messier, se récitent en effet comme une litanie de mauvaises nouvelles : une perte économique réelle de plus de 3 milliards de francs (hors plus-value), une situation nette négative de 300 millions et un endettement dépassant les 9 milliards, pour un chiffre d'affaires de 4,28 milliards de francs seulement, en baisse de 10 % sur 1993.

OPACITÉ

Comment en est-on arrivé là ? Des maisons individuelles à la promotion immobilière, de l'hôtellerie à l'aménagement foncier, *« les métiers de la CIP sont extrêmement difficiles*, rappelle un proche du dossier. *Et, sur ces métiers difficiles, la CIP s'est aventurée dans des opérations à haut risque »*. Et d'ajouter, sibyllin : *« Et il y a eu une opacité trop grande de la filiale à l'égard de sa maison mère. »* Haut risque ? Opacité ? Doux euphémismes, tant les mésaventures de la CIP paraissent extravagantes, comme cette Villa Scheffer, achetée 18 millions de francs, rénovée pour 8 autres millions et attribuée comme simple « logement de fonction » à Catherine Mamet, directrice générale aujourd'hui « débarquée ». Tant aussi ses incursions dans des métiers nouveaux, comme la formation avec Educinvest (Pigier, etc.), se terminent en capilotade.

Tant, enfin, certaines acrobaties financières comme les liens d'Altus avec l'Immobilière Cidotel-Libertel épinglés par la Cour des comptes, ou encore le rachat en 1991 du prestigieux Palm Beach à Cannes, valent aujourd'hui à la CIP de se retrouver dans les prétoires. *« Dans l'affaire du Palm Beach, les dix recours déposés par les copropriétaires viennent d'être rejetés sur le fond par le tribunal administratif »*, rétorque un responsable de la Compagnie, oubliant un peu vite une autre affaire parallèle et l'enquête ouverte autour de la société fermière du Casino municipal de Cannes. Les perquisitions se sont succédé cette semaine.

PÈRE DE FAMILLE

« L'immobilier a sa place dans le portefeuille de la Générale des eaux, assure pourtant un responsable de la Compagnie. *Mais dans une optique patrimonialement prudente. »* Retour, donc, à une gestion de père de famille et au serrage des boulons. Dès cette année, par exemple, les frais généraux devront être divisés par deux et ramenés de 240 à 110 millions de francs.

L'examen des actifs tangibles, immeuble par immeuble, qui s'est déjà soldé par 1,6 milliard de francs de provisions prises sur l'exercice 1994, sera méthodiquement étendu aux grandes opérations d'aménagement, comme celles des studios de Babelsberg, à Berlin, et de Boulogne, près de Paris. *« Leur réalisation pourra être décalée dans le temps avec, peut-être, de nouvelles évaluations de leurs conséquences financières »*, ajoute-t-on. Mais la volonté de réduire les pertes d'exploitation par trois – la diminution du déficit net – ne pourra donc être que *« significative mais progressive. »*

Les signes d'amélioration de l'activité se font, en effet, rares. Les ventes de maisons individuelles sont victimes des taux d'intérêt et de l'épuisement de l'enveloppe des prêts à l'accession à la propriété (PAP). *« De tous nos métiers, l'hôtellerie est le premier à connaître une logique de sortie de crise avec une hausse du prix par chambre et, dans le cas de notre chaîne de luxe Demeures, une amélioration du taux d'occupation »*, précise un dirigeant du groupe, qui espère voir ainsi divisée par trois la perte courante sur les activités.

Un léger mieux qui n'empêchera pas la Générale des eaux, dont le résultat net consolidé est estimé à 3,35 milliards de francs en 1994 pour un chiffre d'affaires consolidé de 156,2 milliards de francs, de devoir recapitaliser sa filiale, une fois l'OPE achevée. Une recapitalisation d'environ 2 milliards de francs, au bas mot. Chère, très chère CIP...

Pierre-Angel Gay

L'évolution du cours des actions

en francs

Compagnie générale des eaux

Compagnie immobilière Phénix

Source : Fininfo

L'action de la CIP a beaucoup souffert de l'effondrement de l'immobilier.

Une prime de 20 %

L'offre publique d'échange présentée par la Générale des eaux sur le titre Compagnie immobilière Phénix (CIP) prévoit l'octroi d'une action CGE pour huit titres CIP et d'une action CGE pour trois obligations convertibles CIP. Cette offre est fonction des cours de Bourse des mois ayant précédé l'annonce du projet d'OPE, le 18 janvier dernier, et représente une prime légèrement supérieure à 20 % par rapport à la parité des derniers cours.

Si elle est autorisée, l'OPE devrait se tenir entre le 26 avril et le 18 mai. Dans l'hypothèse d'un succès de l'opération, probable puisque les trois grands actionnaires minoritaires de la CIP l'ont approuvée (AGF 20 %, GMF 11,8 % et Crédit lyonnais 5,9 %), le capital de la Compagnie générale des eaux ne se trouverait globalement dilué que de 2,2 %, au maximum, et l'impact sur le bénéfice serait limité à 1 %, précise la direction de la CGE.

Les créanciers de Montlaur réclament 4 milliards de francs à ses banquiers

QUATRE-VINGT-DEUX banquiers ont reçu fin février, avec effarement, une assignation de Me Olivier Fabre, l'administrateur judiciaire du groupe de distribution Montlaur, mis en faillite en mars 1991. Il leur réclame la bagatelle de 4 milliards de francs (3 989 millions de francs), pour avoir soutenu abusivement Montlaur avant qu'il ne dépose son bilan. Il estime que c'est parce que les banques ont financé trop longtemps leur client que celui-ci a laissé une ardoise de ce montant.

Le groupe Montlaur avait été fondé en 1959 par un épicier de Mazamet (Tarn), Michel Montlaur, qui avait construit au fil des ans un empire régional de distribution implanté dans le Sud-Ouest de la France. Lors de son dépôt de bilan en mars 1991, le groupe comptait quinze hypermarchés, six supermarchés, cinq jardineries et huit cafétérias. Il réalisait alors un chiffre d'affaires de 4,7 milliards et employait 2 840 salariés.

Pour éviter une débâcle sociale, Montlaur avait été repris moins de dix jours après sa mise en redressement judiciaire, le 23 mars 1991, par le groupe Carrefour. Celui-ci s'engageait à conserver la totalité des employés pendant quatre ans. En revanche, il ne payait qu'un milliard de francs pour reprendre le groupe, dont 400 millions de francs comptant, le solde étant constitué de loyers de crédit-bail.

Les banquiers et les sociétés de crédit-bail, obligées de mettre une croix sur une partie de leurs loyers, ont alors crié à la spoliation. *« Dans ce dossier, les banques ont été victimes d'une des plus grandes iniquités de l'histoire bancaire en France »*, explique un proche des banquiers. *« Elles n'ont même pas été entendues par le tribunal. En plus, Carrefour a revendu une partie du groupe et 320 emplois ont été supprimés dans l'année qui a suivi. »* Lorsque l'Association française des banques cherchait, en 1993, à exercer des pressions pour obtenir une modification de la loi de 1985 sur les faillites, elle citait régulièrement le *« cas »* Montlaur.

Aujourd'hui, tandis que Michel Montlaur a été mis en examen en 1994 pour banqueroute, faux et usage de faux, avec son épouse Colette, les établissements financiers sont de nouveau dans le collimateur du tribunal de commerce de Montpellier. Non seulement ils ont perdu leurs prêts, mais ils risquent de devoir rembourser les autres créanciers du groupe. L'audience est fixée au 5 mai 1995.

Pour justifier sa demande, Me Olivier Fabre explique, schémas comparatifs avec les autres grands distributeurs français à l'appui, que dès 1984 *« la dette financière pèse de manière insupportable sur l'exploitation »* de Montlaur. *« C'est pourtant sur cette situation précaire qu'un programme d'investissement démesuré, préparé dans les années 80, a été mis en œuvre, entièrement financé par les banques »*, poursuit l'administrateur. Il s'en prend ensuite aux banquiers qui ont assuré les investissements de Montlaur en crédit-bail, pour limiter leur risque. Cette technique de financement permet au banquier de récupérer les biens loués si la société qui les utilise fait faillite.

220 MILLIONS DE DÉCOUVERT

La situation du groupe étant irrémédiablement compromise, les banques, comme Paribas, le Crédit commercial de France ou les Banques populaires ont cherché à le vendre entre 1988 et 1991. En vain. Ce qui n'a pas empêché ces banquiers de consentir à Montlaur de nouveaux crédits : lors de son dépôt de bilan, la société avait 220 millions de francs de découvert et avait émis pour 450 millions de francs de billets à ordre. La conclusion est cinglante : *« Les banques n'ont pas tiré les justes conséquences de l'analyse des documents dont elles diposaient ou pouvaient disposer... Ces analyses imposaient, dès 1984, au minimum un arrêt de l'augmentation des soutiens. »* Réponse d'un proche des banquiers : *« Quoi que fasse une banque, on considère qu'elle est toujours là pour payer. »*

Ce rebondissement est aussi la suite logique de la mise en cause croissante des banquiers ou des administrateurs des entreprises : la responsabilité limitée des sociétés par actions devient illusoire. Dernière affaire en date : en 1991, les administrateurs de Nasa, la chaîne d'électronique grand public filiale de Fives Lille et Paribas, ont été condamnés personnellement à payer 400 millions de francs pour combler le passif de la société. Le prochain rendez-vous des faillites est le dossier Tapie : le Crédit lyonnais pourrait être contraint à payer les dettes de la galaxie du député de Marseille. Pour gestion de fait, cette fois-ci.

Arnaud Leparmentier

Le statut de France Télécom serait un facteur de compétitivité

C'EST UN BEAU SUJET de réflexion pour les salariés et les dirigeants de France Télécom. Selon une étude que vient de publier l'Observatoire mondial sur les systèmes de communication (OMSYC), un institut de recherche créé par Jacques Dondoux, ancien directeur général des télécommunications, l'opérateur français tire une bonne partie de sa compétitivité actuelle... de son statut. En sureffectif par rapport à certains de ses compétiteurs (les Américains, notamment), France Télécom parvient à faire bonne figure grâce à des salaires moins élevés, intégrés dans la grille fonction publique. En clair, le statut de l'opérateur français l'a implicitement amené à privilégier l'emploi sur les salaires, à compétitivité égale. Et à instituer ainsi une sorte de *« partage du travail »*.

Calculées en chiffre d'affaires par agent ou en nombre de lignes principales par salarié – ce sont les deux ratios les plus communément utilisés pour mesurer la compétitivité des opérateurs de télécommunications –, les performances de France Télécom *« apparaissent modestes »*, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 milliers de dollars par agent. C'est mieux que sa concurrente britannique privée BT (ex-British Telecom), qui tourne autour de 130 milliers de dollars, mais nettement inférieur aux ratios affichés par la SIP italienne (175 milliers de dollars) ou par les sept Baby Bell américaines (en moyenne à 180 milliers). En terme de lignes principales par agent, Deutsche Telecom, BT et France Télécom se tiennent dans une même fourchette, avec des ratios compris entre 165 pour l'allemand et 200 pour le français. La SIP et les compagnies régionales américaines sont là encore mieux placées, avec des « scores » de 280 et de 285.

Mais sur la base du chiffre d'affaires dégagé en 1993 pour 1 dollar de salaire versé, troisième indicateur retenu par l'OMSYC, l'opérateur français se situe en deuxième position (3,6 dollars de chiffre d'affaires par dollar versé) derrière la SIP (4,05), devant ses homologues américains (3,35), BT (3,4) et Deutsche Telekom (3,5).

Qu'adviendra-t-il de cette particularité de France Télécom à l'occasion d'une transformation de l'exploitant public en société anonyme et de sa privatisation partielle ou totale ? Théoriquement rien, puisque comme s'y étaient engagés et les pouvoirs publics et les dirigeants, les agents pourront conserver leur statut fonction publique, s'ils le souhaitent. Tout en sachant que les nouveaux embauchés devraient avoir, eux, un statut de droit privé et pourront de fait prétendre à des rémunérations plus élevées. Les salaires ou le statut... Le « partage du travail » qu'a institué France Télécom sans le savoir aura du mal à résister à cet arbitrage, dans un environnement totalement ouvert à la concurrence et déréglementé.

Caroline Monnot

Le Crédit lyonnais victime d'une escroquerie en Egypte

LA BANQUE PUBLIQUE, qui a annoncé une perte historique de 12,1 milliards de francs en 1994 (*Le Monde* du 7 avril), aurait été victime au cours des dernières années d'une fraude à grande échelle menée par un de ses cadres. Selon le *Financial Times* du 8 avril, le Crédit lyonnais aurait perdu 600 millions de francs à la suite de malversations conduites par l'ancien directeur général de sa succursale en Egypte, Jean-Louis Laguens. M. Laguens, démis de ses fonctions à la fin de l'année 1993, aurait disparu l'an dernier sans laisser de traces.

La banque française est loin d'être une exception. Le courtier Nick Leeson a coûté près de 7 milliards de francs au début de l'année à la banque d'affaires britannique Barings. La Deutsche Bank vient par ailleurs de révéler qu'un de ses collaborateurs est soupçonné d'avoir causé un préjudice de 28 millions de marks (98 millions de francs) à la suite d'opérations sur devises. Il a été écroué.

Revue des valeurs

Semaine du 3 au 7 avril 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↘	↗	↗
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 2,19 %**

Indifférente aux remous politiques et monétaires

POUR la quatrième semaine consécutive, la Bourse de Paris a encore regagné du terrain. L'indice CAC 40 s'adjuge 2,19 % d'un vendredi à l'autre pour finir la semaine juste au-dessus du seuil des 1 900 points, à 1 900,36 points. Depuis un mois, le rebond est spectaculaire. La Bourse de Paris se trouvait alors au plus bas depuis deux ans. Puis, divine surprise, elle a petit à petit regagné du terrain au point de se retrouver aujourd'hui avec une performance positive. Le gain se chiffre à 11 % depuis le 13 mars.

Certes, il n'y a pas de quoi crier victoire. Le marché reste fragile et l'ampleur des secousses monétaires peut à tout moment faire basculer les marchés de taux et d'actions. Mais le climat et le sentiment des investisseurs changent. Il s'agit bien de la traduction de ce que la banque d'affaires britannique Warburg appelle, dans sa dernière étude sur le marché français, « *une révolution silencieuse masquée par la cacophonie électorale* ». « *Après des mois de sous-performances, les investisseurs étrangers reviennent sur le marché des actions... L'optimisme s'appuie sur des cours attractifs* », écrit Warburg. Mais l'étude met en garde contre le fait que les conséquences d'un éventuel changement de politique économique à l'issue de l'élection présidentielle soient par trop négligées par le marché. L'étude insiste notamment sur le fait que l'éventuelle « *réhabilitation des politiques* » au détriment des technocrates que l'on retrouve à la tête des grandes entreprises pourrait produire un choc comparable à celui du changement de politique économique de 1981.

En attendant, la Bourse de Paris « *rend bien aux candidats à l'élection présidentielle le peu d'attention qu'ils lui témoignent* », pour reprendre la formule de la dernière synthèse des études de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle. Le marché des actions a les yeux rivés sur les marchés de taux et sur les bénéfices. Cette semaine, il a été soutenu à la fois par des révisions en hausse de prévisions de bénéfices pour 1995 ainsi que par l'amélioration des marchés obligataires, renforcée ces derniers jours par la diminution des taux allemands et par un petit geste de la Banque de France jeudi. Les analystes considèrent dans l'ensemble que la compétitivité des entreprises françaises ne devrait pas être affectée par la faiblesse de certaines monnaies européennes et du dollar. Si la chute du dollar s'est encore accélérée cette semaine, elle n'a pas provoqué de trop grands désordres sur les marchés des changes européens, comme ce fut le cas quelques semaines auparavant. La baisse inattendue des taux d'intérêt allemands a même donné une bouffée d'oxygène au franc français. En outre, la Banque de France a fait, cette semaine, un petit geste symbolique en diminuant l'un de ses taux bien que la période électorale soit peu propice à des initiatives spectaculaires en matière monétaire. Le taux des prises en pension à vingt-quatre heures a été réduit d'un quart de point à 7,75 %. Le 8 mars dernier, les autorités monétaires avaient dû relever de 6,40 % à 8 % ce taux afin de protéger le franc.

La Bourse a enfin été « portée » par Wall Street, qui vole de record en record grâce à l'amélioration des marchés obligataires entretenue par des signes d'atterrissage en douceur de l'économie américaine. Lundi, la cote était faible pendant une grande partie de la séance avant de terminer sur un gain de 0,24 %. Mardi, le mouvement prenait de l'ampleur, les valeurs progressant de 1,01 %. Mercredi, les prises de bénéfice entraînaient un recul de 0,52 %. Jeudi, le geste de la Banque de France amenait une reprise du marché, l'indice gagnant 0,92 %. Vendredi, la séance s'achevait sur une hausse de 0,54 %.

E. L.

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	31-3-95	3-4-95	4-4-95	5-4-95	6-4-95
RM	6 889 510	2 350 825	3 476 707	3 084 482	4 390 152
Comptant R. et oblig.	34 009 738	28 648 688	21 772 191	35 738 768	19 693 482
Actions	160 721	109 709	127 471	131 231	169 316
Total	41 059 969	31 109 222	25 376 369	38 954 481	24 252 950

INDICES

	3-4-95	4-4-95	5-4-95	6-4-95	7-4-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 268,68	1 281,50	1 277,79	1 287,19	1 293,98
SBF 250	1 225,19	1 235,93	1 233,40	1 242,05	1 248,05
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 864	1 882,77	1 872,92	1 890,16	1 900,36

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
LVMH Moët Vuitton	1 225 750	1 150 090
Elf Aquitaine	2 776 689	1 049 394
Carrefour	429 065	1 047 643
Alcatel Alsthom	2 158 917	949 182
Danone	986 690	798 346
Total	2 443 041	726 505
Axa	2 968 655	722 391
L'Oréal	512 740	659 675
Saint-Gobain	1 039 000	628 830
Société Gle	1 031 375	573 300
Eaux (Gle des)	974 335	481 307
Peugeot	693 625	469 812
Pinault-Prin.	414 600	462 401
Air Liquide	535 725	423 855

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Fives-Lille	+ 14,97
Imetal	+ 13,96
DMC (Dollfus Mi)	+ 13,37
Marine Wendel	+ 12,43
Ingenico	+ 10,81
Bollore Techno.	+ 10
Spir Communic.	+ 9,62
Jean Lefebvre	+ 9,38
S.I.T.A	+ 9,24
Olipar	+ 8,47
AGF-Ass. Gen. France	+ 8,17
Ecco	+ 8,10
Strafor Facom	+ 8,03
CEP Communication	+ 7,99

Valeurs en baisse	%
Finextel	− 17,17
Radiotechnique	− 13,54
Axa	− 6,63
Union-Assur. Fdal	− 6,47
Eurotunnel	− 6,45
Z. Gr Zannier Ly	− 6,22
Dev. R.N-P. CalaLi	− 5,26
Credit Lyonn. CIP	− 5,05
Bongrain	− 5
Groupe Andre S.A.	− 4,67
Eiffage	− 4,48
Societe Gale A	− 4,19
Fromagerie Bel	− 3,84
Sommer-Allibert	− 3,58

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE

	7-04-95	Diff.
Bongrain	2 774	− 5
Danone	809	− 2,29
Eridania Béghin-Say	762	− 2,68
Fromageries Bel	4 500	− 3,84
LVMH	934	− 1,16
Pernod-Ricard	348,20	− 1,61
Rémy-Cointreau	161,10	+ 0,06
Saint-Louis	1 504	− 0,39

ASSURANCES

	07-04-95	Diff.
AGF	172	+ 8,17
AXA	240,50	− 6,63
GAN	157	+ 5,72
SCOR SA	113	+ 2,63
UAP	129,50	+ 0,77

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX

	7-04-95	Diff.
Bouygues	554	+ 2,21
Ciments français	233,50	+ 5,60
Colas	840	+ 5,26
Eiffage	831	[illegible]
Eurotunnel	18,89	− 6,45
GTM Entrepose	360	+ 2,27
Imetal	514	+ 13,96
Immob. Phénix	50,25	− 1,27
Jean Lefebvre	338	+ 9,38
Lafarge-Coppée	375	+ 1,35
Poliet	421,80	− 1,10
Saint-Gobain	606	− 1,46
SGE	162,30	− 2,22
Spie-Batignolles	230,50	− 0,86

CHIMIE

	7-4-95	Diff.
Air liquide (L')	790	− 1
Gascogne	493	+ 1,64
Michelin	213,20	+ 2,50
Plastic-Omnium	522	+ 6,53
Rhône-Poulenc A	116,10	+ 1,04
Roussel-Uclaf	725	+ 1,54
Sanofi	280,50	+ 0,97
Synthélabo	248,60	+ 1,63

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

	7-4-95	Diff.
BIC	800	+ 4,43
Chargeurs	938	+ 2,05
Christian Dior	445,60	+ 0,13
Clarins	446	+ 7,46
DMC	262	+ 13,37
EBF	946	− 0,10
Essilor Int.	847	+ 2,04
Gr. André	438,50	− 4,67
Moulinex	115,30	− 2,28
Oréal (L')	1 312	+ 1,07
Salomon	1 956	+ 1,87
SEB	511	− 0,77
Skis Rossignol	1 380	+ 4,15
Sommer-Allibert	1 774	− 3,58
Zodiac	575	− 0,51

CRÉDIT ET BANQUES

	07-04-95	Diff.
Bancaire (Cie)	539	− 2,00
BNP	248,20	− 1,70
CCF	220,60	− 2,77
Cetelem	1 018	− 3,13
Comptoir entrepr.	–	–
CPR	352,70	+ 5,47
Créd. fon. France	580	+ 5,83
Crédit local Fce	422	+ 3,94
Créd. lyon. CIP	219,80	− 5,05
Crédit national	386,80	+ 2,87
Société générale	548	− 4,19
SOVAC	353	+ 4,87
UFB Locaball	340	− 1,24
UIC	92	− 0,54
Via Banque	300	− 1,57

DISTRIBUTION

	7-4-95	Diff.
Carrefour	2 474	+ 1,43
Casino	148	− 2,11
Castorama Dubois	774	− 0,76
Comptoirs Modernes	1 483	− 1,06
Damart	4 790	− 0,20
Docks France	756	+ 2,16
Galeries Lafayette	2 320	+ 1,35
Guilbert	469	+ 2,85
Guyenne Gascogne	1 358	− 0,36
Pinault-Print. Red.	1 109	− 2,46
Primagaz	910	− 1,51
Promodès	1 159	− 5,36
Rexel	756	+ 2,30

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

	7-4-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	450,50	+ 3,99
Alcatel-Câble	350	+ 0,43
CS (ex-CSEE)	314	− 0,63
Intertechnique	–	–
Labinal	798	+ 2,30
Legrand	7 000	+ 0,14
Matra-Hachette	115	+ 3,97
Radiotechnique	498	− 13,54
Sagem	2 870	+ 5,43
Schneider	364,70	+ 2,44
Thomson-CSF	131,80	+ 1,38

IMMOBILIER ET FONCIER

	7-04-95	Diff.
GFC	370	+ 5,11
Olipar	6,40	+ 8,47
Rue Impériale	3 500	− 0,02
Sefimeg	294	+ 2,08
Simco	420	+ 3,70
UIF	440	+ 4,76
Silic	679	+ 1,79
Sogeparc	605	+ 0,83

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

	7-4-95	Diff.
Bolloré Techno.	539	+ 10
Cerus	80,50	− 1,58
CGIP	1 137	+ 4,40
Eurafrance	1 492	+ 4,04
Gaz et Eaux	1 840	+ 2,79
Lagardère	119,10	+ 1,79
Marine-Wendel	387,90	+ 12,43
Navigation mixte	985	+ 1,44
Nord-Est	138,20	+ 1,31
Paribas	305	+ 2,69
Suez	248,50	+ 2,26
Worms & Cie	242,80	− 0,08
Origny-Desvroise	–	–
Parfinance	174,90	+ 1,09
Arnault Ass.	–	–

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE

	7-4-95	Diff.
CarnaudMetalbox	177,10	− 2,69
Dassault Aviation	414,50	+ 6,01
De Dietrich	2 680	− 0,74
Fives-Lille	459,90	+ 14,97
Legris Industrie	357,50	− 2,05
Métaleurop	59	− 2,15
Pechiney CIP	337	+ 5,31
Pechiney Int.	124	+ 5,62
Peugeot SA	669	− 0,88
Strafor Facom	686	+ 8,03
Valeo	275,40	+ 7,62
Vallourec	223,50	+ 4,43

MINES D'OR, DIAMANT

	7-4-95	Diff.
Anglo-American	272,10	+ 4,65
Buffelsfontein	35,50	− 1,11
De Beers	125	+ 1,62
Driefontein	68,30	+ 5,72
Gencor Limited	15,90	+ 1,27
Harmony Gold	45	+ 10,29
Randfontein	30,10	− 3,83
Saint-Helena	46	+ 1,65
Western Deep	172,10	+ 16,04

PÉTROLE

	07-04-95	Diff.
Elf Aquitaine	381,30	− 1,47
Esso	591	+ 0,16
Géophysique	295	+ 7,27
Total	305,10	+ 1,70
BP France	135	+ 0,74
Erap-Elf	341	− 2,01

SICOMI OU EX-SICOMI

	7-04-95	Diff.
Bail Investiss.	809	+ 0,49
Interbail	343	+ 0,43
Klépierre	570	–
Locindus	815	+ 0,74
Selectibanque	138,70	− 0,92
Unibail	465	+ 1,08
Genefim	160	–
Immobail	–	–

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES

	7-4-95	Diff.
Accor	567	− 2,24
BIS	364,10	+ 1,13
Canal Plus	590	− 0,33
Cap Gemini Sogeti	175	+ 0,57
CEP Comm.	527	+ 7,99
Club Méditerranée	475,20	+ 3,75
Eaux (Gle des)	494,90	− 1,41
Ecco	680	+ 8,10
Euro Disney	12,90	− 1,14
Filipacchi Médias	728	+ 3,70
Havas	392,70	+ 7,97
Lyonnaise des eaux	478	+ 6,55
Publicis	404	+ 3,85
SITA	662	+ 9,24
Sligos	403	+ 5,49
Sodexho	913	+ 3,16
SCAC Delmas	635	− 2,30
Dauphin OTA	235	− 3,68
OGF Omn Gest. Fin.	700	+ 7,69

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ

	7-4-95	Diff.
6 % 1993-1997	98,13	0,76
EDF-GDF 3 %	7 040	− 150
CNB 5 000 F	100,65	0,05
CNB Par. 5 000 F	100,01	–
CNB Suez 5 000 F	NC	–
CNI 5 000 F	100,6	inchangé

TOKYO

Indice Nikkei **− 2,61 %**

Rechute

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la semaine en baisse, après un répit à mi-parcours, en réponse à la montée irrésistible du yen face au dollar, celle-ci décourageant les investisseurs. Le Nikkei a reculé de 420,45 points, soit 2,61 % par rapport à la semaine précédente, clôturant à 15 719,50 points. Les transactions ont été plus limitées, la moyenne quotidienne tombant à 241,2 millions de titres contre 282,7 millions la semaine précédente.

On s'attend à ce que le gouvernement se réunisse d'urgence la semaine prochaine pour préparer des mesures qui pourraient inclure une baisse des taux d'escompte destinée à stopper la hausse du yen. On a reproché à la Banque du Japon de n'avoir pas baissé son taux de crédit aux banques commerciales et d'avoir laissé le dollar plonger malgré l'intervention commune de la Bundesbank et de la Réserve fédérale américaine (Fed). Le dollar est tombé à un record en baisse de 83,65 yens à Tokyo vendredi, assombrissant l'horizon des exportateurs de produits industriels, y compris des constructeurs automobiles et des firmes électroniques high-tech.

Indices du 7 avril : Nikkei, 15 719,50 (contre 16 139,95) ; Topix, 1 268,84 (contre 1 307,89).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 2,33 %**

Au plus haut depuis huit mois

LA BOURSE de Londres a progressé tout au long de la semaine, atteignant vendredi son plus haut niveau depuis le début du mois de septembre, grâce notamment au recul des craintes d'un relèvement des taux d'intérêt britanniques et à l'attirance marqué du marché pour les grands groupes. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a terminé vendredi à 3 210,9 points, soit un gain hebdomadaire de 73 points (2,33 %). Il n'avait pas dépassé les 3 200 points depuis le début du mois de septembre.

Le marché a été notamment soutenu par les baisses en France, en Belgique et au Danemark des taux d'intérêt à la suite de la réduction surprise du taux d'escompte de la Bundesbank la semaine précédente. Les opérateurs ont par ailleurs prévu que la banque d'Angleterre ne devrait pas relever ses taux dans un avenir proche. Ces craintes ont notamment diminué après l'annonce d'une hausse plus faible que prévu de la production manufacturière, qui a augmenté de 0,5 % en février.

De plus, dans son rapport mensuel, le Trésor fait état d'un « *modeste* » ralentissement de la croissance économique en Grande-Bretagne, à un rythme « *plus soutenable* ».

Indice FT 100 du 7 avril : 3 210,90 (contre 3 137,90).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 3,08 %**

Reprise

LA BOURSE DE FRANCFORT s'est inscrite continuellement à la hausse pendant la première semaine du mois d'avril, essentiellement pour des raisons techniques, les investisseurs institutionnels et privés restant prudents en raison des turbulences continues sur les marchés des changes. L'indice Dax a néanmoins gagné 3,08 % en cinq séances, terminant vendredi à 1 981,88 points.

Les secteurs les plus malmenés récemment sont devenus le point de mire des acheteurs, a noté la WestLB dans son rapport mensuel. Les valeurs des compagnies d'assurances ont progressé de 4,5 %. Allianz, qui a clôturé en baisse de 17 deutschemarks à 2 466 deutschemarks vendredi, a néanmoins enregistré des hausses tout au long de la semaine, gagnant au total 88 deutschemarks par rapport à la fin de la semaine dernière. Les secteurs peu dépendants des exportations (distribution, distributeurs d'énergie) et choyés par les investisseurs en raison de la force du deutschemark ont été délaissés cette semaine.

Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank souligne que l'influence négative de la faiblesse du dollar, qu'elle considère comme temporaire, jouera sur les cours.

Indice DAX du 7 avril : 1 981 88 (contre 1 922,59).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 0,48 %**

A bout de souffle

WALL STREET a établi deux nouveaux records la semaine passée, qui lui ont permis de conquérir le sommet des 4 200 points, mais la grande Bourse new-yorkaise semble être à bout de souffle, alors que les différents secteurs succombent tour à tour à des prises de bénéfices. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture vendredi à 4 192,62 points en hausse de 20,06 points (+ 0,48 %) sur la semaine. Le dernier record a été établi jeudi à 4 205,41.

Wall Street continue à être soutenue par la conviction croissante que la Réserve fédérale a réussi à obtenir un « *atterrissage en douceur* » de l'économie. Cette conviction a été alimentée cette semaine notamment par le recul plus fort que prévu de l'indice d'activité des directeurs d'achats américains en mars, la seconde baisse mensuelle consécutive, pour la première fois en un an, des dépenses de construction en février, et les chiffres moins bons qu'attendu de l'emploi pour mars.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, reculait à 7,38 % vendredi en fin d'après-midi contre 7,43 % une semaine plus tôt. Il était tombé à 7,35 % jeudi, et il avait glissé à 7,31 % vendredi matin après la publication des chiffres de l'emploi. Mais le sentiment que le marché boursier commence à être nettement suracheté et la faiblesse du dollar, qui est facteur d'inflation, mettent un frein à la progression. Les opérateurs commencent par ailleurs à s'interroger sur les effets à plus long terme du ralentissement de l'économie américaine.

Indice Dow Jones du 7 avril : 4 192,62 (c. 4 172,56).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	7/4	31/3
Alcoa	41,88	41,38
Allied Signal	40	39,25
American Express	35,25	34,88
AT & T	51,88	51,75
Bethlehem	15,25	16,12
Boeing Co	53,50	53,88
Caterpillar Inc.	35,88	55,63
Chevron Corp.	45,50	48
Coca-Cola Co	58,88	56,50
Disney Corp.	55	53,38
Du Pont Nemours & Co	62,13	60,75
Eastman Kodak Co	51,50	52,88
Exxon Corp.	66,88	66,75
Gen. Electric Co	54,88	54,25
Gen. Motors Corp.	43,75	44,25
Goodyear T & Rubbe	38,25	36,88
IBM	84,13	81,88
Intl Paper	75,75	75,13
J.P. Morgan Co	62,88	61
Mc Donnell Douglas	56,38	55,75
Merck & Co. Inc.	42,88	42,63
Minnesota Mng. & Mfg	58	58,13
Philip Morris	67,50	65,50
Procter & Gamble C	68,75	66,25
Sears Roebuck & Co	52,38	53,38
Texaco	65	66,50
Union Carb.	30,13	30,63
Utd Technol	69,13	69,13
Westingh. Electric	15	14,13
Woolworth	18,50	18,38

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	07/4	31/3
Allied Lyons	5,47	5,29
Barclays Bank	6,47	6,23
BAT industries	4,53	4,39
British Aerospace	4,99	4,74
British Airways	4,10	4,09
British Gas	2,98	2,86
British Petroleum	4,31	4,29
British Telecom	3,89	3,91
BTR	3,32	3,28
Cadbury Schwep	4,47	4,44
Eurotunnel	2,42	2,43
Glaxo	7,35	7,06
Grand Metropolitan	3,99	4
Guinness	4,66	4,66
Hanson Plc	2,36	2,32
Great Ic	5,81	5,61
HSBC	7,13	6,88
Imperial Chemical	7,38	7,24
Lloyds Bank	6,30	6,16
Marks and Spencer	4,16	4,17
National Westminst.	5,47	5,33
Peninsular Orienta	5,81	5,93
Reuters	4,86	4,76
Saatchi and Saatchi	0,93	0,92
Shell Transport	7,16	7,09
Smithkline Beecham	5,05	4,78
Tate and Lyle	4,30	4,35
Unilever Ltd	12,53	12,23
Wellcome	10,66	10,52
Zeneca	9,09	8,70

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	07/4	31/3
Allianz Holding N	2 466	2 378
Basf AG	293	277,80
Bayer AG	342	337,80
Bay hyp & Wechselbk	374	359,50
Bayer Vereinsbank	407	391
BMW	693,50	688
Commerzbank	329	321,50
Continental AG	203	199
Daimler-Benz AG	642,50	622,50
Degussa	414,50	389
Deutsche Babcock A	159,20	155
Deutsche Bank AG	677	649,50
Dresdner BK AG FR	385	377,50
Henkel VZ	544	510
Hoechst AG	300,50	285
Karstadt AG	557	559
Kaufhof Holding	464,20	454
Linde AG	776,50	725
DT. Lufthansa AG	179,50	174,50
Man AG	341	330
Mannesmann AG	378	354,50
Mettallges AG	124	115,50
Preussag AG	398	387,50
Rwe	449,70	450,50
Schering AG	1 090	1 015
Siemens AG	663	647,50
Thyssen	257,50	251
Veba AG	502,50	497,50
Viag	492,60	493
Wellag AG	985	990

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	7/4	31/3
Akai elec.	378	382
Bank of Tokyo	1 360	1 410
Bridgestone	1 270	1 290
Canon	1 360	1 430
Daiwa sec.	990	985
Fuji Bank	1 770	1 850
Hitachi Ltd	850	900
Honda	1 300	1 480
Japan Airlines	583	635
Kirin Brew	933	940
Kobe Steel	233	241
Matsushita El.	1 380	1 400
Mitsubishi Corp.	952	1 050
Mitsui Marine	585	621
Nikko sec.	789	760
Nintendo	5 280	5 150
Nippon Steel	326	335
Nissan	607	662
Nomura sec.	1 610	1 620
NTT	747 000	748 000
Pioneer	1 770	1 750
Sanyo	485	500
Sega Enterprises	3 850	4 200
Sharp	1 350	1 410
Sony	4 130	4 350
Sumitomo Bk	1 720	1 850
Suzuki Motors	890	929
Toshiba	570	589
Toyota	1 700	1 770
Yamaichi sec.	570	575

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attrait des monnaies fortes

L'heure est aux monnaies fortes sur le marché des capitaux. Les emprunteurs se bousculent pour lever des fonds en deutschemarks surtout, mais également en francs suisses. Durant la première semaine d'avril, vingt émissions obligataires internationales nouvelles ont été libellées dans ces deux devises, pour un montant total équivalant à près de 31 milliards de francs français.

Cette impressionnante activité est exclusivement le fait de débiteurs de tout premier plan. La crise mexicaine est trop fraîche pour permettre le lancement en Europe d'opérations pour le compte d'emprunteurs dont la signature est discutée. La défiance à l'égard du Mexique s'est communiquée au début de l'année à l'ensemble des pays émergents et même vers des pays développés à monnaies « faibles ». La situation est différente sur ce plan en Europe de celle qui prévaut dans le compartiment du yen japonais, autre grande monnaie forte, qui a rouvert ses portes aux pays en voie de développement, et à ceux qui ont besoin de s'affirmer sur la scène internationale. C'est ainsi par exemple que l'Afrique du Sud est attendue prochainement à Tokyo.

La transaction la plus en vue de toute la semaine écoulée a été celle de 3 milliards de marks qu'a contractée la Banque mondiale pour une durée de dix ans, et qui, au départ, mardi, était proposée à des conditions correspondant à un rendement de 7,17 % l'an, soit 0,14 point de pourcentage de mieux que les obligations du trésor allemand. Les souscriptions reçues ont dépassé d'une bonne moitié le montant offert. Dès qu'il s'est avéré que l'affaire était une réussite indéniable, les choses se sont précipitées. De nombreux autres candidats étaient sur les rangs, qui n'attendaient qu'un signe pour se lancer.

L'Autriche en a profité pour se distinguer. Ce pays, qui jouit d'un très grand prestige sur le marché international des capitaux, est parvenu jeudi à se procurer 1 milliard de deutschemarks, qu'il n'aura à rembourser que dans douze ans ; aucun autre débiteur n'a réussi cette année à atteindre une durée aussi longue sur ce marché.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Il est encore trop tôt pour juger de l'accueil réservé à toutes les opérations en marks qui viennent de voir le jour. Ce qui est certain, c'est que, dans son ensemble, le marché des emprunts allemands vient de franchir une étape importante. La semaine passée a été la plus animée de toute son histoire, et elle lui a permis de confirmer son rôle international. La fuite des cambistes vers le mark, devenu plus que jamais une monnaie refuge, a une traduction sur les marchés de taux. La forte concurrence que se livrent les banques pour y diriger de nouvelles transactions est un signe qui ne trompe pas. En plus des principaux établissements allemands qui déploient traditionnellement leur activité et cherchent à maintenir une chasse gardée, dix banques étrangères parmi les principales du monde s'y sont mises en évidence. Goldman Sachs, Morgan Stanley, Lehman, JP Morgan, CS First Boston, Paribas, l'Union de banques suisses, ABN Amro, Nikko et Yamaichi étaient aux premières loges ces jours derniers.

En comparaison, le marché des titres libellés en francs suisses paraît beaucoup moins ouvert. La taille des émissions est plus petite, les chefs de file étrangers sont plus rares et les emprunts qui y sont émis trouvent preneurs sur place. Le niveau de l'intérêt est le plus bas d'Europe et n'attire guère les investisseurs d'autres pays. Les coupons d'intérêts sont maintenant de l'ordre de 4,75 %. Les titres sont dans leur immense majorité vendus en Suisse, à des souscripteurs locaux certes, mais aussi à des étrangers, dont le portefeuille est géré dans ce pays. Les débiteurs français s'y succèdent à une cadence soutenue. Le dernier en date est le Crédit local de France, qui s'est procuré 125 millions de francs suisses pour une durée de sept ans. L'affaire a vu le jour jeudi. Elle était placée sous la direction de la Société de banque suisse, avec laquelle l'entreprise française a conclu un contrat d'échange, de façon à obtenir les fonds en dollars américains.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Dollar : toujours plus bas !

UN DOLLAR valait 360 yens au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il n'en valait plus que 83,65 yens, vendredi 7 avril, ainsi que 1,3805 mark et 4,80 francs. Plus rien ne semble en mesure de mettre un terme à la chute du billet vert face à la devise japonaise. L'espoir suscité dans l'après-midi du mercredi 5 avril par les interventions concertées de la réserve fédérale américaine, de la Banque du Japon et de la Bundesbank a été de courte durée. Il s'agissait pourtant de la première tentative concertée des grandes banques centrales pour tenter d'enrayer la chute du dollar depuis celle menée le 8 mars et qui s'était soldée par un échec spectaculaire. Cette nouvelle contre-attaque des autorités monétaires internationales a connu le même sort et a été vigoureusement repoussée par les marchés financiers. Dès le début de soirée, le billet vert avait replongé de plus belle. Cette vague d'interventions était pourtant censée constituer un symbole fort de concertation enfin retrouvée. Les marchés financiers n'y ont guère été sensibles. Il est vrai que son efficacité a été considérablement amoindrie par les déclarations très critiques faites par plusieurs responsables allemands.

Le ministre des Finances Theo Waigel a ainsi expliqué que *« la coopération entre les pays au sein du G7 n'est pas destinée à corriger des négligences nationales en demandant aux autres pays de faire des concessions »*. *« Il revient aux pays dont les devises sont faibles de stabiliser le marché des changes en appliquant des politiques susceptibles d'inspirer la confiance des investisseurs »*, a pour sa part affirmé le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer. Les analystes font remarquer que de tels propos, qui mettent en avant le déséquilibre des comptes extérieurs américains, ne peuvent qu'inciter les investisseurs à se défier plus encore du billet vert. Ils soulignent également que *« leçons de vertu »* données par les Allemands aux Américains ne sont pas faites pour inciter ces derniers à agir plus avant pour soutenir leur devise.

Une hausse des taux directeurs de la réserve fédérale pour mettre un terme à la dépréciation du dollar semble d'ailleurs totalement exclue par les analystes, surtout après la publication, vendredi, des statistiques du chômage américain au mois de mars qui ont confirmé le ralentissement de l'économie outre-Atlantique. Un durcissement de la politique monétaire américaine risquerait en effet de transformer l'atterrissage en douceur de l'économie en récession. L'impasse paraît totale.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 7-4	Cours 31-3
Or fin (k. barre)	61 000	60 500
Or fin (en lingot)	60 700	61 000
Pièce française (20F)	353	357
Pièce française (10F)*	355	380
Pièce suisse (20F)	351	351
Pièce latine (20F)	351	349
Pièce tunisienne (20F)*	348	350
Souverain	447	454
Souverain Elisabeth II*	446	447
Demi-souverain*	301	302
Pièce de 20 $	2 205	2 260
Pièce de 10 $	1 297,50	1 300
Pièce de 5 $*	655	720
Pièce de 50 pesos	2 250	2 255
Pièce de 20 marks*	451	451
Pièce de 10 florins	366	363
Pièce de 5 roubles*	266	243

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 3 AU 7 AVRIL

DEVISE	New York 7-4	New York 31-03	Paris 7-4	Paris 31-03	Zurich 7-4	Zurich 31-03	Francfort 7-4	Francfort 31-03	Bruxelles 7-4	Bruxelles 31-03	Amsterdam 7-4	Amsterdam 31-03	Milan 7-4	Milan 31-03	Tokyo 7-4	Tokyo 31-03
Livre	1,6065	1,6135	7,7112	7,8126	1,8218	1,8378	2,2186	2,2291	45,5603	45,8557	2,4836	2,4969	2736,67	2749,48	13,19	140,56
$ E.U.	-	-	4,8000	4,8420	1,1340	1,1390	1,3810	1,3815	28,36	28,42	1,5460	1,5475	1703,50	1704,00	84,15	87,10
Franc français	20,8333	20,6526	-	-	23,6250	23,5233	28,7708	28,5316	5,9083	5,8695	32,20833	31,96993	354,8958	351,9287	17,53125	17,53125
Franc suisse	88,1834	87,7963	423,2804	425,1097	-	-	121,7813	121,2906	25,0088	24,9517	1,36332	1,35865	1502,2046	1496,0492	74,20635	76,47059
Deutschemark	72,4113	72,3851	347,5742	350,4886	82,1144	82,4466	-	-	20,5358	20,5718	111,94786	112,0159	1233,5264	1233,4419	60,93411	63,04741
Franc belge	3,5261	3,5186	16,9252	17,0373	3,9986	4,0077	4,8695	4,8610	-	-	5,4513	[illegible]	60,06200	59,95778	2,96721	3,06471
Florin	64,6831	64,6204	310,4787	312,8918	73,3506	73,6026	89,3273	89,2730	18,3441	18,3651	-	-	1101,8758	1101,1308	54,43079	56,28433
Lire italienne	0,00587	0,00587	2,8177	2,8415	0,6657	0,6684	0,8107	0,8107	1,6648	1,6678	0,907543	0,908157	-	-	0,049398	0,051115

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 avril, 5,7041 francs, contre 5,5591 francs le vendredi 31 mars.

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Optimisme inébranlable

IMPERTURBABLES, ignorant l'agitation extrême qui continue à régner sur le marché des changes, les marchés obligataires poursuivent leur irrésistible ascension. Le contrat notionnel du Matif - le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises - échéance juin a clôturé, vendredi 7 avril, à 113,76, en hausse de 132 centièmes par rapport à la semaine précédente. Dans le même temps, le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'est détendu de 7,91 % à 7,69 % et celui des emprunts d'Etat allemands de même échéance de 7,19 % à 7,02 %. Aux Etats-Unis, enfin, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans a reflué de 7,47 % à 7,38 %.

L'optimisme des professionnels est d'abord alimenté par les nouveaux signes de ralentissement donnés par l'économie américaine, qui éloignent d'autant les perspectives d'un retour de l'inflation, l'ennemie héréditaire des marchés obligataires. L'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats américains a baissé au mois de mars (passant de 54,5 % en février à 51,4 %). Mieux, le nombre de créations d'emplois au cours du même mois s'est nettement ralenti. Il s'est établi à 203 000 (les analystes prévoyaient 235 000), après 345 000 au mois de février. Le taux de chômage a, pour sa part, légèrement remonté à 5,5 % après 5,4 % en février. Les experts de la banque Indosuez estiment toutefois que la hausse du marché obligataire américain touche à son terme. *« Une correction du marché est prévisible, car les prochains chiffres concernant les soldes extérieurs ou l'inflation seront peu favorables et peu compatibles avec le statu quo de la Fed. La simple perte de crédibilité dont serait victime la Fed risque de coûter quelques dizaines de points de base qui s'ajouteront sans doute à l'effet d'une hausse des taux courts si celle-ci arrive trop tard »*, observent-ils dans le dernier numéro de leur revue mensuelle *Perspectives*. Ils jugent *« envisageable »* une remontée du taux de rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans à un niveau de 7,8 % dans les trois prochains mois (7,10 % actuellement).

En Europe, la baisse des taux directeurs de la Bundesbank décidée le 30 mars apporte un soutien supplémentaire au marché. La première réaction du marché obligataire allemand à l'assouplissement de la politique monétaire de l'institut de Francfort avait été plus que mitigée. Les opérateurs jugeaient en effet que le geste de la banque centrale allemande avait été motivé par des considérations d'ordre externe, portant par là même atteinte à sa crédibilité. Cette interprétation négative a disparu. Les professionnels prennent maintenant surtout en compte la baisse du coût du crédit, qui constitue pour eux une excellente nouvelle. L'horizon monétaire allemand s'est éclairci pour de longs mois, alors même qu'en début d'année les experts évoquaient une hausse des taux outre-Rhin au cours du premier semestre. Les économistes du Crédit lyonnais anticipent désormais une baisse du taux des prises en pension allemand d'ici à la fin du mois de juin jusqu'au niveau de 4,25 % (il se situe aujourd'hui à 4,50 %).

BAISSE SYMBOLIQUE

Le marché obligataire français profite de cette embellie, même si la Banque de France a adopté une stratégie très vigilante en choisissant de ne pas répercuter l'assouplissement de la politique monétaire allemande. L'institut d'émission s'est contenté, de façon très symbolique, d'abaisser, jeudi 6 avril, d'un quart de point le taux de ses prises en pension à vingt-quatre heures, ramené de 8 % à 7,75 %. La prudence de la Banque de France s'explique d'abord par la crise du dollar, qui menace la stabilité du système monétaire européen et donc du franc. Elle se justifie aussi par l'approche de l'élection présidentielle. Dans ces conditions, l'écart de taux à trois mois entre la France et l'Allemagne reste substantiel. Il s'établissait vendredi en fin d'après-midi à 2,7 %.

Cette persistance de tensions sur les taux d'intérêt à court terme français n'empêche pas la détente des taux longs. Les investisseurs non résidents commenceraient même à revenir – timidement – sur le marché français, en privilégiant toutefois les instruments à terme aux obligations au comptant. Plusieurs grands *hedge funds* (fonds spéculatifs) américains auraient ainsi acheté assez massivement des contrats à terme sur le Matif en fin de semaine. Ce retour des investisseurs étrangers ne manque pas de surprendre les experts alors même que l'orthodoxie monétaire et budgétaire de certains candidats à l'Elysée reste encore à démontrer. Ils jugent cet optimisme quelque peu prématuré et mettent en garde contre un brutal élargissement de l'écart de rendement entre les emprunts d'Etat français et allemands dans le cas où la politique économique du nouveau gouvernement serait considérée comme peu vertueuse. Certains analystes n'hésitent pas à évoquer un écart de 1 000 points de base, contre 66 points de base vendredi.

L'activité du marché primaire obligataire domestique s'est concentrée cette semaine sur l'adjudication mensuelle d'OAT. L'Etat a levé 18,25 milliards de francs (pour une demande tout juste correcte de 29,25 milliards de francs) sur une nouvelle ligne à 10 ans (échéance octobre 2005) portant un coupon de 7,75 %. La détente observée sur les taux pourrait toutefois rapidement *« démoder »* ce coupon relativement élevé. Les OAT proposées aux particuliers dans les réseaux le seront au prix de 101,87 %, soit 2037,40 francs pour une coupure nominale de 2 000 francs. Le montant du premier coupon, versé le 25 octobre 1995, sera de 77,72 francs. Aéroports de Paris a pour sa part émis un emprunt obligataire de 700 millions de francs d'une durée de dix ans, une opération dirigée par la BNP avec le soutien du CIC Paris. Les titres de cette belle et rare signature, notée triple A par les agences de notation, offraient aux investisseurs un rendement supérieur de 13 points de base (0,13 %) à celui de l'emprunt d'Etat de même échéance, ce que les professionnels ont dans l'ensemble trouvé peu généreux compte tenu de la faible liquidité de l'émission. D'autres signatures de même qualité offrent en effet sur le marché secondaire des écarts de l'ordre de 0,15 %. Le placement n'en a, selon le chef de file, pas été affecté.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 6/04	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	1 417,47	113,14	113,44	113,14	113,26
Sept. 95	3 133	112,56	112,74	112,56	112,64
Déc. 95	2	112,46	112,46	112,46	112,50
Mars 96	–	–	–	–	–
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	47 172	93,08	93,30	93,01	93,24
Sept. 95	19 060	93,36	93,62	93,35	93,57
Déc. 95	6 929	93,35	93,52	93,35	93,48
Mars 96	2 593	93,22	93,34	93,22	93,30
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3 996	83,22	83,44	83,22	83,32
Sept. 95	50	83,62	83,62	83,62	83,38

MATIÈRES PREMIÈRES

Le platine en fusion

LE PLATINE au secours de l'environnement ? Le platine allié de la planète Terre ? Le « métal blanc », comme on le surnomme, est associé à la protection de l'environnement, parce qu'il est à la base des pots catalytiques des automobiles. Mais ce qui n'était qu'une image un peu floue, une impression vague, pourrait prendre un lustre singulier après l'annonce, en milieu de semaine, par la firme américaine Engelhard, de la mise au point d'un catalyseur à base de platine capable de supprimer le monoxyde de carbone et l'ozone qui stagne à hauteur du sol. Couplé au radiateur ou au climatiseur du véhicule, le catalyseur permettrait, selon Engelhard cité par le *Financial Times*, la transformation de l'ozone en oxygène et celle du monoxyde de carbone en dioxyde de carbone.

L'information n'est pas passée inaperçue des marchés. Aussitôt connue, elle a contribué à faire grimper les cours tant à Londres qu'à New York. Mercredi 5 avril, au comptant, sur le marché londonien, l'once troy de platine (1 once égale 31,1035 grammes) grimpait à 459 dollars, en hausse de 13,25 dollars d'une séance à l'autre avant de s'effriter légèrement les jours suivants. Il n'empêche, en l'espace d'une semaine la hausse aura atteint près de 10 %, permettant au platine de renouer avec des cours perdus de vue depuis la mi-1990.

La baisse de certains taux d'intérêt allemands pour stopper l'effritement du dollar, décidée le jeudi 30 mars par la Bundesbank, a également joué en faveur du platine, devenu plus attractif. Un ordre portant sur une tonne est venu en début de semaine de Zurich et un second, encore plus élevé – 1,5 tonne –, aurait été lancé par un acheteur japonais, selon les professionnels. Les chiffres ne sont pas insignifiants : la production mondiale de platine est de l'ordre de 130 tonnes/an. Qui se cache derrière ces achats ? Il n'est pas exclu qu'Engelhard soit l'un des donneurs d'ordre. Le groupe américain, contrôlé indirectement par le groupe sud-africain Anglo American Corp., aurait cherché à réaliser un gain facile quelques heures avant d'annoncer sa percée technologique.

L'affaire était tentante. Pourtant, bien des inconnues subsistent concernant les retombées à attendre du nouveau catalyseur. Du point de vue de l'environnement, les dirigeants d'Engelhard sont euphoriques. Leur invention, disent-ils, pourrait être commercialisée dès l'automne 1997. Si elle équipait les 9 millions de voitures qui asphyxient la ville de Los Angeles, expliquent-ils, la couche d'air comprise entre le sol et 15 pieds serait purifiée. Dans ces conditions, la filière de la voiture électrique ne se justifierait plus.

Néanmoins,les les responsables du groupe américain, en particulier, n'ont soufflé mot ni des quantités de platine necessaires ni du coût du catalyseur. *« S'il est trop cher et son installation non obligatoire, rien ne dit que les constructeurs automobiles l'adopteront »*, fait observer un négociant du CLAL (Comptoir Lyon Allemand Louyot), Didier Julienne.

LES AMBITIONS DU ZIMBABWE

Tiré par le secteur automobile (40 % des besoins totaux), le marché mondial du platine a enregistré en 1994 une hausse de la demande de 7 % (à 4,32 millions d'onces). Le second débouché est la bijouterie (36 %). Les Japonais sont de grands amateurs de bijoux en platine, en général assez bon marché. En 1994, la demande en provenance du Japon avait fortement progressé. Ce n'est pas le cas depuis le début de l'année, marquée par une certaine stabilité. On ne saurait l'attribuer à la hausse des cours internationaux : exprimés en yens, les prix du platine ne bougent guère depuis un an et demi. La revalorisation de la monnaie japonaise compense la hausse du métal blanc.

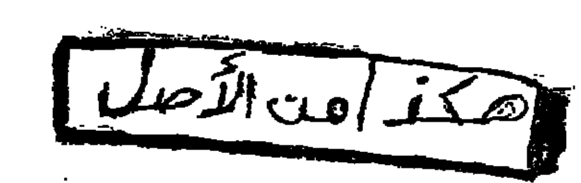
Du côté de l'offre, les professionnels ne doutent pas une seconde qu'elle suivra même si les besoins mondiaux augmentent fortement. En 1994, elle a été couverte sans difficulté par l'Afrique du Sud, premier producteur mondial (75 % du total) et, loin derrière, par la Russie, dont les livraisons, selon le courtier britannique Johnson Matthey, ont crû de 17 % pour atteindre 800 000 onces. Pendant des années, quel que soit le délabrement de son économie, Moscou pourra soutenir un tel niveau d'exportation simplement en tirant sur ses stocks, estime le courtier britannique.

Par ailleurs, des sources supplémentaires d'approvisionnement se profilent à l'horizon. Le Zimbabwe, en particulier, ambitionne de devenir le deuxième producteur mondial d'ici quelques années. Près de 225 millions de dollars d'investissements sont programmés à la mine de Hartley, sur le site de Great Dyke, contrôlé par le conglomérat australien BHP. Au total, la production de l'ensemble de la région atteindra 600 000 onces/an.

Jean-Pierre Tuquoi

LES MATIÈRES PREMIÈRES
Variations hebdomadaires

INDICES	7/4	6/4
Dow-Jones comptant	193,12	193,12
Dow-Jones à terme	272,65	273,78
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 964,50	2 939
Cuivre à 3 mois	2 933	2 918
Aluminium comptant	1 860	1 855,50
Aluminium à 3 mois	–	–
Plomb	–	–
Plomb à 3 mois	–	–
Etain	5 865	5 855
Etain à 3 mois	5 882	5 880
Zinc	1 056	1 055
Zinc à 3 mois	1 077	1 077,50
Nickel	7 621	7 635
Nickel à 3 mois	7 621	7 635
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,73	4,73
Platine	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Graine soja (Chicago)	–	–
Tourt. soja (Chicago)	–	–
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		
Cacao (New York)	1 372	1 377
Café (Londres)	3 079	3 079
Sucre blanc (Paris)	–	–
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton New York	1,10	1,10
Jus d'orange	1,02	1,02



Soleil et fraîcheur

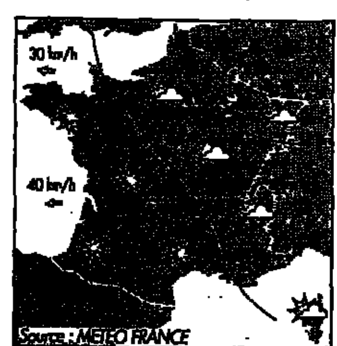
LES CONDITIONS anticycloniques persistent sur la France. Les hautes pressions sont centrées sur le nord du pays et sont responsables d'un rafraîchissement des masses d'air sur ces régions, en liaison avec un flux de nord-est. Ce vent continental est sec, ce qui limitera fortement les problèmes de nuages bas et brouillards, à la fois dans le temps et dans l'espace.

Dimanche, sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou, les Charentes, le Bassin aquitain, le Languedoc-Roussillon, la Provence et les Alpes, le soleil brillera très généreusement dans un ciel peu nuageux. Quelques bancs de brouillard seront observés en début de journée sur l'Aquitaine. Les vents seront très faibles en général, les côtes atlantiques et bretonnes connaîtront un vent d'est un peu plus soutenu. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le beau temps l'emportera souvent même si, en bordure côtière, quelques nuages passagers viennent troubler l'ardeur du soleil. De la Normandie au Bassin parisien, au Centre et au Massif Central, ainsi que sur la Bourgogne et la Franche-Comté, la journée sera également très ensoleillée avec simplement quelques bancs de nuages élevés inoffensifs. Les nuages bas du petit matin sur la région lyonnaise seront peu tenaces. Des Flandres aux Ardennes, au nord de la Lorraine et à l'Alsace, les passages nuageux seront fréquents ; ils n'empêcheront pas cependant quelques moments ensoleillés.

Les températures minimales seront fraîches, avec une fourchette de 0 à 5 degrés sur la moitié nord et le Centre-Est, avec quelques gelées blanches, de 4 à 7 degrés sur la façade atlantique et le Sud-Ouest et de 7 à 10 degrés sur le Sud-Est. L'après-midi, le mercure ne dépassera pas 10 degrés près des frontières belge et allemande, 12 à 15 degrés de la Bretagne au Bassin parisien et au Centre-Est, 16 à 20 degrés sur les régions méridionales.

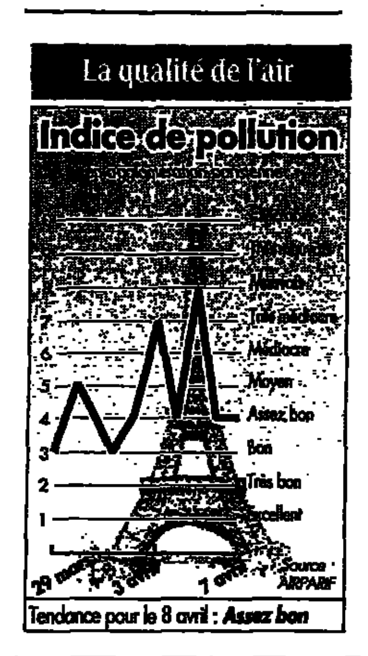
Lundi, le soleil brillera encore généreusement sur la moitié ouest. Sur le flanc est du pays et l'extrême nord, les passages nuageux seront un peu plus denses et une averse n'est pas exclue sur les Vosges et le Jura. En Méditerranée, les nuages côtiers seront assez fréquents. Il fera un peu plus doux que dimanche.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

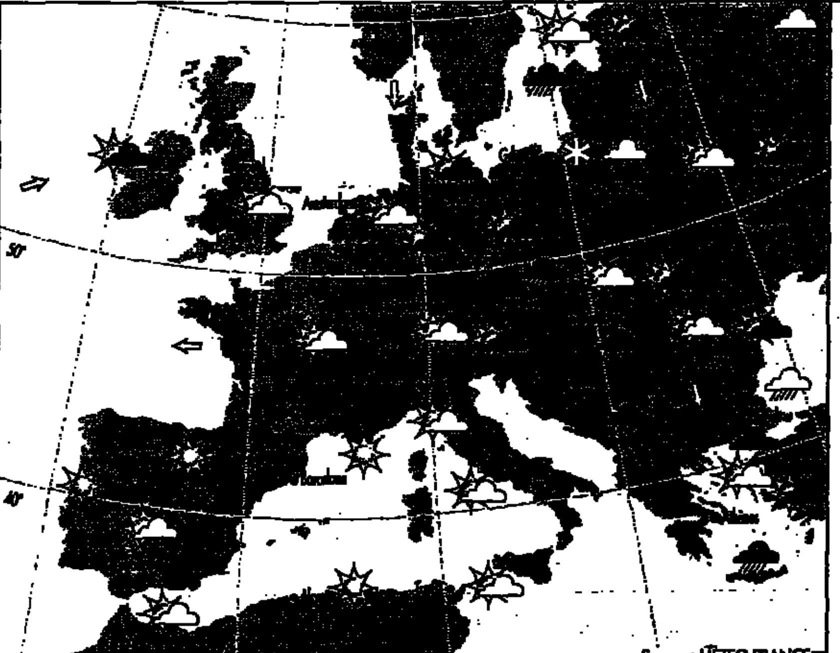


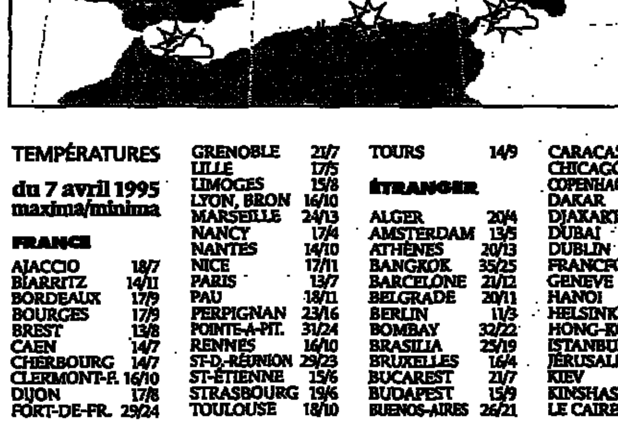
Prévisions pour le 9 avril vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 8 avril : *Assez bon*

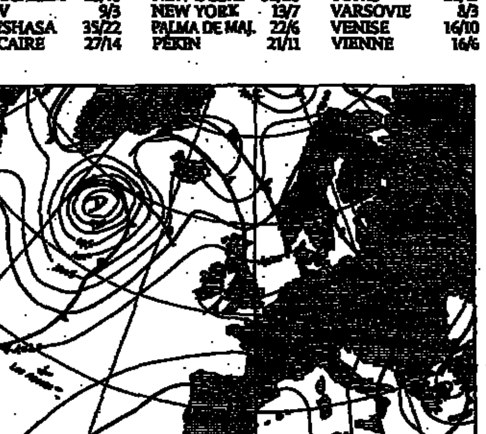





TEMPÉRATURES du 7 avril 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	18/7
BIARRITZ	14/11
BORDEAUX	17/9
BOURGES	17/9
BREST	13/8
CAEN	14/7
CHERBOURG	14/7
CLERMONT-F.	16/10
DIJON	17/8
FORT-DE-FR.	29/24
GRENOBLE	21/7
LILLE	17/5
LIMOGES	15/8
LYON, BRON	16/10
MARSEILLE	24/13
NANCY	17/4
NANTES	14/10
NICE	17/11
PARIS	13/7
PAU	18/11
PERPIGNAN	23/16
POINTE-A-PIT.	31/24
RENNES	16/10
ST-D.-RÉUNION	29/23
ST-ÉTIENNE	15/6
STRASBOURG	19/6
TOULOUSE	18/10
TOURS	14/9
ÉTRANGER	
ALGER	20/4
AMSTERDAM	13/5
ATHÈNES	20/13
BANGKOK	35/25
BARCELONE	21/12
BELGRADE	20/11
BERLIN	11/3
BOMBAY	32/22
BRASILIA	25/19
BRUXELLES	16/4
BUCAREST	21/7
BUDAPEST	15/9
BUENOS-AIRES	26/21
CARACAS	30/23
CHICAGO	11/1
COPENHAGUE	9/2
DAKAR	31/19
DJAKARTA	32/23
DUBAI	26/16
DUBLIN	13/3
FRANCFORT	18/5
GENEVE	19/7
HANOI	23/19
HELSINKI	1/-1
HONG-KONG	19/17
ISTANBUL	17/12
JÉRUSALEM	23/10
KIEV	9/3
KINSHASA	35/22
LE CAIRE	27/14
LIMA	25/18
LISBONNE	25/14
LONDRES	19/5
LOS ANGELES	17/13
LUXEMBOURG	14/3
MADRID	27/10
MARRAKECH	29/16
MEXICO	28/12
MILAN	23/4
MONTRÉAL	-2/-11
MOSCOU	7/0
MUNICH	15/4
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	35/20
NEW YORK	13/7
PALMA DE MAJ.	22/6
PÉKIN	21/11
PRAGUE	13/2
PRETORIA	24/14
RABAT	28/12
RIO DE JAN.	28/24
ROME	19/7
SAN-FRANC.	17/12
SANTIAGO	25/8
SÉVILLE	30/13
ST-PETERS.	6/1
STOCKHOLM	1/-1
SYDNEY	21/9
TENERIFE	26/18
TOKYO	19/11
TUNIS	20/11
VARSOVIE	8/3
VENISE	16/10
VIENNE	16/6

Situation le 8 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Vienne assiégée

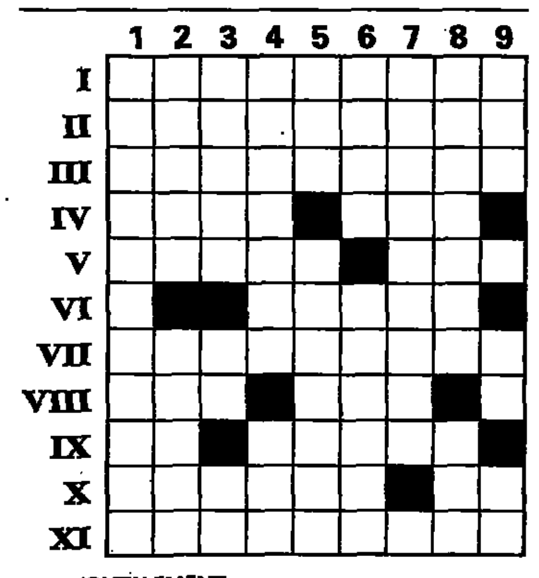
LA RAPIDITÉ avec laquelle les Russes s'enfoncent à l'intérieur de Vienne est extraordinaire pour une ville de cette importance et qui est âprement défendue. Ayant entièrement occupé les quartiers de banlieue de Simmering et Favoriten au sud, les Russes ont traversé en effet les faubourgs en flammes et ont fait irruption au coeur même de la capitale. Actuellement, les troupes soviétiques ont occupé plus du tiers de la ville et sont signalées dans le fameux jardin botanique, situé à un kilomètre et demi de la cathédrale de Saint-Etienne, qui matérialise le centre de Vienne. D'autres unités soviétiques, ayant pénétré dans la ville par l'ouest, se trouvent de ce côté à deux kilomètres environ de la cathédrale. Enfin, des unités soviétiques sont signalées dans les célèbres vignobles de Grinzing, à proximité de Kahlenberg, à la lisière nord de Vienne. Il est évident que, instruits par l'expérience de Budapest et de Varsovie, les Russes ont engagé dans la bataille des forces particulièrement puissantes, afin d'éviter une bataille de rue prolongée qui entraînerait la destruction totale de la capitale de l'Autriche.

L'émetteur clandestin de Vienne annonce que la Résistance prendrait une part active à la lutte contre l'armée allemande dans la capitale autrichienne, notamment dans les quartiers industriels. Dans le 2e arrondissement, les ouvriers de l'usine à gaz ont refusé d'aller aux travaux de retranchement, ils ont chassé les SS et défendent contre eux l'usine dont ils se sont emparés. Dans le 17e, les ouvriers de la grande brasserie Hernals en ont fait une véritable forteresse. A Neidling, les résistants ont pris d'assaut le commissariat de police et libéré leurs camarades qui y étaient internés. Sur le Rennweg, en pleine ville, ils ont attaqué un convoi d'approvisionnements destiné à la Wehrmacht et distribué les vivres à la population.

(10 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6536



HORIZONTALEMENT

I. Ne vivent évidemment pas comme des reines, et se font parfois envoyer sur les roses. – II. Fait un peu cocotte. – III. Peut-être atteints par la corruption. – IV. Coule en Espagne. Une puissance éternelle pour les gnostiques. – V. Une recherche. Servi dans un bar canadien. – VI. Son temple était dédié au Baal solaire. – VII. Pas préparé. – VIII. D'un auxiliaire. Principe suprême pour les Chinois. – IX. Cité antique. Passe à Soissons. – X. Ce qu'un avare dépense volontiers pour faire des économies. Vaste plaine. – XI. Allongerais.

VERTICALEMENT

1. Qui s'aplatit facilement. – 2. Un petit vautour. Ville du Cantal. – 3. Dans le Tarn. Saint. Etalon étranger. – 4. Assembler solidement. A fait l'objet d'une conquête. – 5. Baie du Japon. Qu'on peut facilement démonter. – 6. Pays. Ouvrir le col. – 7. N'est pas une mesure pour rien. – 8. De vraies Furies. Se dore au soleil. – 9. Possessif. En France. Voilà un dur qui, dans le milieu, s'avère un mou.

SOLUTION DU N° 6535

HORIZONTALEMENT

I. Tire-veine. – II. Orageuses. – III. Ursidés. – IV. Ré. Ne. USA. – V. Belette. – VI. Ile. Tasse. – VII. Gien. Ut. – VIII. Laid. Guet. – IX. Obsédante. – X. Note. Gêts. – XI. Sieste.

VERTICALEMENT

1. Tourbillons. – 2. Irréel. Aboi. – 3. Ras. Légiste. – 4. Egine. Idées. – 5. Vedette. – 6. Eue. Tangage. – 7. Issues. Une. – 8. Ne. Suette. – 9. Estafettes.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **POLOGNE.** La première ligne du métro de Varsovie a été inaugurée vendredi 7 avril. Chacune des onze stations a sa couleur et est équipée d'un poste de police. Les rames de six wagons blanc et rouge sont de fabrication russe. Selon le règlement diffusé par la direction, le métro de la capitale polonaise est interdit aux fumeurs, aux ivrognes et aux musiciens. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La Poste britannique ouvrira, lundi 10 avril, 18 600 guichets de change dans ses bureaux. 600 de ces guichets offriront immédiatement sur demande des devises étrangères et des chèques de voyage ; les autres offriront ces services avec un délai d'attente. – *(Reuter.)*

■ **CANTERBURY.** A partir du 5 juin, l'entrée de la cathédrale de Canterbury sera payante, tous les jours sauf le dimanche. A l'exception des habitants du diocèse, des personnes travaillant à Canterbury et des membres de l'association *Friends of Canterbury Cathedral*, les visiteurs devront acquitter un droit d'accès de deux livres (environ 16 francs). – *(AP.)*

■ **VALENCE.** Les usagers des bus de Valence (Drôme) n'auront bientôt plus besoin de billets. D'ici à la fin de l'année, l'ensemble du réseau va être équipé d'un système fonctionnant avec une carte à puce lisible en une fraction de seconde et baptisé « Proxibus ». – *(AFP.)*

■ **OISE.** Le parc Astérix à Plailly, près de Senlis, et la Mer de sable, à Ermenonville, ont ouvert leurs portes samedi 8 avril pour une saison qui s'achèvera en octobre. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie aérienne finlandaise Finnair, qui souhaite renouveler sa flotte et se débarrasser progressivement de ses DC-9, a passé commande de trois MD-80. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** La sécheresse s'aggrave en Andalousie. Les quatre bassins qui fournissent l'eau à cette région de l'Espagne sont à 11,32 % de leur capacité et n'ont pas la moitié de l'eau qu'ils contenaient l'année dernière à la même époque. Depuis plusieurs semaines, de nombreux villages et des villes comme Séville, Cadix et Grenade sont privés d'eau à certaines heures de la nuit. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Lundi 10 avril

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté pair (Mme Cazes).

■ **CITÉ DE LA MUSIQUE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Pantin (Europ Explo).

■ **DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** à l'ancien hôtel de Soisson : l'histoire de la Réforme protestante (37 F), 15 heures, devant le portail de Saint-Germain-des-Prés (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Chefs-d'oeuvre du Musée de Lille » (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la rotonde (Tourisme culturel).

■ **LA SORBONNE**, passages et jardin du couvent des Irlandais (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités romaines, 11 h 30 ; la *Pieta de Villeneuve-lès-Avignon*, d'Enguerrand Carton, 12 h 30 ; les Flandres au XVIIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 18 heures, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : le quotidien dans la peinture flamande et hollandaise du XVIIe siècle (60 F + prix d'entrée), 19 h 45, sous la Pyramide (Artange).

Mardi 11 avril

■ **HÔTELS ET PASSAGES DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ** (50 F), 10 h 30, parvis de la Madeleine (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE** à travers cours et passages (50 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la Fnac (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-CLOTILDE** (37 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE BOURDELLE** et le Montparnasse des années 30 (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 18, rue Antoine-Bourdelle (Europ Explo).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Menuisiers et ébénistes du XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : le trésor (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER LATIN** et l'origine de l'Université (40 F), 14 h 30, square Viviani en face du 7, rue Lagrange (Sauvegarde du Paris historique).

■ **VAUGIRARD** : histoire et parc Georges-Brassens (40 F), 14 h 30, 40, boulevard Lefebvre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE MUSÉE RODIN** et l'exposition Rodin et Whistler (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Tourisme culturel).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée dans la cour du Palais de Justice (Monuments historiques).

■ **SENTIER** : la butte aux Gravois et Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (40 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Sentier (Approche de l'art).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani

Directeur général : Gérard Morax

Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ROCK Prince est l'un des créateurs les plus originaux de la musique noire américaine. Il est aussi l'enfant intrépide du commerce discographique. En conflit larvé avec sa maison de disques, Warner Bros Records, dont il est le vice-président, il a changé d'identité, en partie pour retrouver les coudées franches, et adopté un sigle hermaphrodite imprononçable, baptisé Love Symbol ● DANS SON STUDIO de Paisley Park, il a enregistré en masse. Son nouvel album, sorti sur son propre label NPG, mais distribué aux États-Unis par Warner, est inégal. En tournée, le chanteur déploie une énergie singulière, ternie de-ci de-là par des tics de mauvais goût ● UN CONCERT prévu à la mi-juin à Paris est toujours en suspens : la mise en concurrence de plusieurs producteurs de spectacles a provoqué une montée en flèche du prix des places.

Le « symbole de l'amour » poursuit son combat contre sa maison de disques

Celui que l'on appelait Prince est toujours en conflit avec Warner Bros Records dont il est vice-président. Affublé d'un signe imprononçable pour patronyme, il a entamé une nouvelle tournée et sort un nouveau disque, inégal

SUR L'ÉCRAN immense défilent, en trente secondes, quinze ans de carrière. Un montage d'images vidéo quasi subliminales décline en accéléré une litanie de succès : *Let's Go Crazy, Kiss, Sign'O'The Times, 1999, Rasperry Beret, Purple Rain, Little Red Corvette, Sexy M. F.* Soudain, une plaque funéraire, un nom, deux dates : Prince, 1958-1993. Une voix aux aigus reconnaissables entre tous retentit. *« Cela n'est pas la fête de Prince. Prince est mort. Longue vie à la New Power Generation. »* Un funk torride embraie instantanément. Le rideau blanc se lève et découvre le rutilant mètre cinquante-huit de celui que l'état civil appelle encore Prince Roger Nelson, que les tickets d'entrée des seize mille spectateurs du Wembley Arena – équivalent londonien de Bercy – annoncent comme *« the Artist Formely Known as Prince »* (« l'artiste connu auparavant sous le nom de Prince »), mais qui ne se désigne plus lui-même que par un sigle hermaphrodite imprononçable, baptisé « Love Symbol », faute de mieux.

Ce changement de patronyme n'a rien d'un caprice de star. En 1994, l'artiste entrait en conflit ouvert avec sa maison de disques, Warner Music. Origine, trouble, de la discorde, le refus de la multinationale de distribuer, après avril 1994, le catalogue Paisley Park constitué des productions de chanteurs que Prince réalisait lui-même dans son immense studio de Minneapolis. Les échecs commerciaux des disques de Mavis Staples, George Clinton ou Tyler Collins avaient provoqué la décision de la « maior », mais contrarié la vedette, malgré un apparent accord à l'amiable. Quelques semaines plus tard, Prince faisait mine de constater que le mirifique contrat renouvelé en 1992 avec le groupe Warner, ne lui laissait pas toute liberté artistique.

Selon cet accord, le chanteur était promu vice-président de Warner Bros Records et devait livrer six albums à la compagnie, en échange de 10 millions de dollars d'avance par album. Loin de peiner devant ces obligations, Roger Nelson eut le sentiment que son inspiration prolifique était muselée. Disposant, selon la rumeur, d'un stock de trois à cinq cents inédits, capable, dans son antre de Paisley Park, de composer l'équivalent de quatre ou cinq albums par an, celui qu'on surnomma le « nain pourpre », se heurtait à des impératifs de marketing nettement plus frileux. Pour contourner ces obligations contractuelles, il décida alors de publier des disques sur son propre label – NPG remplaçant Paisley Park – et sous un autre nom. Signe récurrent de l'imagerie princière, le sigle mêlant le miroir de Vénus à la flèche de Mars, fut adopté comme nouveau pseudonyme.

En septembre 1994 paraissait ainsi simultanément un album, *Come*, signé Prince pour Warner et un autre, *1-800 New Funk*, frappé du glyphe mystérieux, réunissant quelques-uns de ses nouveaux titres et des artistes produits par NPG Records. Voulant éviter les chocs frontaux, la multinationale laissait passer. Malheureusement pour elle, le simple, *The Most Beautiful Girl*, sorti par le « love symbol » se révélait un tube planétaire.

Six mois plus tard, la querelle connaît une nouvelle escalade. Alors qu'on annonce *The Gold Experience*, nouvel album – double – de son altesse de retour au bercail, l'objet est soudain repoussé *sine die* par la maison de disques. Riposte instantanée du petit génie de Minneapolis : un album Love Symbol/NPG pertinemment baptisé *Exodus* et une tournée au goût de révolte. Le 20 février dernier, lors des récents Brit Awards, équivalent britannique des Victoires de la musique, alors qu'il recevait sa récompense de meilleur artiste masculin international, celui qui refuse désormais qu'on l'appelle Prince déclarait de manière elliptique : *« En concert, parfaitement libre. Sur disque, esclave. Paix ».* Sur sa joue droite était écrit le mot *slave* (esclave en anglais).

Entouré du New Power Generation, son groupe depuis quatre ans, le chanteur a donné, début mars, en Angleterre, les premiers concerts de sa tournée. Si une certitude se dégage effectivement, c'est que sur scène « Prince » est un homme heureux.

Le chanteur disposerait selon la rumeur d'un stock de trois cents à cinq cents inédits

Dans un étrange décors de huttes futuristes qu'on dirait construites par un Gaudi de Beverly Hills (il s'agirait, d'après le maître, de « machines à endorphine »), on l'a vu enchaîner avec l'audace qui lui est propre deux heures de morceaux inédits. Revenant à un funk organique, très marqué par des claviers rythm 'n' blues et un groove hypnotique hérité des années 70, réminiscent du psyche-funk de George Clinton en particulier, le chanteur a compté ses fidèles comme un général rassemble ses divisions. Avec une facilité n'excluant pas un certain malaise, il prit plaisir à faire scander à son public : *« Prince is dead, Prince is dead. »* Si ces péripéties révèlent l'absurdité d'un star-system qui emprisonne la création dans les pesanteurs de la logique marchande, on ne peut aussi que constater l'ambivalence du « martyr ». Prince, grand pourvoyeurs d'images médiatiques, est la victime des liens par essence inextricables entre industrie et musique populaire moderne. Il n'est bien sûr pas le dernier à les avoir tissés et exploités. Lui, autant que sa maison de disques, a initié de multiples artefacts commerciaux, poussé souvent par sa mégalomanie. Qu'ils s'agissent de films, de boîtes de nuit, de magasins comme les NPG Store de Minneapolis ou de Londres consacrés à sa propre gloire (on y trouve des disques, des lignes de vêtements, des bijoux, des produits de beauté et même une espèce de mausolée enfermant un entretien filmé à ne regarder qu'en 2095, l'effet en étant un peu éventé, le monsieur redonnant depuis peu des interviews).

Sa musique en a aussi souffert. S'il a été dans les années 80, une des figures essentielles des musiques américaines, mêlant, à la manière fulgurante d'un Jimi Hendrix ou d'un Sly Stone digital, rock, soul, pop, funk et rap, il a écorné son image de surdoué en écrasant la qualité de ses inventions formelles sous une production boulimique.

Stéphane Davet

« Exodus », le nouvel album de NPG

ROGER NELSON sort des disques comme d'autres des lapins de leur chapeau. La musique coule en lui au débit d'un torrent. Mais, depuis quelques années, quantité ne rime plus avec qualité. Au point de ne plus savoir si ses disques, quel que soit le pseudonyme, sont constitués de nouveaux titres ou d'inépuisables fonds de tiroir. *Exodus* n'échappe pas à la règle. Remplaçant à la dernière minute un double-album, *The Gold Experience*, dont on disait des merveilles (et dont des éditions pirates circulent déjà sous le manteau), ce disque signé NPG – comme New Power Generation – souffre de quelques passages à vide, et de longueurs qu'on qualifiera de remplissage. Prince a trente-six ans. Certains traits, autrefois trouvailles saisissantes (son falsetto, ses rythmiques givrées, ses provocations sexy, son mauvais goût sublime) sont devenus des tics.

Mais, comme souvent et peut-être plus que dans ses œuvres récentes, *Exodus* recèle des moments réjouissants. Les petits personnages griffonnés sur la pochette, ne rappellent pas par hasard les coloriages psychédéliques des albums de Parliament et Funkadelic. Le funk noir et hypnotique qui anime des morceaux comme *Get Wild* ou *New Power Soul* témoigne de sa passion pour les *jam* festives organisées dans les années 70 par George Clinton et Bootsie Collins. Ces moments de danse sudatoires orchestrés par les basses, pulsés par les cuivres, se jouent au détriment parfois de son savoir-faire pop. Une ballade comme *Count The Days* n'approche que de très loin les mélodies qui firent la force de *Purple Rain* ou *Around The World In A Day*. C'est sans doute parce qu'il marie un groove irrésistible à des harmonies colorées que *The Good Life* s'impose comme le sommet de ce disque inégal.

S. D.

★ NPG, *Exodus*, 1 CD NPG, 4710-2. Distribué par Edel.

A Nancy, la peinture espagnole au creux de la vague

DE FORTUNY À PICASSO, MUSÉE DES BEAUX-ARTS, Place Stanislas, 54000 Nancy ; tél. : 83-32-86-16. Jusqu'au 27 juin.

Que faire d'un chef-d'œuvre dans une exposition qui réunit des toiles oscillant entre l'honorable et le franchement mauvais ? La question s'est posée au Musée des beaux-arts de Nancy quand il a fallu accrocher « De Fortuny à Picasso », panorama de la peinture espagnole durant la seconde moitié du XIXe siècle. La question ne s'est pas posée à propos de Fortuny, aimable virtuose de la touche en panache, mais à propos de Picasso, le Musée de Liège ayant prêté pour l'occasion *La Famille Soler*, grand tableau de 1903 dont l'autre titre est *Le Déjeuner sur l'herbe*.

Or cette *Famille Soler*, dont le format seul forcerait l'attention – elle mesure deux mètres de long et un mètre et demi de haut –, a toutes les vertus, bizarrerie de sujet, énigmes de l'exécution, étrangeté du destin. Elle fut commencée en 1903 à Barcelone, où Benet Soler exerçait la profession de tailleur et habillait Picasso, costumes contre peintures. Elle relève donc de la période dite « bleue », tout en multipliant les allusions au *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, de la nature morte sur une nappe au premier plan à la fixité des figures et la froideur des regards. Mais, en 1903, Picasso n'exécuta que les portraits du tailleur, de sa femme et de leurs quatre enfants, esquissant à peine un lièvre mort, un fusil, sa cartouchière et une bouteille. Il laissa le fond vide. Dix ans plus tard, en 1913, l'œuvre fut achetée par Kahnweiler. Picasso, au plus fort de son cubisme le plus inventif, imagina alors de peindre le fond et y plaça des plans géométriques, tentant l'alliance du cubisme et du réalisme. Puis, mécontent, il la recouvrit de frottis bleus intenses et fut selon toute vraisemblance contraint de reprendre silhouettes et chevelures, mais dans sa manière de 1903. Ainsi se trouve-t-on en présence d'une toile puissante, mais composite, peinte à demi d'après nature, à demi en pastiche, le tout à partir d'un Manet dont Picasso fit une longue « série » près de cinquante ans plus tard.

UNE VISITE POUR PICASSO

Comme *La Famille Soler* fut, de surcroît, acquise par le Musée Wallraf-Richardz de Cologne dès 1913, à une date où aucun musée français ne se souciait de Picasso, confisquée par les nazis en 1937, vendue aux enchères à Lucerne en 1939 et achetée alors par le Musée de Liège – lequel songea à la revendre il y a quelques années, afin de renflouer ses caisses –, sa présence à Nancy suffirait évidemment à justifier une visite. Du fond de la salle où elle est accrochée, elle exerce son magnétisme – et d'autant plus fortement que les toiles alentour ne sont pas de taille à résister.

Il y a là cependant tout ce que l'Espagne compta de célébrités entre 1860 et le début de ce siècle, des paysagistes épris de pittoresque, des portraitistes ambitieux, des praticiens consciencieux et bien informés, habiles à imiter Courbet et l'impressionnisme, Fantin-Latour et Gauguin, Boudin et Lautrec. Parmi eux se distinguent, pour leur éclectisme infatigable, deux caméléons, Rusinol et Regoyos. Ce dernier virevolta de Signac à Bonnard, de Whistler à Sisley. Aucun de ses exercices n'est raté, l'exécution ne manque pas d'adresse et les procédés sont réutilisés à bon escient – mais il s'agit cependant de réemploi. Rusinol, moins changeant, balança lui entre post-impressionnisme ensoleillé et scènes de genre à la Degas, mais d'un Degas triste et timide. Ses vues de Grenade semblent avoir été conçues à l'usage des agences touristiques.

Dans ce genre, la concurrence est dure : Degrain vanta les charmes de l'Andalousie grâce à de suaves harmonies mauves, Beruete aima Tolède avec ardeur et d'autres – Casas, Sunyer – s'en vinrent à Paris afin de reprendre à leur compte les sujets de leurs inspirateurs français. Les portraitistes, exception faite de Sorolla, furent rarement mieux inspirés, quand ils ne sombrèrent pas dans le ridicule. Dans ce comique involontaire, les *Toreros* de Zuloaga ne sont vaincus que par l'inénarrable *Portrait d'un philosophe* de Valle. On se demandera longtemps pourquoi cet enfant de Gijon crut opportun, pour représenter la sagesse, de camper dans un paysage orageux un personnage renfrogné et myope, de le coiffer d'un béret basque et de parer son visage d'une paire de lunettes d'automobiliste et des bacchantes de Friedrich Nietzsche.

Philippe Dagen

Agrandir le Musée des beaux-arts

Le Musée des beaux-arts est trop petit. Mais comment l'agrandir, alors qu'il se situe place Stanislas, *chef-d'œuvre du* XVIIIe siècle français ? En construisant une aile en retrait, dans le jardin, derrière les fers forgés, la fontaine et les arbres. L'idée avait été avancée dans les années 30, puis abandonnée. Remise à l'ordre du jour, elle a donné lieu à un concours, qui a choisi le projet de l'architecte nancéien Laurent Beaudouin. Ce dernier a imaginé des réserves et un auditorium en sous-sol. Mais en creusant sous les pelouses sont apparus une zone marécageuses et les vestiges d'un bastion médiéval.

Ces restes ont, semble-t-il, un valeur historique et symbolique et l'Auditorium sera donc logé dans les fondations du bastion. En surface, un parallélépipède de pierre et de verre abritera une partie de la collection nancéienne. Il en coûtera une centaine de millions de francs – partagés entre État, région et ville –, et les travaux devraient durer trois ans.

Les ventes de peintures anciennes subissent de fortes variations

En France comme en Grande-Bretagne, les enchères sont prudentes

La crise qui touche l'art moderne et contemporain n'épargne pas la peinture des siècles précédents. Moins concernée par la spéculation, elle n'est pas à l'abri des surprises, bonnes ou mauvaises. Ce fut le cas cette semaine, à Londres comme à Paris. Ce pourrait l'être également la semaine prochaine où s'annoncent dans plusieurs salles quelques belles dispersions.

VENTES

LES RÉCENTS RÉSULTATS des ventes d'art du XX[e] siècle n'ont rien de rassurant. Même un tableau bénéficiant de tous les avantages, comme les *Barques échouées à Collioure*, de Derain (*Le Monde* du 1[er] avril 1995) n'a pas atteint les sommets espérés : il s'est vendu 5,7 millions de francs, un peu au-dessous d'une estimation basse pourtant bien raisonnable. Mais l'art ancien ne se porte guère mieux, du moins pour ce qui concerne les vacations courantes. Sotheby's dispersait le 5 avril un peu plus de 240 peintures anciennes. La moitié d'entre elles sont restées invendues. Certes, sans être de troisième ordre, elles n'avaient rien d'exceptionnel. Des copies anciennes, œuvres de sympathiques suiveurs ou élèves de plus ou moins grands maîtres, anonymes des écoles allemande, espagnole ou hollandaise. Peint par Michel Garnier en 1789, un petit tableau représentant une jeune fille épiant deux amants par une porte entrebaillée, a tout de même plus que doublé son estimation haute, pour atteindre 76 300 livres (environ 602 770 francs), le prix d'une jolie polissonnerie, dans le goût d'un autre siècle. Mais rares ont été les enchères dépassant d'aussi haut des prévisions par ailleurs modestes.

C'est dire si les prochaines ventes inspirent quelques inquiétudes. Même si certaines offres sont alléchantes, comme ces dessins que proposait M[e] Tajan à Drouot le 7 avril : qui pouvait résister à un Fussli lancé à 8 000 francs ? Ou a cette copie d'une Sainte Catherine du Sodoma, par Ingres, estimée de 20 000 à 30 000 francs. Ils n'ont pourtant pas trouvé preneur, pas plus que ce mercure androgyne par Jacob Jordaens, dont on demandait 120 000 francs. En revanche un anonyme florentin du XVII[e] siècle a presque doublé son estimation pour partir à 130 000 francs. Mêmes coups de fièvre sur les bords de la Tamise, comme celui qui a entouré la toile de Lorenzo Lippi (1606-1664), découverte dans une collection britannique, et inconnue jusqu'alors, que Christie's proposait le 7 avril. Estimée 40 000 à 60 000 livres (entre 300 000 et 500 000 francs), *Daphné poursuivie par Apollon* a été adjugée 80 000 livres (632 000 francs) à un amateur de laurier. Une nature morte de Jean Baptiste Monnoyer (1636-1699), dont on espérait 70 000 à 100 000 livres, s'est envolée à 175 000 livres (1,38 million de francs).

Mais emportera-t-on la jeune Polyxène de Giovanni Battista Pittoni (Venise 1687-1767) ? La demoiselle est estimée 250 000 francs. Réponse à Drouot le 10 avril. Et quel sort réserveront les amateurs à la très belle vente organisée par M[e] Picard, à Drouot, le lendemain ? Avec, comme plat de résistance, une somptueuse *Nature morte aux trophées de chasse* d'Alexandre-François Desportes (1661-1743), jamais sortie de la même collection depuis le début du siècle. Et comme dessert, un flamboyant portrait de Largillière dont on dit qu'il n'a pas quitté sa cimaise depuis le XVIII[e] siècle. Le premier est estimé entre 1,2 et 1,5 million de francs, ce qui est beaucoup. Le second a un peu plus de la moitié, ce qui n'est pas mal non plus, même si depuis une mémorable enchère londonienne à plus de 4 millions de francs, en décembre 1993, sa cote joue au yoyo.

GRANDS NOMS D'OUTRE-MANCHE

Le plus intéressant reste à venir, d'outre-Manche. Le 12 avril, Sotheby's met en vente quelques grands noms : Turner, Gainsborough, Hogarth et Constable. De Turner, quatre aquarelles exceptionnelles, dont on attend au bas mot 230 000 livres (environ 1,8 million de francs) : l'une, célèbre, représente le Christ Church College d'Oxford ; une autre, une petite vue du Rhin, était présumée perdue. Un amateur perspicace l'a retrouvée dans une vente publique en Nouvelle-Zélande. Il l'emporta pour 600 livres (un peu moins de 5 000 francs). Elle est proposée aujourd'hui pour environ dix fois plus. Parmi les autres découvertes de cette vente, le portrait d'une jeune fille par William Hogarth, inconnu jusqu'à aujourd'hui. Ou l'un des tout premiers tableaux de Constable. Mais le lot vedette est un joli portrait par Gainsborough. Il est estimé de 600 000 à 800 000 livres, au même prix que les *Barques* de Derain. Il représente deux petits garçons jouant aux cartes. Il pourrait bien s'agir d'une partie de poker.

Harry Bellet

La délégation à la danse enracine en régions les fondations d'une politique commencée en 1981

STÉPHANE MARTIN, directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture, et Anne Chiffert, déléguée à la danse, ont annoncé, jeudi 6 avril, différentes mesures concernant l'art chorégraphique. Le réseau des centres chorégraphiques nationaux s'étoffe et s'équipe : Josef Nadj prend la direction du Centre chorégraphique d'Orléans, installé au Carré Saint-Vincent. Il fera équipe avec le metteur en scène Stéphane Braunschweig, constituant un de ces nouveaux tandems théâtre/danse qui devraient animer les scènes nationales.

Depuis la fin 1994, le Ballet national contemporain d'Angelin Preljocaj a pris ses quartiers au Théâtre de la danse et de l'image à Chateauvallon/Toulon avec une compagnie de plus de vingt danseurs, et Maryse Delente a été nommée directrice artistique au Ballet du Nord. Le Centre chorégraphique du Havre, dirigé par François Raffinot, verra ses installations rénovées, et le Centre de Belfort d'Odile Duboc ouvrira officiellement ses portes en septembre 1995 à la Caserne de l'Espérance. Les travaux du Centre chorégraphique de Montpellier débuteront en avril 1995. Dans le cadre de la relance et de la rénovation du répertoire des ballets attachés à un opéra, des conventions viennent d'être signées avec les Ballets de Nice et de Toulouse, alors que des aides spécifiques aux projets sont attribuées aux Ballets d'Avignon, de Tours et de Rouen.

La Délégation crée un nouveau dispositif : les « compagnies associées à un lieu de diffusion ». Les premiers à bénéficier de cette mesure sont Michel Kéléménis au Merlan à Marseille, Hervé Diasnas au Théâtre du Maillon à Strasbourg, Hervé Robbe au Quartz à Brest, et Philippe Decouflé à Saint-Denis. D'autre part, un effort particulier est engagé envers l'enseignement : création d'un diplôme d'Etat de formation musicale option danse et d'accompagnateur musical option danse. Les épreuves techniques et pédagogiques du diplôme d'Etat de professeur de danse seront réformées devant l'afflux d'une population de plus en plus jeune, qui choisit, par crainte du chômage, le professorat plutôt qu'une carrière de danseur.

Des mesures sont engagées également pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes danseurs : cellules d'insertion professionnelle mises en place auprès du Ballet atlantique de Régine Chopinot, à La Rochelle, et auprès du Ballet du Rhin, à Mulhouse. Enfin, en partenariat avec l'éducation nationale, « le Groupe de spécialité danse » est chargé de la réforme du bac F11 et de la création d'un bac littéraire option danse.

A Paris, une Maison du danseur sera créée cette année sur le site de La Villette afin d'assurer la formation pédagogique, l'entraînement, l'information et la documentation. La délégation marque son souci concernant la recherche et le patrimoine. Elle a créé La Librairie de la danse, en collaboration avec le Centre national du livre, pour favoriser l'édition – trois titres sont déjà parus : *Loïe Fuller* de Giovanni Lista, un autre dans la collection « Mémoire vivante », et les *Cahiers* de Nijinski – ainsi que l'attribution de bourses d'écriture et de recherche. La Librairie de la danse sera présente à Avignon : elle organise le 21 juillet un colloque intitulé « La danse, quelle histoire à raconter ? ». Il sera animé par la journaliste Chantal Aubry.

Dominique Frétard

Une confrontation Philippe Hersant-Heinrich Schütz au Festival d'art sacré de la Ville de Paris

FESTIVAL D'ART SACRÉ de la Ville de Paris, du 8 mars au 12 avril. Prochain concert : le Madrigal de Paris, Pierre Calmelet (direction), Sainte-Chapelle, boulevard du Palais, 75001 Paris. Œuvres de Poulenc, Duruflé et Martin, chant grégorien. Places : 130 et 90 F. Réservations : 45-61-54-99.

Après une saison de Noël peu attractive, le Festival d'art sacré de Paris, dont l'organiste Jacques Taddéi a pris la direction artistique en 1994, propose une programmation pascale plus intéressante : une intégrale de la musique d'orgue d'Olivier Messiaen sur l'instrument du maître, à la Sainte-Trinité, des cérémonies pluriculturelles, quelques concerts mêlant l'ancien et le moderne (Beethoven-Florentz, Caplet-Pärt, Mozart-Landowski). Parmi ceux-ci, celui du 6 avril, donné au Temple réformé de l'oratoire du Louvre par l'Ensemble Sagittarius de Michel Laplénie, confrontant Heinrich Schütz à Philippe Hersant (né en 1948).

L'Ensemble Sagittarius est un chœur de chambre professionnel de douze à vingt jeunes chanteurs qui n'a pas toujours convaincu. Mais la justesse d'ensemble est en net progrès : les accords finaux sont souvent impeccables. On peut cependant regretter l'absence de fermeté des sopranos et l'acidité de certains timbres dans l'aigu. Les deux contre-ténors manquent aussi de substance. Les autres pupitres sont satisfaisants, notamment les seconds ténors. Dans la stricte et austère *Passion selon saint Jean*, les divers solos révèlent des chanteurs un peu « bruts », même si Samuel Husser s'acquitte avec talent du redoutable rôle *a cappella* de l'évangéliste.

UNE CODA IMPLORANTE

Philippe Hersant est l'une des valeurs les plus sûres de la musique française actuelle. *Aus tiefer Not* (psaume CXXX), commande du Festival d'art sacré, est écrit pour douze voix, viole de gambe (Anne-Marie Lasla) et orgue positif (Emmanuel Mandrin), l'effectif même des motets avec basse continue de Schütz. Depuis longtemps, Hersant aime la musique ancienne, notamment le répertoire de basse de viole français. Sa *Pavane* pour alto ou les différentes pièces écrites pour Esther Lamandier (avec orgue positif ou harpe) laissaient déjà entendre ce goût pour un univers sonore « *décalé* ».

Dans la plupart de ses œuvres (quatuors à cordes, *Messe*, *Mouvement*, une pièce pour piano articulé autour d'une note bloquée par la troisième pédale), Hersant met en jeu de longs déroulements harmoniques : la presque totalité d'*Aus tiefer Not* est fondée sur une « teneur », une harmonie fixe et constamment consonante autour de laquelle s'agrègent des commentaires de la viole (discours ornementé, à mi-chemin d'un jeu oriental et des volées de petites notes des suites de Marin Marais), de l'orgue (figures brisées, répétitions de doubles croches, comme un souvenir africain *via* Jehan Alain) et du chœur : beaux accords hiératiques en quartes et quintes, avec de savoureux frottements, effets de double chœur plus rythmiques, souvenirs allusifs (le choral *Aus tiefer Not* harmonisé par Bach).

A la manière des belles *Litanies à la Vierge noire* de Francis Poulenc, Hersant termine sa pièce sur une coda implorante d'où se détache un chant de soprano solo dans l'aigu, hélas gâché par la voix mal assurée et la diction incompréhensible de la soliste de l'Ensemble Sagittarius. *Aus tiefer Not* s'intègre parfaitement aux programmes de cet ensemble : nul doute qu'elle sera prochainement reprise et mieux interprétée encore.

Renaud Machart

DANS LES GALERIES

GEORG GROSZ

Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, 75003. Tél. : 42-78-61-79. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 24 juin.

Vous ne pouvez aller à Berlin, où se tient une immense et captivante rétrospective Grosz ? Allez du moins vérifier rue Quincampoix quel dessinateur acide, ironique et sacrilège il fut. L'exposition est consacrée aux années 20, les meilleures de l'artiste, celles de la Nouvelle Objectivité énumérant et analysant les vices de la République de Weimar, celles du combat contre le militarisme et la bourgeoisie triomphante. Grosz rassemble alors les éléments de sa comédie humaine, peuplée d'anciens combattants mutilés et amers, de financiers inquiets, de prostituées très abîmées, de bouchers et d'officiers supérieurs. Le trait est tantôt neutre et dur, d'une netteté mécanique, tantôt plus vibrant et coléreux. Pour ajouter encore à l'intérêt de l'exposition – une des plus remarquables du moment –, un catalogue l'accompagne, riche en textes méconnus. *Ph. D.*

ENTRE CIEL ET TERRE

La Galerie de Marseille à Paris, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare 75003 Paris. Tél. : 42-74-26-47. Jusqu'au 29 avril.

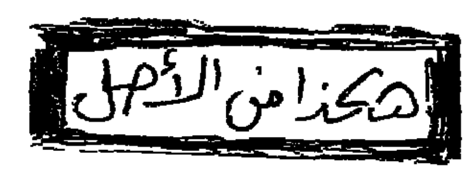
Pas facile d'être une galerie de « province », aujourd'hui moins qu'hier, où il faut beaucoup faire pour tenter de tenir contre l'indifférence montante, et pourquoi pas se montrer à Paris. C'est ce que fait la Galerie de Marseille (de Marseille), qui, pendant un mois, expose dans l'ancien espace d'Yvon Lambert quelques pièces de ses artistes favoris : d'Alighiero Boetti à Frédéric Bruly Bouabré, en passant par Maurice Blaussyld, Marc Couturier et Claudio Parmiggiani. De bons artistes, d'horizons variés, un peu maigrement représentés. Mais l'ensemble vaguement titré « Entre ciel et terre » ne manque pas de cohérence. *G. B.*

INAUGURER

Galerie Françoise-Paviot, 57, rue Sainte-Anne, 75002, Paris. Tél. : 42-60-10-01. Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30. Samedi sur rendez-vous. Jusqu'au 13 mai.

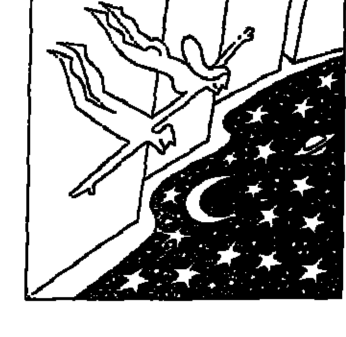
Une nouvelle galerie photographique à Paris, c'est toujours une bonne nouvelle. Françoise Paviot ouvre un espace blanc et agréable de 90 m² dans le quartier de l'Opéra, à deux pas de la galerie Octant (5, rue Marché-Saint-Honoré), tenue depuis vingt ans par son mari, le réputé marchand de photographies Alain Paviot. L'exposition d'ouverture est simplement intitulée « Inaugurer » et balaie toute l'histoire de la photographie. On retrouve un bel ensemble pour le XIX[e] siècle et les années 20-30, avec des épreuves originales plutôt propres : une vue de Paris du Britannique Henry Fox Talbot, l'inventeur du calotype, dont on voit rarement des épreuves ; un quai parisien par Charles Nègre, dont l'épreuve surprend par son grand format et son cadrage ; une lumineuse plage de galets (1856) par Gustave Le Gray, réalisée à partir de deux négatifs – le clou de l'accrochage. Les prix de ces papiers salés ou albuminés sont en conséquence : de 125 000 francs à 150 000 francs.

Les prix sont encore plus élevés pour des perles d'artistes modernes : 300 000 francs pour le *Coat Stand* de Man Ray (nu et collage) et 350 000 francs pour la célèbre *Etude de mouvement* (1926) de Rudolf Koppitz. La partie contemporaine est moins convaincante : Wilson-Pajic, Konopka et Appelt surnagent dans un ensemble de photographies que l'on a déjà pu voir ailleurs. D'où l'ambiguïté d'un lieu dont la prochaine exposition sera consacrée à Otto Steinert (1915-1978) : un galeriste découvre, explique, promeut des photographes, sinon, il est un marchand qui achète et revend des photographies. Ça, Alain Paviot le fait déjà très bien. A Françoise Paviot de prouver qu'elle souhaite accompagner le travail d'artistes contemporains. *M.G.*



Lille, carrefour de la danse francophone

Rendez-vous d'avril pour le Canada, la Belgique et la France



UNE MANIFESTATION sympathique qui grimpe. Ne pas manquer Danièle Desnoyers qui ne danse qu'un soir. Cette chorégraphe canadienne possède le goût du mystère et des formes élégantes : c'est elle qui ouvre Danse à Lille. Le Belge José Besprosvany, attaché à l'Atelier Sainte-Anne, haut lieu de la danse à Bruxelles, a terminé son *Hombre Alado* préparé en résidence à Lille. La pièce est inspirée du mythe de Prométhée, sur la musique de Peter Swinnen. Deux jeunes chorégraphes totalement inconnues, Marie-Hélène Desmaris et Martine Bordave, donc à découvrir, précéderont la venue d'Anne Teresa de Keersmaeker qui, à la fin du mois, clôturera le programme avec Kinok.

★ Danse à Lille. Opéra de Lille, 20 h 30, les 8 et 10. Grand Bleu, 20 h 30, le 12. Colisée de Roubaix, 20 h 30, le 26 avril. Tél. : 20-78-12-02. De 60 F à 110 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

La République des arts, pourquoi, pour qui ?
« Pourquoi une politique culturelle patiemment construite en cinquante ans pour développer le service public, le décentraliser et le démocratiser (...) est-elle remise en cause ? » Telle est la question que pose le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), au cours d'un débat qui réunit une trentaine de metteurs en scène, directeurs, auteurs, philosophes, universitaires.
Centre Georges-Pompidou (grande salle, premier sous-sol), rue Rambuteau, 2e. Mo Châtelet-les Halles ou Rambuteau. Samedi 8, de 14 heures à 19 heures. Entrée libre.

Musiques françaises
Les œuvres de salon, produites dans notre pays entre 1850 et 1950 : le sujet a été choisi pour quatre soirées coproduites par la Cité de la musique et le Conservatoire national supérieur de Paris. L'avant-dernier concert, celui de samedi, est placé sous le signe de Mallarmé et Debussy à Varèse et Caplet. La soirée du dimanche réunit, sous le titre *Le Salon dans tous ses états*, des œuvres de chambre ou des transcriptions de la fin du XIXe.
Salle des concerts du Conservatoire, 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, Mo Porte-de-Pantin, les 8 et 9 avril, 20 heures. Tél. : 44-84-45-00. 100 et 160 F.

Susan Linke dialogue avec la mort
Gerhard Böhner, spécialiste de la reconstitution des danses du Bauhaus, spécialement celles d'Oskar Schlemmer, est mort en 1992 des suites du sida. Susan Linke rend hommage à l'homme et à son travail dans des sculptures de Robert Schad.
Ferme du Buisson, le 8 avril, à 21 heures. Allée de la ferme, 77 Noisiel. RER : Noisiel.. Tél. : 64-62-70-77. De 70 à 110 F.

Act Up-Paris
Dans le cadre de sa série de représentations au Théâtre national de Chaillot (jusqu'au 30 avril), Mireille et Jérôme Savary ont voulu offrir une soirée au profit de la lutte contre le sida avec, en première partie, « Les Bouchons ». Tous les fonds recueillis seront entièrement reversés à Act Up-Paris.
Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, le 9. Tél. : 47-27-81-15. 150 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A LA CAMPAGNE
Film français de Manuel Poirier
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Film allemand de Gerhard Hahn
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
Film américain de Merian C. Cooper
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LE CRI DU CŒUR
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LÉGENDES D'AUTOMNE
Film américain d'Edward Zwick
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MON ENFANCE
Film turc de Memduh Un
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVE L'AMOUR
Film chinois de Tsai Ming-Liang
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
Film indien de Sandip Ray
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES EXCLUSIVITÉS

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

ANNA (Fr.-Rus., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT (*) (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CALENDAR (Can., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA (Por.-Fr., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

L'ÉMIGRÉ (Eg., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

EMMÈNE-MOI (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAIT (*) (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FADO, MAJEUR ET MINEUR (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

JLG/JLG, (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSTE CAUSE (*) (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG VAN B (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MARIE DE NAZARETH (Fr.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE MONSTRE (Fr.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; v.f. : UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRÊT-A-PORTER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

PRINCIPIO Y FIN (*) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

QUIZ SHOW (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE ROI LION (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e.

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STAR TREK GÉNÉRATIONS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

STARGATE (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : George-V, 8e (36-68-43-47).

UNE FEMME FRANÇAISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h 10.

CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 20 h.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 22 h.

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 16 h 20.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 17 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 40.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.

MOUCHETTE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 15 h 30.

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 40.

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 12 h.

RAINING IN THE MOUNTAIN (H.-K., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) samedi 23 h 45.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h 50.

SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 20 h 10.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 19 h 30.

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 30.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 19 h 10.

LES REPRISES

ABSOLOM 2022 (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

FRIENDS (Brit.-Fr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'HOMME D'ARAN (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

METROPOLIS (All.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Charlot (v.o.), : Naissance d'une nation (1915), de David W. Griffith ; La Ruée vers l'or (1925), de Charles Chaplin, 21 h.
MARDI
Charlot (v.o.), : Conférence d'Antonio Costa, 18 h 30.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Les Cinquante Ans de la Série noire : L'Abominable Homme des douanes (1962), de Marc Allégret ; Bande à part (1964), de Jean-Luc Godard, 19 h 30 ; Ordre de tuer (1957, v.o. s. t. f.), d'Anthony Asquith, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : Jamais le dimanche (1959, v.o. s. t. f.), de Jules Dassin, 14 h 30 ; Qu'as-tu fait à la guerre, Thanassis ? (1971, v.o. s. t. f.), de Dinos Katsouridis, 17 h 30 ; Angelos (1982, v.o. s. t. f.), de Yorgos Katakouzinos, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Déserteur (1988, v.o. s. t. f.), de Yorgos Korras et Christos Voupouras, 14 h 30 ; les Fainéants de la vallée fertile (1978, v.o. s. t. f.), de Nikos Panayotopoulos, 17 h 30 ; les Années de pierre (1985, v.o., s.t.f.), de Pandelis Voulgaris, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Enfant dans les villes : Passage secret (1984), de Laurent Perrin, 14 h 30 ; Jour de classe (1972), de Jouf ; Katia et le crocodile (v.o. s. t. f.), de V. Smikova, 16 h 30 ; les Gamins d'Istanbul (1978, v.o. s. t. f.), d'Omer Kavur, 18 h 30 ; le Petit coolie (v.o. s. t. f.), ; San Mao, le petit vagabond (1949, v.o. s. t. f.), de Zhao Ming, 20 h 30.
MARDI
L'Enfant dans les villes : De bruit et de fureur (1987), de Jean-Claude Brisseau, 14 h 30 ; Pascal deuxième étage au fond de la cour (1978), de Philippe Bonin et Bertrand Desormeaux ; Pascal escalier 51 (1984), de Philippe Bonin et Bertrand Désormeaux, 16 h 30 ; Peau de pêche (1928), de Jean Benoît-Levy, 18 h 30 ; Court toujours, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Un médecin des Lumières (1988), de René Allio, 14 h 30.
MARDI
Moi, Pierre Rivière... (1976), de René Allio, 18 h 30.

FESTIVALS

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI LANGLOIS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Seuls les anges ont des ailes, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; The Servant, sam. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Fleuve, dim. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Propriété interdite, lun. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Honkytonk Man, mar. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

A LA RENCONTRE DE BULLE OGIER, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 20 h ; Céline et Julie vont en bateau, sam. 16 h, lun. 14 h ; le Pont du Nord, lun. 17 h 30, mar. 14 h ; Personne ne m'aime, mar. 16 h 15, 22 h ; Regarde les hommes tomber, dim. 14 h, mar. 18 h.

L'AFRIQUE FÊTE LE PREMIER CENTENAIRE DU CINÉMA (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). La Noire de..., lun. 14 h 45 ; Sababu, lun. 21 h 35 ; Tilai, dim. 21 h 50 ; 10 000 ans de cinéma, mar. 15 h 40 ; Le Ballon d'or, dim. 14 h 15 ; Yaaba, mar. 16 h 15 ; Le Médecin de Gafiré, sam. 18 h 10 ; Toubab Bi, sam. 14 h 10, mar. 21 h 30 ; Le Collier perdu de la colombe, sam. 16 h ; Birago Diop, sam. 20 h ; Hyènes, sam. 21 h 20 ; Mortu Nega, dim. 16 h ; Au nom du Christ, dim. 17 h 35 ; Cinéma de Carthage, dim. 19 h 35 ; Dakar-Bamako, lun. 16 h ; Bal poussière, lun. 17 h 45 ; Cabascabo, lun. 20 h ; Touki-bouki, mar. 18 h ; Sango malo, mar. 19 h 40 ; Asi Na'Ma Cuba l'africaine, sam. 14 h 45 ; La Rumba, lun. 20 h ; Siméon, dim. 18 h ; Salsa opus 1 et 2, dim. 14 h ; La Voix des génies, sam. 16 h 05, mar. 20 h ; Musiques de Guinée, sam. 17 h 40 ; Tango ya ba Wendo, sam. 19 h 40, lun. 16 h 10 ; Bird, sam. 21 h 30 ; Thelonious Monk, dim. 16 h 15 ; You Africa, dim. 20 h 05, mar. 16 h 10 ; La Vie et la mort de Peter Tosh, dim. 21 h 40 ; Rambala, lun. 18 h ; Doudou Ndiaye Rose, lun. 21 h 40 ; Salsa opus 3 et 4, mar. 18 h 05 ; Musique de Centre-Afrique, mar. 21 h 30.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Haut bas fragile, dim. 10 h 30.

CYCLE ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Où est la maison de mon ami ?, sam. 12 h.

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Manu Dibango, silence, dim. 14 h ; György Ligeti, dim. 16 h ; La Brèche, dim. 18 h 15 ; Olivier Messiaen et les oiseaux, dim. 20 h 15.

FEMMES : ISLAM OU TRADITION (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Rachida, lettres d'Algérie, sam. 15 h ; Le Démon au féminin, sam. 17 h ; Le Voile et la République, dim. 15 h ; Le Voile et le Silence, dim. 17 h ; Femmes de Kadhafi, sam. 10 h, 18 h, dim. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.

FESTIVAL DU FILM IRANIEN, Quartier Latin, 9, rue Champollion, 5e (43-26-84-65). 12 films inédits. Du 12 au 24 avril.

FILM ET SPIRITUALITÉ, Centre Sèvres, 6e (45-65-04-97). Lèpre : état d'urgence, sam. 10 h 30 ; Paul Beauchamp, le récit biblique des origines, sam. 14 h 15 ; Rembrandt : protestant ?, sam. 16 h 45.

HITCHCOCK AU CHAMPO (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). La Corde, sam. 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 55, 20 h 40, 22 h 20, lun. 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 55, 20 h 40, 22 h 20 ; La Main au collet, dim. 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 ; Sueurs froides, mar. 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10.

HUITIÈME PRIX GLACES GERVAIS, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Petits arrangements avec les morts, sam. 16 h, dim. 20 h ; Personne ne m'aime, sam. 20 h, dim. 22 h ; Regarde les hommes tomber, sam. 18 h, dim. 16 h ; Rosine, sam. 14 h, dim. 18 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mina Tannenbaum, sam. 22 h, dim. 13 h 30, lun. 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 20 h 50.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Ice, lun. 20 h 30.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). le Septième Sceau, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Soif, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Palombella rossa, lun. 12 h 05 ; Sogni d'oro, mar. 12 h 05.

PARIS V PRÉSENTE :, Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). le Doulos, sam. 11 h 45.

RAINER WERNER FASSBINDER EN QUATORZE FILMS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). L'Année des treize lunes, dim. 17 h 50 ; Le Mariage de Maria Braun, lun. 22 h 10 ; La Femme du chef de gare, lun. 18 h ; Le Droit du plus fort, lun. 20 h ; Prenez garde à la sainte putain, mar. 18 h 10 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, mar. 22 h.

RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Studio Galande, 5e (43-26-94-08). Love Streams, lun. 16 h.

SHORT CIRCUIT (v.o.), Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55). The Yellow Rose of Penns Grove, sam. 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 45, 22 h 15, dim. 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 45, 22 h 15.

SOIRÉES DE L'AURORE-AUTOUR DE PATRICIA MAZUI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Au bord de la mer bleue, mar. 19 h 30 ; Travolta et Moi, mar. 21 h 30.

STRASBOURG A PARIS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Janosik 21, sam. 14 h, 20 h ; Janosik le rebelle, sam. 16 h, 22 h ; Woyzeck, lun. 20 h ; La Forteresse, sam. 18 h, dim. 22 h ; Un jour d'une vie, dim. 20 h 30 ; Madame Le Murie, lun. 18 h, mar. 20 h ; Lettres d'amour en Somalie, lun. 16 h, mar. 14 h, 18 h ; Step Across the Border, lun. 14 h, 22 h ; Point de départ, mar. 16 h, 22 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 8 AVRIL

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. *Philippe Bouvard et ses invités habituels.*

22.45 Magazine : Ushuaïa. Mont-Saint-Michel, une bulle au gré du Mont. La Réserve de Taïf ; Waikaloa ; Le Langage des bois ; Le Crabe au sang bleu.

23.50 3 000 scénarios contre un virus (et 1.05).

23.55 Magazine : Formule F1. Grand Prix d'Argentine à Buenos Aires. Analyse des essais.

0.30 Magazine : Formule foot.

1.10 Journal et Météo.

1.20 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.40, Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.30, TF1 nuit (et 3.40, 4.45) ; 2.40, Ernest Leardée ou le Roman de la biguine ; 3.50, Histoire de la vie ; 4.55 Musique.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : Eclats de rire.

23.00 Magazine : Les Enfants de la télé.

0.30 Les Films Lumière.

0.35 Journal, Météo, Journal des courses.

0.50 ▶ Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Pernn. Jésus-Christ star de cinéma, de Martin Goodsmith.

1.45 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.50, Taratata (rediff.) ; 3.00, Diamir ; 3.50, Bouillon de culture ; 5.00, Revue de presse ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : La Vérité en face. D'Etienne Périer.

22.20 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Actualité littéraire. Débat : Le multimédia, enfer ou paradis ?

23.20 Météo, Journal.

23.50 Musique et compagnie. Les musiques de l'étrange, de Valérie Exposito.

0.50 Musique : Musique Graffiti. *Fantaisie op. 17*, de Schumann, par Michel Dalberto, piano (20 min).

M 6

20.45 Téléfilm : V. De Kenneth Johnson et Richard T. Heffron, avec Marc Singer, Jenny Sullivan. (3e et 4e parties).

1.10 Sport : Rallye Tunisie.

1.15 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).

2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 3.20, Venise, cité des doges ; 4.15, Iso Lo ; 5.10, Fréquenstar.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Démence maternelle. De Jorge Montesi.

21.55 Flash d'informations.

22.00 Surprises.

22.15 Magazine : Jour de foot.

23.00 Cinéma : Simetierre 2. □ Film américain de Mary Lambert (1992). Avec Edward Furlong.

0.34 Pin-up.

0.35 Documentaire : Retrouvaille à Oulad Moumen. D'Izza Genini.

1.25 Sport : Golf. En direct. Troisième journée des Masters d'Augusta (Georgie).

3.00 Sport : Boxe.

ARTE

20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes. De Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Järegard, Kirsten Rolffes [5/5]. Un mort vivant.

21.35 ▶ Documentaire : Mein Kampf. D'Erwin Leiser.

23.20 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Jeff Buckley, Nantes en rades.

0.35 Série : Johnny Staccato. 14. Le Retour, de James Hogan, avec John Cassavetes (v.o.).

1.00 Téléfilm : Trois jours en avril. D'Oliver Storz. (Rediff., 104 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : La Lettre inachevée. De Valérie Lumbroso et Chantal Picault (1993) avec Nathalie Nell. 21.30 Les Francofolies de Montréal. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Surprise sur prise. Rediff. de France 2 du 4 mars. 0.15 Bon week-end. Rediff. de France 2 du 4 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Le Chemin des Amérindiens. De Jean-Paul Cornu. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [30/38]. P51 Mustang. 21.35 Djembefola. De Laurent Chevalier et PierreMarcault. 22.40 Birmanie, au pays des bouddhas dorés. De François Mahodaux. 23.30 BD : Franquin. De Christophe Heili. 0.00 Force brute. De Robert Kirk [7/65]. Chasseurs. 0.50 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Arts martiaux. En direct. Festival des arts martiaux, au POPB. 23.35 Embouteillage. 0.35 Concert : Michel Sardou. Enregistré à l'Olympia en 1976 (60 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 Zazoo U. 20.00 De la Terre à la Lune (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 ▶ Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Les Monstres de la mode. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Jean-Claude Brialy. 23.15 Série : Private Eye. 0.05 Road Test. 0.30 Série : Seinfeld. 0.55 Série : Dream On (60 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : O'hara. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Terence Trent d'Arby. 20.30 MCM euromusiques nordica. 21.30 MCM backstage. 22.00 Best of Player One. 22.15 Le Temps d'une éclipse. 22.30 MCM dance club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20.-21.00 Concert : Nirvana Unplugged. Enregistré à New York, en novembre 1993. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal). Demi-finales. 19.00 Monster Truck. 20.00 Course de camions. 20.30 Rallye. En différé. Coupe du monde : Rallye de Tunisie. Présentation et rassemblement des concurrents à Saint-Tropez (Var). 21.00 Basket-ball. En différé. Championnat de France Pro A : 13e tour retour. Levallois-Pau-Orthez, à Levallois. 22.30 Boxe. En direct. Championnat du monde WBO : poids mi-mouches. Paul Weir (G-B)-Pretty Boy Lucas (Philippines). 23.00 Formule 1. En différé. Grand Prix d'Argentine. Essais. 0.00 Karting. Résumé. Formule A et Super A. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.05 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.40 Le Club. Invité : Jean-Claude Brialy. 22.00 Classic Hollywood. 23.00 Le Pionnier de l'espace. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 0.20 Anne-Marie. ■■ Film français de Raymond Bernard (1935, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Poker Alice. D'Arthur Allan Seidelman (1987). 20.05 Hollywood 26. 20.35 Téléfilm : Témoignage capital. De Jack Fisk (1991). 22.10 Dans les coulisses de... 23.00 Le Piège de Vénus. ■ Film allemand de Robert Van Ackeren (1987, 105 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

RADIO

FRANCE-CULTURE 18.50 Allegro-serioso. La politique scientifique. 19.32 Poésie sur parole (Rediff.). Récital François de Cornière. 20.00 Le Temps de la danse. Avec Frédéric Lescure et Anne-Marie Reynaud. 20.30 Photo-portrait. Eric Rondepierre, photographe. 20.45 Fiction. Nouveau répertoire dramatique. Planète de cendres, de David Zane Mairowitz. 22.35 Musique : Opus. Polanski raconte Komeda, roman d'une amitié. 0.05 Clair de nuit. Dominique Veret, à la découverte des mangas japonais. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. An den kleinen Radioapparat, In den Weiden, Frühling, Auf der Flucht, Über den Selbstmord, Gedenktafel für 4000 Soldaten die im Krieg gegen Norwegen versenkt wurden, Spruch, Hotelzimmer 1942, Die Maske des Bösen, Cinq élégies, In der Frühe, Erinnerung an Eichendorff und Schumann, An die Hoffnung, Andenken, Elégie 1943, d'Eisler ; Das Lied von der Erde : der Einsame im Herbst, de Mahler, par l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. 20.05 Soirée lyrique. En direct du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles. Ermione, de Rossini, par le chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, dir. Marcello Viotti, sol. Nelly Miricioiu (Ermione), Bernadette Manca di Nissa (Andromaca), Chris Merritt (Pirro), Bruce Ford (Oreste), Rachele Stanici (Cleone/Cefisa). 23.00 Musique pluriel. Concerts donnés les 23 et 24 janvier, au Centre Pompidou, à Paris (extrait) : Envoi pour piano Midi et ensemble, d'Ingolfsson (création), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Markus Stenz ; Carpe diem pour clarinette et orchestre de chambre, de Kaipainen, par l'Orchestre de chambre Avanti, dir. Niklas Willen, Kari Kriikku, clarinette. 0.05 Auto-portrait. Olivier Baumont, claveciniste. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

DIMANCHE 9 AVRIL

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.55 Météo et Journal.

13.20 Série : Hooker.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Divertissement : Vidéo gag.

17.15 Sport : Formule 1 à la Une. En direct de Buenos Aires. Le Grand Prix d'Argentine avec la collaboration d'Alain Prost ; 18.00, Départ de la course. *Après quatorze ans d'interruption, l'autodrome du parc Almirante Brown accueille le deuxième Grand Prix du championnat du monde. C'est sur ce circuit qu'Alain Prost disputa en 1980 son premier Grand Prix. Il avait fini sixième.*

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Tango et Cash. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1989).

22.40 Magazine : Ciné dimanche.

22.50 Cinéma : Le Prix de la passion. ■ Film américain de Léonard Nimoy (1988).

0.35 3 000 scénarios contre un virus (et 2.25).

0.40 Journal et Météo.

0.55 Concert. Enregistré à Aix-en-Provence. José Van Dam et l'Ensemble orchestral de Paris. *Cosi fan tutte* (ouverture) ; *Symphonie no 34* ; *Les Noces de Figaro* (ouverture), de Mozart.

2.30 Programmes de nuit. TF1 nuit (et 3.30, 4.30) ; 2.40, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.40, Histoire de la vie ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI
Khalida MESSAOUDI
à l'Heure de Vérité.
2 France

12.00 L'Heure de vérité (et 1.50). Présenté par François-Henri de Virieu. Invitée : Khalida Messaoudi.

12.50 Météo (et 13.15).

12.55 Loto, Journal, Point route.

13.25 Dimanche Martin (et 15.50).

15.00 Série : L'Homme à la Rolls.

17.30 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde. Madagascar, l'île des esprits.

18.20 Magazine : Stade 2 (et 4.45).

19.25 Série : Les Gromelot et les Dupinson.

19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Piège de cristal. ■ Film américain de John McTiernan (1988).

23.10 Documentaire : Première ligne. Des parents différents, de Jean-Louis Fournier.

23.55 Les Films Lumière.

0.00 Journal, Météo, Journal des courses.

0.15 Magazine : Musiques au cœur. Présenté par Eve Ruggieri. Les Oiseaux.

1.00 Programmes de nuit. Olivier Messiaen : oiseaux exotiques (1) ; 2.40, Little Karim ; 3.25, Les Gens du fleuve ; 4.20, Pérou, histoire de Yolanda ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Magazine : Sports dimanche. 13.10 Coupe du monde de cyclisme : 99e Paris-Roubaix ; Départ de Compiègne ; Tiercé, en différé de Longchamp.

17.30 Série : Brigade criminelle. (sous réserve de l'arrivée de Paris-Roubaix).

18.00 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.

20.15 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Inspecteur Derrick. La Fin du voyage, de Herbert Reinecker.

21.55 Téléfilm : Police des polices. Faux Diagnostic, de Michel Boisrond.

22.55 Dimanche soir. Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc ; suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.25 Météo et Journal.

23.50 Cinéma : Rapt à l'italienne. ■ Film italien d Dino Risi (1973, v.o.).

1.35 Musique Graffiti. *La Traviata*, extrait, de Verdi, par Sylvie Valayre, soprano, l'Orchestre de l'Opéra de Tours, dir. Jean-Yves Ossonce (15 min).

M 6

12.25 Série : Mariés, deux enfants.

12.55 Série : Les Rues de San Francisco.

13.50 Série : Les Têtes brûlées.

14.40 Série : Agence Acapulco.

15.30 Magazine : Culture rock (et 2.30). La Saga d'Eric Clapton.

16.35 Série : Le Joker.

17.30 Téléfilm : Pas une seconde à perdre. De Jean-Claude Sussfeld.

18.55 Série : Enquêtes à Palm Springs.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Filles à papas.

20.40 Sport 6 (et 0.40).

20.45 Magazine : Capital. Comment ont-ils fait fortune ?

22.35 Magazine : Culture pub (et 5.15). Affreux, sulfureux, méchants et rentables.

23.05 Téléfilm : Intrigues sensuelles. De Roy Garrett.

0.50 Magazine : Rock express.

1.15 Musique : Boulevard des clips (et 5.40).

3.25 Rediffusions. L'Irlande, voyage au pays des Gaels ; 4.20, Le Monde des hélicoptères (3).

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.30 Flash d'informations.

12.35 Magazine : Télés dimanche.

13.35 La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : La Femme dangereuse. De Gilles Behat.

15.45 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.40 Sport : Boxe. Les meilleurs moments de la réunion de Las Vegas.

17.05 Documentaire : Il es était une fois la Polynésie. D'Antoine.

18.00 Cinéma : Les Tortues Ninja 3. □ Film américain de Stuart Gillard (1992).

En clair jusqu'à 20.35

19.30 Flash d'informations.

19.40 Surprises.

19.45 Ça cartoon. En avant, marche (1953) ; Le loup déguisé (1942) ; Une hirondelle ne fait pas le printemps (1949) ; Daffy Doodles (1946) ; Tom et la belle du printemps (1946).

20.30 Le Journal du art. Présenté par Jean Teulé. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.

20.35 Cinéma : Raining Stones. ■■■ Film britannique de Ken Loach (1993).

22.00 Flash d'informations.

22.05 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Volley-ball ; Golf ; Boxe.

0.35 Sport : Golf. En direct. Dernière journée des Masters d'Augusta (Georgie).

2.08 Pin up.

2.10 Téléfilm : Les Premiers Emois. De Steven Shainberg.

LA CINQUIÈME

12.00 Pose ton cartable. Téléchat ; La Vie devant moi : cascadeur ; Grimmy : Qui a peur du méchant loup, La Leçon de piano ; Rintintin : La Perle de Cléopâtre (rediff.).

13.00 Jeu : Ça déménage.

13.30 Les Grandes Séductrices. Greta Garbo.

14.30 Magazine : L'Esprit du sport. Invité : Maurice Levy.

15.30 Magazine : Jeux d'encre.

16.00 Magazine : Détours de France. Le châtelain. Invités : Richard Hurbain ; Jean Le Mauve, typographe ; Yann Queffelec, écrivain.

17.00 Le Sens de l'Histoire. Pearl Harbor.

18.30 Magazine : Va savoir. Longueuil-Québec.

18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Max Linder. Duel de M. Myope ; Mariage imprévu ; Coiffeur par amour.

19.30 Magazine : Métropolis (et 0.30). Proposé par Pierre-André Boutang et Peter Wien. High Noon sur réseau, de Bernhard von Dadelsen et Hans-Jörg Hämmerling ; John Berger, à propos de l'art de la reconnaissance, de Benedikt Gondolf et Mathias von Harz ; Les Romans historiques, de Siegfried Aust.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Accordéons. Proposée par Jean-Pierre Beaurenaut.

20.41 Cinéma : Le Cœur sur la main. ■ Film français d'André Berthomieu (1948, N.).

22.20 Documentaire : Balades en accordéons. De Jean-Pierre Baurenaut et Claude Coiffier.

22.40 Documentaire : Second Souffle. De Jean-Pierre Beaurenaut.

23.35 Documentaire : Paris-musette. De Jean-Pierre Beaurenaut.

1.30 Magazine : Archimède. Risques (rediff., 56 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 52 sur la Une. 21.00 Les Heures chaudes de Montparnasse. De Jean-Marie Drot [6/13]. La fureur de vivre des années 20. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La Grande Illusion. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937, N.). 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.10 Désirée. D'Hernan Rivera. 19.40 Escales : la Tunisie. D'Yves Bruneau. 20.30 Le Cimetière des dinosaures. De John Lynch. 21.20 Pêche au gros. De James G. Bridge [3/7]. Voiliers à la mouche au Costa-Rica. 22.15 Le Chemin des Amérindiens. De Jean-Paul Cornu. 23.10 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [30/38]. P 51 Mustang. 0.10 Djembefola. De Laurent Chevalier et Pierre Marcault (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Café-théâtre. 20.30 L'Album (et 0.25). 21.00 Les Aventures du Baron de Münchhausen. ■■■ Film britannique de Terry Gilliam (1988, v.o.). 23.05 Concert : Joshua Redman Quartet. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en juillet 1994. 0.55 Le Canal du savoir (60 min).

CANAL J 18.00 Les Yeux de la découverte. 18.30 Série : Le Chemin de la réussite. Retour à l'enfance. 19.30 Zazoo U (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Dream On. Fellatio, mensonges et vidéo. 21.00 Country Box. 21.30 Série : Monty Python's Flying Circus. 22.00 Chronique New Age. 22.05 La Semaine sur Jimmy. 22.15 Série : New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.25 Tour de France auto 94. (50 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice. Lombard. 20.45 Série : Cimarron Strip. Huit ans après. 22.00 Série : Cosmos 1999. Catacombes sur la Lune. 22.50 Série : O'hara. Le Complot. 23.40 Série : Au plaisir de Dieu. Les Frères ennemis (90 min).

MCM 20.30 MCM euromusiques latina. 21.30 MCM rock legends club. Spécial Nirvana. 22.30 Cinémascope. 23.00 Concert : Claw Boys Claw. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Metal. 0.55 Player One. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.30 News : Weekend Edition. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-Head. 23.30 Headbangers' Ball. (150 min).

EUROSPORT 13.00 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : Paris-Roubaix. 13.30 Formule 1. En direct. Championnat du monde : Grand Prix d'Argentine. Warm up. 14.00 Cyclisme. En direct, Coupe du monde : Paris-Roubaix. 20.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal) : finale. 22.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Long Beach (Californie). 0.00 Formule 1. En différé Championnat du monde : Grand Prix d'Argentine.(90 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 La Poursuite infernale. ■■■ Film américain de John Ford (1946, N., v.o.). 22.05 Fièvre dans le sang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1961, N., v.o.). 0.05 Retour de manivelle. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1957, N., 115 min).

CINÉ CINÉMAS 18.10 La Patrouille infernale. ■ Film américain de Stuart Heisler (1954). 19.40 Dans les coulisses de... 20.30 Bugsy Malone. ■ Film britannique d'Alan Parker (1976). 22.00 Aux frontières de l'aube. ■■ Film américain de Kathryn Bigelow (1985, v.o.). 23.35 S.O.S. Fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984, v.o., 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. Tambour battant. 22.25 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (6). 22.35 Le Concert. Enregistré les 12 et 15 juillet 1994. Carillon en fête. Le Grand Carillon de Chambéry. Œuvres de Rameau, Satie, Eloire, Ohana, Mahler, Messiaen, populaires russes, Bizet. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Constance Chateau ; Rub a dub dub ; Rémanences : Obscurs astéroïdes ; La durée du oui : Mark Glynne. Bart Zwier, God is My Copilote. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Radio cinoche (2) ; 1.59, Vienne, carnet de bal pour un âge d'or (2) ; 4.39, Bizarre : du ça dans le pastis (2) ; 4.46, Un jour au singulier : Marc Ferro ; 5.55, Entretiens avec Jacques Brel.

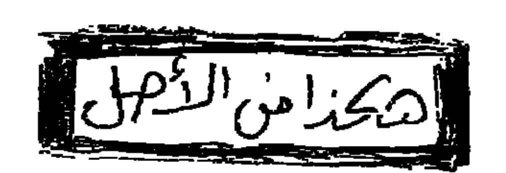
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Musique aujourd'hui. Concert donné le 25 mars, à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Arturo Tamayo : Nobody Knows the Trouble I See, concerto pour trompette et orchestre, de Zimmermann, Reinhold Friedrich, trompette ; Concerto pour piano et orchestre de chambre, Florent Boffard, piano, Lamentationes de fine vicesimi saeculi, de Huber. 21.30 Voix souvenirs. La Damnation de Faust, de Berlioz (fin de la deuxième et troisième partie), par l'Orchestre radio lyrique, dir. Louis de Froment, sol. Guy Chauvet (Faust), Jacques Mars (Méphistophélès), Denise Monteil (Marguerite) (1966). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Musiques italiennes, Giacinto Scelsi. 23.00 Les Magiciens de la terre. La danse du ventre, danse sacrée et taboue. 0.05 Atelier. Nuits de Sabbat. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Turina, De Falla, Villa-Lobos, Duparc, Ravel, Gouvy, Kuhlau, Zelenka, Buxtehude, Byrd, Haendel, Beethoven, Reger, Dvorak, Eller, Borodine.

Les interventions à la radio

Radio J, 14 h 30 : Edouard Balladur (« Forum »).

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Lionel Jospin (« Grand Débat, spécial élection présidentielle »).

RTL, 18 h 30 : Jean-Marie Le Pen (« Grand Jury »).



Téléontologie

par Alain Rollat

LE TÉLÉONTOLOGUE Bernard Pivot recevait, vendredi soir, le paléontologue Philippe Taquet et cette rencontre au sommet de la science culturelle a permis aux téléphages d'apprendre qu'il n'est pas plus difficile de traquer les dinosaures que de chercher des chanterelles. Preuves à l'appui, Philippe Taquet, à qui l'on doit notamment la découverte de l'oranosaure, l'a dit sans ambages à son hôte, qui semblait en douter : de la même façon qu'un bon chercheur de champignons sait où flairer pour trouver des chanterelles ou des cèpes, un bon chasseur de dinosaures sait où farfouiller pour cueillir des diplodocus ou des brontosaures. Il a même précisé qu'on en trouve beaucoup, en ce moment, dans le désert de Gobi.

En revanche, cette passionnante confrontation n'a pas fait progresser les recherches sur la mystérieuse disparition des sauriens géants. Bernard Pivot et Philippe Taquet ne se sont pas mouillés. Et c'est dommage. Ils se sont contentés de rappeler les deux thèses en présence : celle des « catastrophistes », qui soutiennent que les dinosaures ont disparu brutalement à la suite d'un cataclysme naturel, et celle des « progressivistes », selon lesquels cette disparition s'est produite lentement, sous l'effet de plusieurs facteurs climatiques. C'est dommage et même étrange, de la part de deux savants si réputés, parce que le moindre téléontologue amateur sait qu'il n'est plus besoin d'aller jusqu'en Mongolie pour trouver de sérieux éléments de réponse à cette énigme. On en trouvait, la semaine écoulée, sur le plateau de « Ça se discute », le magazine binaire de France 2 qui répond « oui » à toutes les questions le lundi et « non » le mardi.

Il y avait là, en effet, l'une de ces authentiques ménagères de moins de soixante-dix ans dont raffolent les mercantologues. Une certaine Suzanne. Une paysanne qui vit dans une caverne cathodique si isolée qu'elle croit que tout ce qu'elle voit à la télévision est la vérité vraie. Elle voue un culte à Mac Gyver, *« le gars le plus intelligent d'Amérique »*, dont elle a la photo au-dessus de la cheminée, à côté du Sacré-Cœur de Jésus. Elle vénère également *« l'Homme de l'Atlantide »*, l'acteur Patrick Duffy, qu'elle plaint beaucoup parce qu'elle le voit *« moitié homme-moitié poisson »*, donc obligé, en bon saurien terrestre, de *« vivre dans un aquarium »*.

Bref, cette créature contemporaine présentait toutes les apparences d'un télécéphale atteint de boulimie, et cela ne prêtait pas à rire comme l'ont fait les iconoclastes réunis par l'apprenti docteur Jean-Luc Delarue. Tous les dinosaures n'ont peut-être pas disparu.

Le hasard faisant bien les choses, les sceptiques sont priés de se pencher sur l'inépuisable gisement de *Dallas*, où s'activent à nouveau les chercheurs de TF 1. Ils y constateront que l'histoire fossilisée de la tribu Ewing, connue pour son amoralisme, conserve une étonnante fraîcheur dans notre actualité. Elle tend à prouver, en tout cas, que les télésaures, eux, se portent bien.

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

LIONEL JOSPIN LE SOLITAIRE : personnage contrasté, secret et convivial, orgueilleux et pudique, le candidat socialiste a organisé son isolement pour en tirer profit. La campagne électorale projette sa solitude face aux Français.

Tirage du *Monde* daté samedi 8 avril 1995 : 488 435 exemplaires

■ **MUSÉES NATIONAUX : le mouvement de grève** qui affecte, depuis le 5 avril, la plupart des trente-quatre musées nationaux était en voie d'achèvement, après que le Louvre eut rouvert ses portes vendredi 7 avril à 16 heures pour la nocturne, et le musée d'Orsay samedi matin. En revanche, les personnels du Caran (Archives nationales) se réuniront en assemblée générale lundi. L'intersyndicale des musées nationaux a lancé ce mouvement contre la précarité d'un millier d'emplois.

Les Pays-Bas achèteront trente hélicoptères Apache américains

Le Tigre franco-allemand est écarté de la compétition

LES PAYS-BAS ont annoncé, vendredi 7 avril, leur décision d'acquérir trente hélicoptères de combat Apache aux Etats-Unis, pour équiper une brigade mobile, de préférence au Tigre franco-allemand. Le contrat s'élève à l'équivalent de 4 milliards de francs. Pour expliquer son choix en faveur de l'Apache du groupe McDonnell Douglas, qui doit remplacer des Alouette anciens, le premier ministre néerlandais, Wim Kok, a indiqué que deux facteurs avaient été déterminants : *« Les délais de livraison »* plus rapides et *« la qualité »* de l'hélicoptère américain. M. Kok a ajouté qu'il était conscient du fait que ce choix *« allait décevoir ses partenaires français et allemands »*, d'autant plus que les autorités allemandes et françaises s'étaient beaucoup impliquées.

Depuis plusieurs mois, La Haye reculait sans cesse sa décision. Le ministre de la défense avait choisi l'Apache. Son collègue de l'économie et celui des finances avaient opté pour le Tigre, en raison des compensations jugées plus intéressantes du consortium franco-allemand Eurocopter. Dans son communiqué final, le gouvernement néerlandais indique que ces compensations, au bout du compte, s'étaient rapprochées et qu'il convenait de donner la priorité à l'argument militaire. *« Ce n'est ni un choix contre l'Europe ni un choix pour l'Amérique*, a ajouté M. Kok. *Les relations de bon voisinage passent après la sécurité et il faut, lorsque les Pays-Bas devront utiliser leur brigade mobile dans des opérations internationales, que nous ayons le meilleur matériel »*.

PRESSIONS POLITIQUES

Le ministère néerlandais de la défense a, d'autre part, expliqué que McDonnell Douglas avait promis de livrer les douze premiers Apache dès 1996. Eurocopter, qui vient de lancer l'industrialisation de son hélicoptère avec l'accord des deux gouvernements concernés, était en mesure de proposer son produit en 1999 et, dans l'attente, le groupe franco-allemand offrait de céder des Gazelle et des BO-105 pour entrainer les équipages néerlandais au maniement de leurs futurs Tigre.

Ce marché a donné lieu à des pressions politiques des Etats fournisseurs potentiels sur La Haye. Lors d'un passage récent à Washington, M. Kok s'était vu inviter par Bill Clinton à ne pas oublier l'appartenance des Pays-Bas à l'OTAN et, donc, à ne pas négliger la nécessité entre alliés de standardiser leurs matériels. Du côté du groupe Eurocopter, ce sont Helmut Kohl et Edouard Balladur qui avaient adressé des messages au gouvernement néerlandais pour lui rappeler que l'Allemagne et la France, en ayant décidé de commander respectivement deux cent quinze et deux cent douze Tigre, avaient manifesté leur confiance dans ce programme.

Sans se faire directement l'écho des pressions dont il a pu être la cible et sans préciser de quelle manière les Américains sont parvenus à faire jeu égal avec les Français et les Allemands sur la nature et le volume des compensations promises, M. Kok a expliqué que *« les Pays-Bas ne doivent pas avoir honte de leur décision s'ils ont de bons arguments »* et que, dans ces conditions, *« les Néerlandais ne comprendraient pas que leur gouvernement ne s'attache pas, avant tout, à la qualité »*.

A propos des avantages procurés à McDonnell Douglas par la faiblesse actuelle du dollar, le premier ministre néerlandais a souligné, en substance, que cet argument financier passait après le fait que l'Apache était déjà en service et livrable rapidement. *« C'est pourtant vrai*, a-t-il admis, *que l'effet dollar a compté »*, dès lors que La Haye *« peut jouer, comme le fait tout le monde, sur le marché du dollar à terme »*.

L'ambition militaire des Pays-Bas est de pouvoir déployer, lorsque les trente hélicoptères Apache seront disponibles, une brigade mobile opérationnelle dans quatre ans au service de l'Alliance atlantique. *« Tout le monde en profitera*, a conclu M. Kok, *y compris les voisins. »*

Jacques Isnard

M. Jospin entend faire « gagner la vérité »

Selon le candidat socialiste, les deux candidats RPR « mentent au pays »

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Après le grand rassemblement enflammé de Montpellier, Lionel Jospin a choisi, vendredi 7 avril, de défendre à Avignon son programme de façon plus paisible, avec des créateurs et des artistes au Palais des papes puis devant ses partisans dans la salle des fêtes rococo de la mairie, enfin lors d'une escapade champêtre sur les hauteurs de Cadenet, dans le Vaucluse, au pied du Luberon. Mais s'il avouait sa tentation de se laisser porter par la douceur du printemps provençal, c'était pour mieux retrouver, l'instant d'après, le ton de plus en plus mordant d'un candidat dopé par l'écho qu'il rencontre sur le terrain.

Parti en retard et profil bas dans cette campagne, M. Jospin a en effet désormais trouvé ton et rythme. C'est avec une jubilation moqueuse, par exemple, qu'il a dénoncé à Avignon ce *« face-à-face stérile »*, *« ce scénario de boulevard »*, *« cette dispute mélodramatique »* entre les deux candidats du RPR, quand il ne s'agit, au fond, que de *« l'histoire d'une trahison politique et personnelle entre deux hommes »*. Puis, cognant sur les mots, il a assené ce qui devrait être le principal thème de sa campagne pendant les deux prochaines semaines : *« MM. Chirac et Balladur disent la vérité l'un sur l'autre, mais ils ne disent pas la vérité au peuple. »*

Ils disent la vérité l'un sur l'autre, insiste Lionel Jospin en invitant les Français à y prêter davantage l'oreille, *« parce qu'ils se connaissent bien. Quand M. Chirac dénonce l'État Balladur, c'est vrai et il sait de quoi il parle. Et quand M. Balladur s'inquiète du retour de l'État-RPR, il sait aussi de quoi il parle. Pour que les accusations fassent mal, il faut qu'elles soient vraies »*.

« MOUVEMENT IRRÉSISTIBLE »

Mais cette franchise réciproque de ses deux principaux adversaires, estime M. Jospin, s'accompagne de contrevérités sur la politique qu'ils ont conduit au gouvernement comme sur celle qu'ils mèneraient demain. Sur ce chapitre, martèle-t-il, *« ils mentent au pays »*. *« Et je reçois, jour après jour, sur le terrain, le démenti concret de leurs déclarations. »* Ainsi de la culture : *« Quand M. Chirac déclare avec aplomb qu'il veut consacrer 1 % du budget national à la culture, il oublie tout simplement de dire que ce niveau était atteint quand nous avons quitté le gouvernement et que s'il est aujourd'hui inférieur, c'est parce que M. Toubon, l'un de ses principaux lieutenants, a laissé depuis deux ans l'État se désengager dans ce domaine. »*

Ainsi encore de l'égalité des chances, dont MM. Chirac et Balladur semblent faire grand cas. Et pourtant, note le candidat socialiste, *« je n'ai entendu ni M. Chirac ni M. Balladur dénoncer l'université créée par M. Pasqua dans les Hauts-de-Seine, cette université privée, sélective et payante, financée sur les fonds publics du département. Je leur demande donc de dire clairement s'ils condamnent l'université Pasqua et s'ils sont prêts à proposer sa réintégration dans l'université publique »*. Quant à l'emploi, dit-il, comment prétendre qu'on veut le développer quand la politique menée depuis deux ans ne vise qu'à accroître la *« flexibilité »* et la *« précarité »* et à remettre en cause les droits syndicaux ?

Devant ces faux-semblants, Lionel Jospin entend donc faire *« gagner la vérité, au premier, puis au second tour »*. Pour cela, a-t-il lancé aux Avignonnais, *« il faut absolument que nous créions dans les quinze jours qui restent ce mouvement irrésistible que nous sentons frémir »*.

Gérard Courtois

M. Cheminade a été condamné pour vol en 1992

JACQUES CHEMINADE, ancien secrétaire général du Parti ouvrier européen (POE), candidat à l'élection présidentielle, a été condamné pour vol à quinze mois d'emprisonnement avec sursis en juin 1992. Il était accusé d'avoir reçu, entre 1984 et 1986, par le biais de trois associations satellites du POE, 1 197 000 francs de M[me] Pazery, une femme âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer. Les enfants de M[me] Pazery ont porté plainte après son décès, en 1986, estimant qu'elle n'avait pu remettre volontairement de telles sommes d'argent à M. Cheminade. Ce dernier a fait appel de cette condamnation. La date de l'audience sera fixée le 9 mai, deux jours après le second tour de l'élection présidentielle.

L'entourage de M. Cheminade nous a indiqué, samedi 8 avril, que dans cette affaire il fait *« confiance à la justice »*. *« Je trouve sordide qu'on livre au public la mémoire d'un être humain dont j'appréciais le courage et la bonté. J'ai moi-même mis une grande partie de ce que je possédais au service de la cause à laquelle je crois »*, ajoute M. Cheminade.

Une ville tchétchène rayée de la carte

Semachki, une localité à l'ouest de la Tchétchénie qui comptait plus de dix mille habitants avant la guerre, a été *« rayée de la carte »*, vendredi 7 avril, par des bombardements russes qui ont duré près de 24 heures, a déclaré au *Monde* le conseiller de la présidence ingouche, Piotr Kossov. Les tirs d'artillerie russes ont commencé dans la nuit de jeudi à vendredi, avant l'expiration d'un ultimatum donné pour le lendemain matin aux habitants du village, a-t-il précisé. Une partie des habitants, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtés et emmenés dans des centres de tri alors qu'ils fuyaient les bombardements en direction des postes russes. Ce bombardement aurait fait *« des dizaines si ce n'est des centaines victimes »*, selon Piotr Kossov. – *(Corresp.)*

Une société d'économie mixte pour l'OM

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Marseille a décidé d'ouvrir, vendredi 7 avril, une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de l'OM. Cette mesure était attendue depuis le rapport remis au tribunal le 20 mars, qui concluait à l'état de cessation de paiement de l'OM avec une insuffisance d'actif d'au moins 250 millions de francs. La trésorerie du club ne permettait plus d'assurer le paiement des salaires des joueurs (*Le Monde* du 8 avril). Noël Le Graet, président de la Ligue nationale de football, a estimé que l'OM payait *« les erreurs de gestion du cycle Tapie »*.

Pendant une période d'observation de six mois renouvelable, le club de Marseille sera géré par un administrateur qui aura pour mission d'élaborer un plan de redressement par cession. Le jugement rendu par le tribunal efface les dettes accumulées par l'OM. Le maire de Marseille, Robert Vigouroux, a annoncé qu'il allait proposer à son conseil municipal, mercredi 12 avril, la constitution d'une société d'économie mixte (SEM) à objet sportif qui se portera candidate à la reprise de l'OM. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional, a confirmé la participation à cette SEM de l'assemblée. Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, s'est rallié, sans enthousiasme, à la proposition. Le capital de la société devrait être de 40 millions de francs, dont 51 % détenus par les trois collectivités.

G. P.